

mini-loto

16985
6985
985

TIRAGE: VENDREDI,
14 JUILLET 1972

20 gagnants de \$5,000.

160 gagnants de \$ 500.

1620 gagnants de \$ 100.

■ la météo

Ensoleillé et chaud.
Max.: 85.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fédéral

VOL LXIII - NO 162

Montréal, lundi 17 juillet 1972

15 CENTS

M. Jean Cournoyer déclare au DEVOIR: Secteur public: règlement prochain

par Pierre-L. O'Neill

Les négociations entre le front commun (CSN-FTQ-CEQ) du secteur public et le gouvernement ont abouti, ces derniers jours, à un débloquant psychologique important.

Voilà ce que déclarait hier au Devoir, le ministre québécois de la fonction publique et du travail, M. Jean Cournoyer, précisant qu'il entrait maintenant la possibilité d'un règlement négocié avant que ne débute, le 4 août, la période d'imposition de décrets.

"Nous parlons maintenant le même langage. Nous avons changé d'attitude et eux aussi. Nous sommes à portée de voix", a-t-il ajouté, en soulignant que

portant ni le mandat original des négociateurs du gouvernement, ni celui du front commun n'ont été modifiés.

M. Cournoyer a expliqué qu'il doit maintenant s'efforcer de trouver les limites du mandat des représentants du front commun avant de retourner demander à son gouvernement un mandat renouvelé. "Si nous parlons le même langage, une chose est certaine, nous n'avons pas plus d'argent."

En affirmant que le front commun s'est efforcé ces derniers temps de comprendre bien des choses et en présumant qu'il continuera d'en être ainsi, le ministre Cournoyer évalue à seule-

ment \$70 millions l'écart qui sépare les deux parties.

A la condition, explique-t-il, que le front commun accepte que tout ne peut être acquis dans un "premier voyage" et qu'alors, il reste toujours la possibilité de se reprendre à une autre occasion.

C'est alors que le ministre formule l'hypothèse de faire courir sur une période prolongée à quatre ans, les revendications du front commun. Pour une durée de quatre années, la somme approximative des offres salariales accumulées du gouvernement s'établit à \$7 milliards. Or, M. Cournoyer estime que

les demandes salariales du front commun ne dépassent aujourd'hui cette somme que de \$70 millions. Il ne veut pas présumer de l'ouverture d'esprit de la partie syndicale mais il souligne que cette hypothèse lui apparaît tout à fait raisonnable. Par-dessus tout, c'est ce qui fait dire au ministre que les négociations se dirigent plus vers un règlement négocié que vers un décret.

M. Cournoyer fait valoir que des exigences salariales peuvent devenir acceptables avec le prolongement de l'échéance. "Outre le coût, dit-il, ce qui est important pour moi c'est que mes

Voir page 6: Secteur

Femmes et enfants quittent Belfast



N'emportant que le strict minimum, femmes et enfants quittent le quartier de Linadoon, pour protester contre la présence des soldats que l'on remarque au premier plan. On estime que 5.000 personnes ont ainsi abandonné leur foyer. (Téléphoto AP)

BELFAST (AFP) — Cinq mille habitants du quartier de Lenadoon, à Belfast, principal théâtre des violentes batailles de ces derniers jours, ont abandonné hier leurs maisons et pris le chemin de l'exode pour protester contre la présence des sept cents soldats britanniques retranchés à Lenadoon.

Sous la conduite d'un prêtre, le père Jack Fitzsimons, les habitants de Lenadoon ont décidé d'abandonner leurs demeures aux murs criblés de balles, bien que l'armée ait proposé de réduire le nombre des soldats mis en position dans le quartier situé à l'extrémité sud-ouest de Belfast.

Dans un silence impressionnant, le cortège des résidents de Lenadoon, des hommes mais surtout des femmes et des enfants, n'emportant avec eux que de maigres effets, s'est ébranlé en fin d'après-midi vers les camps aménagés à la hâte pour les accueillir dans les autres quartiers catholiques de Belfast. Au cou d'enfants en bas âge, des parents avaient accroché des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: "Nous voulons des maisons, pas des balles."

Il est trop tôt pour dire s'il s'agit d'une évacuation définitive ou simplement d'une manifestation symbolique destinée à faire pression sur l'armée britannique afin de la contraindre à évacuer les lieux.

Politiquement et stratégiquement, il est, en tout cas, clair que cet exode massif est une manœuvre de l'I.R.A. visant à faire perdre à l'armée britannique le fruit de sa sanglante victoire de la semaine dernière.

M. James Okane, l'un des organisateurs de l'exode, a déclaré qu'à Belfast beaucoup de gens estiment que d'ici peu les troubles atteindront une intensité inconnue jusqu'ici. Les femmes et les enfants n'en peuvent plus, a-t-il ajouté.

Une jeune mère catholique, qui attendait un des trains spéciaux prévus pour les réfugiés, a déclaré: "Je ne voulais pas laisser mon mari seul mais il faut penser aux enfants — tout ce que je demande c'est de pouvoir rentrer bientôt."

Par ailleurs, bien que la journée ait été calme dans l'ensemble, deux soldats britanniques ont trouvé la mort près de Corsmaglen, comté d'Armagh, le véhicule qui les transportait ayant sauté sur une mine.

D'autre part, un jeune Irlandais du Sud est mort hier des suites de blessures reçues dans le courant de la nuit au cours d'un affrontement avec l'armée britannique au poste frontière de Strabane, dans le comté de Tyrone.

Avec le policier abattu la nuit dernière au cours d'une fusillade alors qu'il effectuait une patrouille en voiture dans le centre de Belfast et les deux soldats britanniques tués hier après-midi, c'est la quatrième victime enregistrée en Ulster.

Le jeune homme, 18 ans, faisait partie d'une bande de jeunes gens originaires de Lifford, dans le comté de Donegal (Eire), qui s'étaient rendus à un bal à Strabane (Irlande du Nord). En revenant chez eux vers deux heures du matin, les jeunes gens avaient attaqué à coups de pierre les soldats britanniques tenant le poste frontière de Strabane. Ceux-ci avaient riposté à coups de balles en caoutchouc pour les disperser; c'est au cours de ces heurts que le jeune homme fut mortellement blessé.

A Belfast, le centre de la ville était

Voir page 6: Belfast



Le premier ministre Trudeau a dû faire à pied, samedi, le parcours qu'on avait voulu lui faire faire en carrosse, sur les terrains du pageant militaire de Prescott, en Ontario, la monture d'un des deux chevaux s'étant brisée. (Téléphoto CP)

M. Trudeau à la conquête du sud-est de l'Ontario

BROCKVILLE (CP) — Le premier ministre Trudeau a passé près d'une dizaine d'heures, samedi, dans les localités ontariennes de Smith Falls, Prescott et Brockville. Visite officiellement officielle, puisque le voyage s'est entièrement accompli en hélicoptère de l'armée — les représentants des media d'information qui l'accompagnaient ont utilisé les mêmes moyens de transport, — mais qui n'en a pas moins rehaussé le parti libéral aux yeux de tous les Ontariens de l'est.

M. Trudeau a en effet été accueilli partout par des foules considérables et chaleureuses, et a pris part à plusieurs rencontres que n'a marqué aucun incident désagréable ni même la plus petite manifestation d'hostilité.

On sait pourtant que Smith Falls et Brockville sont les deux plus grosses agglomérations de la circonscription fédérale de Leeds, celle-là même où au début de l'année 17 hauts cadres du parti avaient démissionné d'une façon qu'on avait interprétée comme un geste de protestation contre la politique de bilinguisme du gouvernement.

Brockville a également été livrée, ces temps derniers, à une querelle politique suscitée par les protestations de plusieurs membres du parti conservateur contre le fait que des clubs sociaux de l'endroit invitaient le premier ministre Trudeau comme conférencier.

Enfin le bilinguisme officiel a été largement critiqué dans la circonscription de Grenville-Dundas, où se trouve la localité de Prescott, troisième arrêt du premier ministre.

D'autre part personne n'ignore que tous les partis d'opposition aspirent à accroître leurs gains électoraux principalement en Ontario, lors de la prochaine consultation nationale. En 1968, les libéraux avaient emporté 64 des 88 circonscriptions de la province. Quant à celle de Leeds, où le conservateur

Desmond Code avait recueilli la victoire, les organisateurs de la tournée de samedi se sont plus à rappeler qu'elle avait été l'une de celles où la lutte avait été la plus serrée.

Voir page 6: Trudeau

Horizons nouveaux et marijuana...

SMITH FALLS (d'après CP) — Déclarée au départ "officielle", la tournée du premier ministre Trudeau dans trois localités de l'est de l'Ontario, samedi, a pris une teinte pré-électorale on ne pouvait plus limpide durant l'heure au cours de laquelle le chef du gouvernement a consenti à répondre aux citoyens qui lui téléphonaient, sur les ondes de la station de radio CJET. M. Trudeau a en effet profité de l'occasion pour annoncer comme imminentes deux mesures de grande portée populaire.

Le premier ministre a notamment fait savoir:

- Que le gouvernement fédéral dévoilera dès la semaine prochaine un nouveau programme nommé "Horizons nouveaux" pour les personnes âgées, analogue au programme "Perspective Jeunesse";

- Que la politique fédérale concernant l'usage des drogues légères comme la marijuana à des fins non-médicales sera connue d'ici deux semaines.

Parlant de la valeur du dollar canadien, M. Trudeau a déclaré

Voir page 6: Horizons

Dimitrios 1er Un personnage de la élé patriarche Mafia est assassiné oecuménique

ISTANBUL (d'après AP et l'AFP) — Mgr Dimitrios, métropolitain d'Imroz, a été élu hier patriarche oecuménique, au siège laissé vacant par la mort d'Anthénagoras 1er.

Le nouveau patriarche grec-orthodoxe, âgé de 58 ans, a choisi de régner sous le nom de Dimitrios 1er. Il a obtenu dix voix sur les 15 métropolitains participant au vote. Le métropolitain d'Ancon, Mgr Gabriel en a eu une.

Avant le vote, le Saint-Synode s'était réuni au patriarcat oecuménique pour choisir les trois candidats éligibles parmi les métropolitains ayant obtenu l'approbation des pouvoirs publics. Ces trois candidats étaient Mgr Dimitrios, d'Imroz, Nikolaos, d'Ancone, et Gariel, de Kolonias.

Les membres du Saint-Synode se sont rendus ensuite dans l'église patriarcale de Saint-Georges où une réunion de prières s'est tenue en présence de nombreux fidèles.

Au cours de cette cérémonie, les 15 métropolitains faisant partie de l'Endimoussa — (Saint-Synode intérimaire)

Voir page 6: Patriarcat

NEW YORK (AFP, PA et Reuter) — L'une des figures dominantes de la Mafia de New York, Thomas Eboli, alias Thomas Ryan, a été trouvé mort, tôt hier matin, dans le quartier Brooklyn.

Le cadavre criblé de balles a été découvert par une patrouille de police qui effectuait une ronde. Il gisait sur le trottoir d'une avenue, dans le secteur résidentiel Crown Heights.

Agé de 61 ans, Eboli habitait un appartement luxueux surplombant le fleuve Hudson, à Fort Lee, dans le New Jersey. Il y a quelques années, les autorités américaines l'avaient identifié comme l'un des principaux adjoints de Vito Genovese, le plus puissant chef de la Cosa Nostra à l'époque. A la mort de Genovese en prison, en 1969, Eboli n'avait pu lui succéder à cause de sa mauvaise santé. Il était toutefois resté très important dans la hiérarchie du "milieu".

En 1970, il avait été la cible d'une importante enquête du ministère de la justice des Etats-Unis. Son nom avait aussi été souvent cité par des témoins, lors des audiences publiques, en 1969, de la Commission sur le crime de l'Etat de New York qui enquêtait alors sur la présence du crime organisé dans le monde des affaires dites légales.

Hier, les policiers ont découvert sur les lieux environ \$2,000 uniquement en billets de \$100. On a aussi découvert près de la scène du crime une mitrailleuse abandonnée dans une automobile enregistrée à Newark, au New Jersey.

Pres du corps se trouvaient de plus une balle de calibre .22 et une trentaine de douilles de balles de calibre .32.

Selon la police, l'assassinat de Thomas Eboli s'inscrit probablement dans le cadre de la guerre de gangs qui sévit depuis environ un an à New York.

Cette guerre a débuté l'été dernier avec l'attentat contre Joseph Colombo, le successeur de Joseph Profaci à la tête de l'une des cinq "familles" de la Cosa Nostra newyorkaise.

Cet attentat dont a survécu difficilement Colombo a été suivi au printemps dernier de six règlements de compte survenus en l'espace de 12 jours. L'une des victimes de ces meurtres fut Joseph Gallo, alias Joe le Fou, considéré par tous comme un membre rebelle de la famille Colombo. On croit dans les milieux informés que Gallo avait été à l'origine de l'attentat contre Colombo.

Quant au meurtre de Eboli, on ne croit pas cependant qu'il soit relié à la guerre interne de la "famille" Colomb.

"que personne ne livrerait de combat pour les empêcher de partir".

Il estime encore que seuls devraient participer à ce référendum les citoyens nés au Québec; selon lui, l'esprit du premier ministre Trudeau "est trop orienté vers le Québec et ne l'est pas assez vers l'ensemble de la nation".

Il n'y a pas lieu de se soucier beaucoup, a ajouté M. Bennett, de l'espace qu'il y aurait à franchir, entre les provinces maritimes et le reste du Canada, si le Québec devenait indépendant.

Selon M. W. A. C. Bennett Un référendum s'impose mais le Canada survivrait à la séparation du Québec

KELOWNA (CP) — Il y a longtemps qu'on aurait dû faire un référendum sur l'avenir du Québec; la séparation du Québec n'aurait rien qui puisse anéantir le reste du Canada.

C'est ce qu'a déclaré en fin de semaine le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W.A.C. Bennett, au cours d'une entrevue donnée à un reporter en son domicile de Kelowna, dans la vallée de l'Okanagan.

"J'estime, a notamment affirmé M. Bennett, que les Québécois auraient dû tenir un référendum voici longtemps,

pour savoir dans quel sens aller. Je ne suis pas d'accord avec le premier ministre Trudeau, mais pas du tout, quand il prétend que si le Québec prend la décision de se séparer, ce sera la fin du Canada. J'affirme que ce ne serait pas la fin du Canada".

M. Bennett a ajouté que si le Québec décidait d'abandonner la Confédération, il en éprouverait du regret comme leader du gouvernement de la Colombie-Britannique et "comme citoyen du Canada", mais en sachant fort bien

"On prétend a-t-il déclaré, que le reste du Canada ne pourrait fonctionner parce que les provinces maritimes seraient contraintes de se tourner vers les Etats-Unis. Et alors, quelle serait la différence? Nos chemins de fer vont aux Etats-Unis, et vous pouvez prendre l'avion pour les provinces maritimes comme pour n'importe quelle autre destination".

Pour lui, les vues du premier ministre Trudeau à ce sujet "sont complètement dépassées".

Le secrétaire d'Etat américain s'est refusé à commenter cette déclaration. Mais, sans vouloir toutefois éveiller

VIETNAM Reprise prochaine des négociations parallèles

PARIS (d'après l'AFP) — Américains et Nord-Vietnamiens pourraient reprendre prochainement leurs négociations secrètes sur le Vietnam, parallèlement aux pourparlers de la conférence de Paris.

M. Le Duc Trno, conseiller spécial de la délégation nord-vietnamienne à la conférence de Paris, et M. William Rogers, secrétaire d'Etat américain, l'ont tous deux laissé entendre, le premier lors de son retour dans la capitale française, deux jours à peine après la reprise de la conférence, le second à San Clemente, à l'issue d'un entretien d'une heure avec le président Nixon, auquel il rendait compte de son voyage dans onze pays d'Asie et d'Europe.

Membre du bureau politique du parti nord-vietnamien, M. Le Duc Tho a déjà rencontré treize fois secrètement depuis 1969 M. Henry Kissinger, le conseiller spécial du président Nixon. Il se déclare prêt à rencontrer à nouveau M. Kissinger si ce dernier en exprimait le désir et avait quelque chose de nouveau à lui dire.

Le secrétaire d'Etat américain s'est refusé à commenter cette déclaration. Mais, sans vouloir toutefois éveiller

des espoirs prématurés quant aux progrès des négociations, M. William Rogers a laissé entendre que de nouveaux pourparlers de paix secrets pourraient avoir lieu prochainement.

Pendant ce temps, sur le théâtre des opérations, c'est toujours la bataille de Quang Tri qui retient l'attention. On apprend hier à Hanoi qu'un petit groupe de parachutistes sud-vietnamiens a pénétré pour la première fois dans la citadelle de Quang Tri mais a dû battre en retraite sous le feu des troupes adverses.

Ces hommes, envoyés en éclaireurs, ont indiqué que les troupes nord-vietnamiennes étaient fortement retranchées dans la citadelle et disposaient d'un important armement.

Un porte-parole militaire a affirmé que les Nord-Vietnamiens étaient parvenus à acheminer des renforts en hommes et en munitions dans la ville de Quang Tri à travers les lignes sud-vietnamiennes. Le porte-parole en a donné comme preuve la capture, par les parachutistes sud-vietnamiens, d'un soldat nord-vietnamien qui a déclaré n'être arrivé au Sud que depuis trois jours.

Voir page 6: Vietnam

en bref

Chasse à l'homme en Suisse

DELMONT, Suisse (Reuter) — La police fédérale suisse a lancé hier une gigantesque chasse à l'homme pour retrouver les membres d'une organisation séparatiste du Jura francophone, responsables, semble-t-il, de l'explosion dans la matinée d'un dépôt de munitions situé près de Delémont (Nord-ouest de la Suisse).

Le bâtiment en pierre et béton abritant les munitions a été complètement détruit. En revanche, une quantité assez importante de munitions n'a pas explosé.

Un porte-parole du département de la Défense a précisé que les lettres "FLJ" (initiales de "Front de libération du Jura") ont été trouvées, jointes en rouge, sur ce qui est le mur arrière du dépôt.

La police a d'autant plus de

raisons de croire que l'attentat a été perpétré par des membres du front que l'organisation, après l'explosion, a publié un communiqué, dans lequel elle s'engageait à répliquer aux brutalités policières.

Selon la police, les saboteurs avaient placé deux litres environ d'explosif contre l'un des murs du dépôt, qui ne contenait que des munitions.

Un communiqué du département de la Défense déclare par ailleurs que "par chance, ces munitions n'ont pas explosé, leur explosion aurait, en effet, causé des dégâts extrêmement importants."

D'après les habitants de Glovelier, un village situé à proximité de la frontière française, l'explosion s'est produite à 2 heures 30 du matin.

Inondations à Ville Laval

Le violent orage de samedi soir a causé de nombreuses inondations à Ville Laval où les égouts surchargés n'ont pu absorber les masses d'eau tombées.

La police et les services municipaux ont dû répondre à de nombreux appels, aidés de citoyens dont le sol était inondé.

Les principaux secteurs touchés furent Sainte-Rose, Vimont et Fabreville.

Par ailleurs, l'orage a causé des difficultés à plusieurs automobilistes circulant sur le boulevard Métropolitain et sur l'autoroute des Laurentides. A certains endroits, le niveau de l'eau atteignait un pied.

Quelques accidents mineurs ont été enregistrés par la police.

● BONAVENTURE (PC) — Des pêcheurs du village de Bonaventure, en Gaspésie, ont été quelque peu surpris lorsqu'ils ont relevé leurs filets, car au

milieu des poissons frétilants se trouvait une bombe.

Les pêcheurs ont fait part de leur découverte à la Sûreté du Québec de New Carlisle, à leur rentrée au port.

L'agent de la SQ a prévenu les autorités du camp militaire de Valcartier, qui enverront des experts prendre charge de l'engin aujourd'hui. En attendant, l'objet qui peut être une bombe ou une torpille datant de la dernière guerre, a été entreposé par précaution.

Les pêcheurs ont rapporté qu'ils avaient "pêché" l'engin à une profondeur de 125 pieds au large de Bonaventure.

● OTTAWA (CP) — Les représentants de la société Centre City Supermarket Ltd., propriétaire du magasin d'alimentation Lisgar IGA à Ottawa, viennent d'être condamnés à une amende de \$800 par un tribunal provincial qui a trouvé l'entreprise coupable de "publicité fautive, mensongère et trompeuse", suite à des accusations portées par un enquêteur du ministère fédéral de la consommation qui avait noté dans des journaux et dans les montres du maga-

sin en cause des produits annoncés à des prix inférieurs à ceux qu'on exigeait en magasin.

● BUENOS AIRES (Reuter) — La junte militaire au pouvoir en Argentine a déclaré jeudi que tout ministre souhaitant se présenter aux élections en mars prochain devra avoir démissionné avant le 25 août.


Le gouvernement militaire dirigé par le président Alejandro Lanusse a ajouté que les éventuels candidats à la présidence devront avoir résidé en Argentine entre le 25 août et le jour du scrutin.

● MONTEVIDEO (Reuter) — La vente et la consommation du bœuf en Uruguay seront interdites pendant quatre mois, à partir d'aujourd'hui, afin d'accroître les quantités disponibles pour l'exportation.

Les ventes de viande de bœuf outre-mer ne sont élevées qu'à 106,000 tonnes l'année dernière, contre 172,000 tonnes en 1970.

Pour la même raison, la vente et la consommation de la viande de bœuf sont également interdites en Argentine une semaine sur deux.

Carrières et Professions



**Fonction publique
Canada**

**Public Service
Canada**

**AGENTS
D'INFORMATION**

Il existe d'excellentes possibilités d'emploi à la Fonction publique du Canada au sein du groupe "Services d'information". Les traitements varient entre \$7,722 et \$22,000.

Dans les différents ministères et organismes, l'agent d'information est un spécialiste. Nous sommes à la recherche de :

Rédacteurs-réviseurs (retouches, correction d'épreuves, maquette mise en page, négociations avec les imprimeurs)

Rédacteurs (articles-vedettes, scénarios pour la télévision ou pour séquences filmées, bandes pour la radio, présentations multi-media dépliant, publications-maison)

Publiciste conseil

Pour les postes de cadres intermédiaires, on pourra exiger une expérience de la supervision et de la budgétisation. La connaissance de la langue française est essentielle pour toute nomination aux postes en question.

Des représentants de la Commission de la Fonction publique du Canada seront à Montréal les lundi et mardi, 17 et 18 juillet prochains, pour discuter de ces possibilités d'emploi.

Pour obtenir une entrevue, veuillez téléphoner dès lundi, entre 9h et 18h, aux numéros suivants : (514) 283-5779, 283-5761. Si vous ne pouvez téléphoner, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à la

**SOUS-SECTION "D", CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7**

Mentionner la référence suivante : concours n° 72-310-5.

HÔPITAL DES SEPT-ÎLES
(Hôpital Régional 200 lits)

Afin de faire face à l'expansion économique et démographique de notre région, l'Hôpital a un besoin urgent de

MÉDECINS EN MÉDECINE GÉNÉRALE

Curriculum vitae à :

Dr Pierre Gauthier
Directeur médical
Hôpital des Sept-Îles
45 Père Divet
Sept-Îles, Qué
418-962-9761

HÔPITAL DES SEPT-ÎLES
(Hôpital Régional 200 lits)

Afin de faire face à l'expansion économique et démographique de notre région, l'Hôpital a un besoin pressant de :

2 ANESTHÉSISTES

Excellentes conditions avec garanties.

Curriculum vitae à :

Dr Pierre Gauthier
Directeur médical
Hôpital des Sept-Îles
45 Père Divet
Sept-Îles, Qué.
418-962-9761

COMPTABLE AGRÉÉ

Notre bureau de Montréal requiert les services d'un comptable agréé.

Le postulant doit être un jeune diplômé C.A. et être capable de diriger des travaux variés de vérification.

Répondre confidentiellement à :

Thorne, Gunn & Cie,
a/s M.D.M. Long, c.o.,
800, Place Victoria, suite 2604,
Montréal 115.

NURSING INDUSTRIEL

Une importante compagnie pétrolière recherche une infirmière licenciée. La préférence sera accordée aux candidates détentrices d'un diplôme d'études post-graduelles. Les conditions de travail et les avantages sociaux offerts sont excellents. Le bilinguisme est essentiel.

Les intéressées feront parvenir leur curriculum vitae à :

Case 1831, Le Devoir

COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES

demande

2 PSYCHOLOGUES

Secteur Ste-Agathe et St-Jovite pour travailler auprès des élèves du niveau élémentaire dans le cadre multidisciplinaire des services aux étudiants.

Faire parvenir curriculum vitae à :

**Commission Scolaire
des Laurentides,
33, rue St-Vincent,
Ste-Agathe-des-Monts,
P. Québec**

HÔPITAL DES SEPT-ÎLES
(Hôpital Régional 200 lits)

Afin de faire face à l'expansion économique et démographique de notre région, l'Hôpital a un besoin urgent de :

2 ANESTHÉSISTES

Excellentes conditions avec garanties.

Curriculum vitae à :

Dr Pierre Gauthier
Directeur médical
Hôpital des Sept-Îles
45 Père Divet
Sept-Îles, Qué.
418-962-9761

INGÉNIEURS EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

Nous recherchons un ou deux ingénieurs en télécommunications de 5 à 10 ans d'expérience avec excellentes formations techniques et qualités exceptionnelles comme ADMINISTRATEURS.

Travail à Montréal.

Faire parvenir immédiatement curriculum vitae à :

brunelle, lambert & associés inc.
Monsieur Gaston Lambert
1, Place Ville-Marie, Suite 1420
Montréal 113

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Hôpital de 232 lits à Ottawa

Développement et direction de tout le service du personnel dans les cadres d'une structure administrative en voie de réorganisation et de renouvellement.

Préparation universitaire (M.H.A.) ou l'équivalent, en rapport avec le domaine des relations humaines et de l'administration du personnel. Bilingue, 5 années ou plus d'expérience dans une fonction identique ou dans des champs d'action connexes.

Salaire intéressant à discuter, bénéfices marginaux et excellentes conditions de travail.

Adresser curriculum vitae à :

**Directeur général adjoint,
Hôpital Montfort,
Chemin Montfort,
Ottawa, Ont.**

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

Qualifications désirées :

- Baccalauréat ou maîtrise en nursing.
- Post-scolaire en psychiatrie.
- 5 ans d'expérience dans un poste de responsabilité.

Hôpital psychiatrique, cat. 600 à 699 lits, avec section générale et clinique externes.

Sous l'autorité du directeur général, responsable du contrôle budgétaire de son service, de la discipline, du contrôle et du fonctionnement de son service, de l'évaluation et de la répartition du personnel en fonction des besoins des unités de soins ou de services.

Toute demande sera traitée confidentiellement. Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 15 août 1972 :

**Directeur du personnel,
Hôpital des Laurentides,
L'Annonciation, Cté Labelle.**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE
740 ouest, rue Galt, Sherbrooke, (P.Q.)

SERVICE DU PERSONNEL
Division des Effectifs

PROFESSEURS D'ANGLAIS DEMANDÉS

Professeurs étant légalement qualifiés et possédant des qualifications appropriées pour l'enseignement de l'ANGLAIS sont requis à la polyvalente de Lac Mégantic.

Veuillez faire parvenir vos demandes à :

Lucien Carrier
Coordonnateur de l'Emploi
Commission scolaire régionale de l'Estrie
Service du Personnel
740 ouest, rue Galt, Sherbrooke, (P.Q.)

Ouverture de poste
Un adjoint pour l'école polyvalente Louis-Philippe Paré

Le candidat sera soumis aux conditions contenues dans le document No 1 du ministère de l'éducation (politique administrative et salariale du personnel de la direction des écoles).

Exigences :

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre.
- Formation universitaire exigeant au moins 16 ans de scolarité.
- Expérience pour résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif complexes, de préférence dans un poste de chef d'équipe ou de chef de département, de section ou de groupe.
- Expérience de 5 ans dans l'enseignement.

Envoyer les offres de services et le curriculum vitae à :

**Commission Scolaire Régionale Youville,
333 St-Joseph,
Ste-Martine, Cté de Châteauguay,**

pour le vendredi 21 juillet 1972 à 17h.

La Commission Scolaire Régionale de la Péninsule

recherche un

PRINCIPAL ADJOINT

Fonction : Assister le principal dans les tâches pertinentes à la direction de l'école polyvalente de Gaspé; il sera affecté plus spécialement au service des étudiants.

Qualifications :

- Être légalement qualifié.
- Sclarité pertinente.
- Minimum de 5 ans d'expérience dans l'enseignement.

La commission scolaire tiendra compte des qualifications, de l'expérience et des aptitudes spécifiques requises pour occuper ce poste.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 juillet 1972 à :

**Directeur des services au personnel,
C.S.R. de la Péninsule,
C.P. 2003,
Gaspé, Qué.**

**université
du
québec**

DIRECTION DES ÉTUDES DANS L'OUEST (OUTAOUAIS)

Offre d'emploi

PROFESSEUR RESPONSABLE DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT À L'ÉLÉMENTAIRE, AU PRÉSCOLAIRE ET À L'ENFANCE INADAPTÉE

Description générale de la fonction :

- responsable de l'implantation et du développement des programmes universitaires pour l'enseignement à l'élémentaire, au préscolaire et à l'enfance inadaptée
- gestion de ces programmes
- encadrement des étudiants et des professeurs
- enseignement : 2 cours par session

Qualifications :

- Maîtrise ou Doctorat en psychologie ou en sciences de l'éducation

Expérience :

- enseignement à l'élémentaire ou à l'enfance inadaptée préférentiellement
- travail dans le milieu scolaire québécois
- enseignement au niveau universitaire

Qualités requises :

- Bonne connaissance du milieu scolaire québécois au niveau élémentaire
- Capacité de se déplacer facilement dans et en dehors de la région de l'Outaouais
- Sens du travail d'équipe
- Sens des relations humaines
- Esprit souple et novateur

Adresser votre candidature à :

Monsieur Jean-Bernard Guindon
Directeur
Université du Québec
Direction des études dans l'Ouest (Outaouais)
277, boulevard Alexandre Taché,
HULL (Québec)

DATE LIMITE : 21 juillet 1972

**université
du
québec**

DIRECTION DES ÉTUDES DANS L'OUEST (OUTAOUAIS)

Offre d'emploi

PROFESSEUR RESPONSABLE DES PROGRAMMES EN ADMINISTRATION

Description générale de la fonction :

- responsable du développement des programmes en administration
- gestion du programme de certificat en administration
- encadrement des étudiants et des professeurs
- enseignement : 2 cours par session

Qualifications :

- Maîtrise ou Doctorat en administration ou dans des sciences connexes.

Expérience :

- dans l'administration des affaires ou l'administration publique
- la plus polyvalente possible
- préférentiellement dans l'enseignement collégial ou universitaire

Qualités particulières requises :

- Bonne connaissance des associations dans le secteur de l'administration
- Sens des relations humaines et du marketing
- Capacité de se déplacer facilement dans et en dehors de la région de l'Outaouais
- Sens du travail d'équipe

Prière d'adresser votre candidature à :

Monsieur Jean-Bernard Guindon
Directeur
Université du Québec
Direction des études dans l'Ouest (Outaouais)
277, boulevard Alexandre Taché
Case postale 98
Hull (Québec)

DATE LIMITE : 21 juillet 1972

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-LÉONARD DE PORT-AURICE

Offres d'emploi

PROFESSEURS (3) EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Exigences :

- Détenir le diplôme (baccalauréat ou études supérieures) en relation avec l'emploi postulé.
- Faire la preuve (si possible) de compétence et d'initiative.
- Être bilingue de préférence.

PROFESSEUR DE 7^e ANNÉE FRANÇAISE (LOCALE)

Tâche : Enseigner à des élèves de notre milieu qui ont besoin d'une 7^e année d'études pour compléter le programme de l'élémentaire. (15 p. 20 élèves maximum).

Exigences :

- 15 ans de scolarité.
- Expérience de travail avec des élèves de niveau élémentaire.
- Intérêt pour les méthodes et l'école actives.
- Aptitude à reconnaître et aider des élèves qui ont connu des difficultés d'apprentissage au cours de leurs études.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae avant le 25 juillet au :

**Directeur général des écoles,
Commission Scolaire de St-Léonard,
8125, rue Colletterte,
St-Léonard, Qué.**

CEGEP BOIS-DE-BOULOGNE

offre d'emploi

COORDONNATEUR DE SECTEUR
secteur des sciences

Fonctions :

- Participer à l'élaboration des politiques pédagogiques du Collège.
- Organiser, coordonner et développer l'enseignement des sciences : Biologie, chimie, physique, mathématiques, éducation physique, techniques infirmières.
- En collaboration avec les chefs de départements, préparer et administrer le budget du secteur.
- Participer au recrutement du personnel du secteur.

Qualifications :

- Diplôme universitaire dans l'une des disciplines enseignées dans le secteur des sciences.
- Expérience dans l'enseignement.
- Connaissance des structures scolaires du Québec.
- Sens de l'organisation et aptitude au travail d'équipe.

Traitement : Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Date limite du concours : Les candidatures doivent être reçues avant samedi le 29 juillet 1972.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à :

**Secrétaire Général,
Collège Bois-de-Boulogne,
10555, Bois-de-Boulogne,
Montréal 355, P.Q.**



Environ 150 écoliers quittaient hier matin le Square Dominion à Montréal en direction de cinq autres régions du Québec. Agés de 12 et 13 ans, ils ont été choisis parmi 800 candidats pour participer à un programme d'échange interprovincial subventionné par l'entreprise privée et le gouvernement. Au cours des prochaines semaines, des foyers montréalais hébergeront des écoliers de la Gaspésie, du Saguenay et d'ailleurs.

(Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

Terre des Hommes 1972: course contre la montre avant l'ouverture, jeudi

par Gilles Provost

A peine quatre jours avant son ouverture officielle, jeudi prochain, Terre des Hommes '72 présentait encore hier l'allure d'un gigantesque chantier ou une foule d'ouvriers s'affairaient littéralement jour et nuit dans une véritable course contre la montre.

A première vue, pourtant, tout semble calme: les aménagements extérieurs sont déjà en place. Les bassins sont souvent remplis, les plates-bandes se parent de fleurs un peu malmenées, tout reluit de peinture neuve, les miniraills semblent impatients de rouler et la foule qui se presse à la sortie semble aussi impatiente d'entrer.

A l'intérieur, pourtant, tout reste à faire: des concessionnaires lavaient hier leurs boutiques. La biosphère fournissait d'ouvriers et de machinerie mais la végétation qui doit bientôt faire son charme brillait par son absence totale. Dans certains pavillons, on était encore à construire des murs, des escaliers, à installer des fils électriques, etc.

Au milieu de cela, des exceptions: l'URSS, l'Iran et l'Autriche sont pratiquement déjà prêts à recevoir leurs visiteurs à qui ils présenteront chacun une exposition complètement renouvelée.

La plupart des pavillons nationaux présentent le plus souvent une vue très partielle de leur pays: elles tiennent en général du bureau touristique ou du musée d'art (contemporain ou ancestral).

La France et la Pologne, par exemple, ont mis résolument sur l'aspect strictement artistique. La Chine semble aussi avoir voulu suivre cette voie qui a le mérite d'éviter les sujets litigieux. L'exposition du pays de Mao, pourtant, présente une production artistique résolument engagée dans la promotion de la révolution socialiste. Même les gravures traditionnelles présentant des paysages chinois permettent maintenant de discerner des usines ou des pylônes à haute tension.

D'autres pays, comme l'Autriche et la Yougoslavie ou même l'Iran ont plutôt mis sur l'aspect touristique. Dans le cas de l'Autriche on a axé tout le pavillon (ou presque) sur le thème des sports d'hiver, ce qui permet d'exposer longuement les multiples avantages du Tyrol à cet égard. Dans plusieurs cas, les pays ont simplement multiplié les belles photos, sortes de cartes postales de format "poster".

Le pavillon de l'URSS sort vraiment de la moyenne, avec ses multiples sections spécialisées: science, architectures, activités culturelles, artisanat, etc. Tout le pavillon est conçu de façon à présenter en même temps chacune des 15 républiques dont est constituée l'URSS depuis maintenant 50 ans. Il est difficile de comparer avec le pavillon américain qui est encore pratiquement vide.

Le pavillon iranien commémore aussi un événement spécial: le 2.500^{ème} anniversaire de la fondation de l'empire iranien. En un sens, le pavillon fait un peu penser à l'époque de Louis XIV puisque la famille royale du Shah d'Iran est vraiment le centre d'intérêt du pavillon qui a été redécoré très richement. Les éléments d'exposition manifestent nettement une certaine opulence.

Le pavillon de l'Iran n'est toutefois pas conçu pour être visité par un francophone! Le spectacle audio-visuel est certes bilingue mais fort peu d'explications en français accompagnent les objets exposés. Les hôtes qui seraient susceptibles de donner des explications sont toutes anglophones.

Ce problème semble d'ailleurs généralisé dans plusieurs pavillons: le plus souvent, il a été impossible au représentant du DEVOIR de faire affaire en français avec le personnel responsable des pavillons. Selon un membre du personnel de Terre des Hommes, le problème serait particulièrement aigu dans le pavillon de la Chine, de la Pologne et de la Yougoslavie.

L'unilinguisme semble même de mise dans plusieurs boutiques où le personnel s'affairait hier à disposer les marchandises diverses sur les étalages.

Ces boutiques seront d'ailleurs peu nombreuses cette année même si la ville a considérablement réduit les loyers à cause de la période d'ouverture plus courte. Un certain nombre de boutiques (déjà peu nombreuses sur l'île Sainte-Hélène) resteront inoccupées.

Parmi les concessionnaires que nous avons pu rencontrer, tous se disaient très déçus de la courte durée de l'exposition. C'est notamment vrai pour ceux qui prévoient avoir plusieurs boutiques et qui se retrouvent finalement avec une seule à cause de la fermeture de l'île Notre-Dame. Un concessionnaire a même envisagé de hausser ses prix pour faire plus d'argent.



Il est bien connu que les weekends caniculaires comme celui qui vient d'éprouver Montréal sont insupportables pour les adultes qui ont du mal à dormir, à manger, à marcher... En revanche, ceux des enfants qui peuvent trouver place dans les piscines et les barbotteuses semblent parfaitement heureux, comme en témoigne cette photo, prise à la barbotteuse municipale, au coin des rues Mont-Royal et Henri-Julien, à l'heure où le thermomètre marquait 91 degrés F. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

faits divers

La police recherche l'assassin

BROSSARD — L'escouade des homicides de la Sûreté du Québec poursuit toujours intensivement ses recherches en vue de retrouver l'individu qui a enlevé puis assassiné une jeune femme de 19 ans, Ursula Schultz, de Ville-Brossard, sur la rive-sud.

La jeune fille qui avait été enlevée jeudi alors qu'elle attendait l'autobus, a été retrouvée sans vie vendredi, à l'arrière d'une usine désaffectée de Laprairie.

Deux témoins ont affirmé avoir vu une voiture de l'année s'arrêter près de la jeune femme. Un homme d'allure

costaud en serait sorti pour la forcer à monter à bord de son véhicule.

Ursula Schultz, qui habitait chez ses parents à Brossard, empruntait le même trajet aux mêmes heures depuis deux mois, pour se rendre à son travail, dans une compagnie d'assurance de Montréal.

Selon la police, le cou de la victime portait les marques de ce que l'on croit être une balle de faible calibre. Une autopsie devait toutefois être pratiquée en fin de semaine.

Fermeture d'un motel du Nord

Le directeur de la Sûreté du Québec, M. Maurice Saint-Pierre, devrait recevoir aujourd'hui un rapport complet sur les incidents qui sont survenus vendredi au Motel Deux-Montagnes, dans les Laurentides, lesquels mettraient à jour une présumée protection politique.

L'incident est survenu vendredi matin, lorsque l'escouade de la moralité de la SQ, section Laurentides, a procédé à la fermeture du Motel Deux-Montagnes conformément à un ordonnance de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec exigeant la fermeture de l'établissement pour 30 jours.

A cette occasion, le gérant et nouveau propriétaire du motel, M. Gérard

Montplaisir, aurait déclaré au caporal Fernand Côté, en charge de l'escouade, qu'il était très surpris de recevoir une visite de la SQ en moins de quatre semaines alors qu'on lui aurait garanti l'impunité.

Les propos de M. Montplaisir ont été enregistrés sur bande magnétique par les policiers de la SQ et, en fin de semaine, des officiers de l'état-major ont été chargés de faire la lumière sur cette affaire et de présenter un rapport aujourd'hui.

On ignore si ce rapport sera rendu public et si des accusations seront portées mais, de toute façon, l'annonce de cette affaire a eu l'effet d'une bombe dans les milieux intéressés.

Fin de la rébellion à Baltimore

Les détenus rebelles de la prison de Baltimore ont regagné leurs cellules, hier après qu'on eut fait droit à leur demande d'expliquer leurs griefs au gou-

verneur de l'Etat du Maryland, M. Marvin Mandel.

La révolte a commencé dans la nuit de samedi à dimanche quand un grand nombre de détenus ont essayé d'escalader les clôtures de fil de fer barbelé au cours d'une récréation, malgré les coups de feu de sommation tirés par les gardiens postés sur un mirador.

Dans la mêlée, six détenus et deux gardiens ont été blessés. Un gardien que l'on croyait pris comme otage par les rebelles a réapparu plus tard d'une autre partie de la prison où il s'était caché.

Peu après minuit, dimanche, 110 policiers ont investi le bâtiment administratif de la prison sans rencontrer de résistance. Les prisonniers ont regagné leurs cellules sur la promesse qu'ils pourraient expliquer au gouverneur Mandel leurs griefs concernant surtout la classification des détenus et les soins médicaux.

Le gouverneur Mandel a visité la prison dimanche, pataugeant dans des mares d'eau et enjambant les meubles renversés. Il s'est entretenu avec plusieurs détenus et leur a promis qu'ils rencontreraient les autorités pénitentiaires dans la journée.

Bien que la mise à sac du magasin d'armes de la prison n'ait pas été confirmée, gardes et policiers continuent à fouiller les cellules à la recherche d'armes cachées.

Où sont les évadés de Millhaven?

PEMBROKE (CP) — Sur la foi d'informations selon lesquelles deux des évadés de Millhaven auraient été vus en fin de semaine non loin d'un poste d'essence de Pembroke, policiers et militaires ont poursuivi hier leurs recherches dans cette région, 80 milles au nord-ouest d'Ottawa.

Un pompiste a fait savoir à la police qu'il avait remarqué près de son établissement deux hommes dont le signalement correspondait, selon lui, à celui de deux des évadés. Mais, à l'arrivée de la police, les deux hommes avaient déjà quitté les lieux.

Par ailleurs, certains croient que quelques-uns des évadés de Millhaven pourraient avoir trouvé refuge dans la région métropolitaine. Mais aucune arrestation n'a encore été effectuée dans cette région.

Autre coup au trafic de drogue

MARSEILLE (AFP) — Un laboratoire clandestin de transformation de morphine base en héroïne a été découvert et 15 kilos d'héroïne pure ont été saisis samedi dans le sud-est de la France, près de la station balnéaire de Saint-Cyr-sur-Mer (Var). Quatre personnes dont trois frères, ont été appréhendées.

Les policiers de la brigade des stupéfiants de Marseille estiment que les quatre hommes arrêtés démantelaient le laboratoire. En effet, selon la police, le matériel très moderne découvert dans la villa isolée au milieu des pins semble avoir été utilisé dans un précédent laboratoire.

Un des quatre individus a été appréhendé dans les environs de la villa alors qu'il se trouvait au volant d'un camion contenant du matériel, pour terminer l'installation du laboratoire, une grande quantité de produits chimiques et 15 kilos d'héroïne pure.

C'est le troisième laboratoire de drogue découvert par les policiers depuis

le début de l'année en Provence, après celui de Montolivet chez les époux Pastoret, dans la banlieue marseillaise, le 27 janvier, et celui de Joseph Césari, le 28 avril, dans la banlieue Daubagne. Césari devait mettre fin à ses jours dans sa cellule peu de temps après.

Les douaniers marseillais avaient saisi de leur côté, à bord du chalutier Le Caprice des Temps, 425 kilos d'héroïne pure.

● A Montréal, les six trafiquants d'héroïne arrêtés jeudi soir par la Brigade des stupéfiants de la Gendarmerie royale du Canada subiront leur enquête préliminaire dès ce matin.

Ce groupe comprenant trois Montréalais liés au syndicat du crime local a été intercepté en possession de 20 livres d'héroïne, provenant présumément de France et valant sur le marché noir environ \$5 millions.

Il s'agissait de la quatrième opération d'envergure effectuée depuis le début de 1972 par la GRC.

Weekend tragique: 24 morts accidentelles

Vingt-quatre accidents mortels ont été dénombrés en fin de semaine au Québec et, encore une fois, la route et l'onde ont été les principales causes de ces accidents, avec respectivement 17 et 5 morts. La majorité des victimes sont aussi, encore une fois, des jeunes de moins de 30 ans.

Voici la liste des victimes transmises par la Sûreté du Québec, à 17h00 hier soir:

Ghislain Beauchamp, 17 ans, du 550 Chemin-des-Lots, à Saint-Gabriel, comté de Berthier, a perdu la vie vendredi soir sur la route 43, à Saint-Gabriel de Brandon, alors que sa moto a été renversée par une automobile.

Guy Sylvestre, 24 ans, du 620 rue Frontenac, à Berthierville, s'est tué vendredi soir lorsque son automobile a heurté un bulldozer, à Saint-Gabriel de Brandon.

Jacques Gauthier, 21 ans, du 8ième rang, à Saint-Germain, comté de Drum-

mond, s'est tué dans une collision entre une automobile et un camion, à Grantham Ouest.

Michel Brunet, 23 ans, du 1525 rue De Maricourt, à Montréal, s'est tué lorsque son automobile a heurté un lampadaire sur la route 40, à Ville Saint-Laurent.

Caroline Dufresne, 15 ans, de Saint-Sauveur, comté de Terrebonne, s'est noyée dans la rivière Simon, à Saint-Sauveur.

Jean-Pierre Desjardins, 16 ans, du 4572 rue Saint-Antoine, à Montréal, s'est noyé à Noyan, dans le comté de Missisquoi.

Jean Saint-Laurent, 20 ans, de Saint-Hilaire, Ghislaine Danault, 27 ans, de Saint-Hubert, et Robert Deloy, 48 ans, du 9263 rue Saint-Denis, à Montréal, ont trouvé la mort dans une collision frontale, survenue sur la route 11, à Labelle.

Voir page 6: Weekend

40 arrestations marquent l'occupation du club privé

SAINT-LEONARD DE PORTNEUF — Une quarantaine de personnes dont M. Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal de la CSN, ont été arrêtées samedi par la Sûreté du Québec pour avoir tenté d'occuper les terrains du Little Saguenay & Game Club dont le territoire privilégié englobe six clubs privés de chasse et pêche entre Rivière-à-Pierre et Saint-Léonard, dans le comté de Portneuf.

La manifestation organisée par le Mouvement d'abolition des clubs privés des territoires de la couronne (MACPTC) a été interrompue en vertu

de l'article 48 de la Loi sur la chasse et la pêche.

Les prévenus ont été conduits au quartier général de la Sûreté du Québec, à Québec, et ont été libérés sur parole samedi soir. Ils devront comparaître prochainement en cour et ils sont passibles, selon le règlement en question, d'une pénalité allant de \$5 à \$55 ou, à défaut, un maximum de deux mois d'emprisonnement.

L'action entreprise l'an dernier par le MACPTC doit se poursuivre, malgré tout samedi prochain, alors qu'un autre club privé sera occupé.

Une guerre juridique va s'ouvrir entre les deux centrales rivales

Après l'affrontement idéologique et au lendemain de la scission, les deux centrales syndicales CSN-CSD se livrent maintenant une guerre juridique.

La CSN vient en effet d'annoncer son intention de contester devant les tribunaux le maraudage que pratique la CSD dans ses rangs.

Dès le début de cette semaine, la Confédération des syndicats nationaux entreprendra des poursuites judiciaires pour obtenir l'annulation du référendum tenu par les travailleurs de la construction du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une première requête d'injonction doit être formulée ce matin.

En outre, le conseiller juridique de la CSN, M. Robert Marceau, annonçait qu'un "embargo sera effectué sur toute sortie d'argent de la caisse du syndicat au cours d'assemblées de sections cat représentant ces travailleurs et ceux-ci seront consultés au cours d'assemblées de sections pour savoir exactement ce qu'ils veulent."

Au cours d'un référendum tenu mercredi dernier, seulement 899 travailleurs de la construction de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean ont exercé leur droit de vote sur une possibilité de 2.698 syndiqués.

Or, selon le conseiller juridique de la CSN, "des irrégularités ont été commises lors de la préparation de la tenue du référendum". Aussi, a-t-il ajouté, des procédures seront prises pour qu'un minimum de démocratie soit respecté."

Plus précisément, M. Robert Marceau a soutenu que les articles 6 ayant trait à l'affiliation, 7, à la désaffiliation, et 16 aux structures syndicales, n'ont pas été respectés. "On a manifesté au cours de ces référendums un "mépris flagrant" de la constitution du syndicat régional des travailleurs de la construction du Saguenay-Lac-Saint-Jean."

Depuis la création de la nouvelle centrale syndicale CSD et après quelques semaines de maraudage et de changements d'allégeance, c'est le premier geste important indiquant que la CSN est décidée à mettre fin à l'exode de ses troupeaux.

La réaction n'a pas mis de temps à se faire connaître. L'ex-conseiller de l'information à la CSD, M. Yvon Valcin, a accusé le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, de se livrer à un syndicalisme juridique "afin d'endiguer la razzia."

"Le mouvement de désaffiliation des membres de la CSN pour se joindre à la CSD est irrévocable et va faire voler la CSN et Pepin en éclats."

M. Valcin se dit convaincu que la panique s'est emparée des dirigeants de la CSN.

"Pepin est un cadavre syndical, qui veut intimider les syndiqués par les chocs

électriques des injonctions. Le président de la CSN est illogique avec lui-même en abusant des injonctions alors qu'il a dénoncé une telle tactique judiciaire utilisée par le gouvernement le printemps dernier, lors de la grève générale des employés des secteurs public et parapublic. La CSN matraque les syndiqués en pratiquant un syndicalisme juridique et une pluie d'injonctions."

Fondée le 8 juin par suite d'une session au sein de l'exécutif de la CSN, la Centrale des syndicats démocratiques compte aujourd'hui 15.616 cotisants, regroupés dans 99 syndicats, tandis que d'autres votes de seaffiliation doivent être tenus à travers la province.

La CSD dit être assurée de l'adhésion des quelque 12.000 travailleurs des textiles et du vêtement. On laisse croire par ailleurs à la possibilité que les 10.000 ouvriers de l'Alcan feront un choix décisif en faveur de la CSD.

A cet égard, il se précise chaque jour que l'automne sera une époque décisive dans la lutte que se livrent les deux centrales syndicales. Trois congrès-clés seront tenus dans les secteurs de la métallurgie, de la construction et chez les fonctionnaires. L'enjeu de ces assises, qui porteront essentiellement sur la désaffiliation, est de 80.000 membres.

Le maire ne se prononcera pas maintenant sur le chef Saulnier

Le maire de Montréal, M. Drapeau, a déclaré hier, au cours de son entretien dominical à CKAC qu'il n'est pas encore en mesure de commenter des présentations des conclusions et le contenu du rapport de la Commission de police du Québec sur la conduite du directeur de la police, M. Jacques Saulnier.

M. Drapeau a donné l'assurance que les autorités municipales se prononceraient quand sera terminée l'étude complète de ce dossier.

Interrogé au sujet de l'ouverture prochaine de Terre des Hommes, le maire s'est dit convaincu que l'emplacement et les pavillons seront tout à fait prêts à recevoir le public à la date prévue, soit le 20 juillet.

Avez-vous lu

Le Dossier SEXUALITÉ

dans le numéro de juin - juillet de la Revue

Maintenant

En vente dans les kiosques et les librairies

Je désire recevoir MAINTENANT	REVUE MAINTENANT,
Abonnement ordinaire \$7. <input type="checkbox"/>	9820, Jeanne-Mance
Abonnement étudiant \$5. <input type="checkbox"/>	Montréal
	739-2758

Nom

Adresse

éditorial

L'intempestif CRTC

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne vient de rendre une décision fort contestable en rejetant le projet de réforme et d'expansion des services radiophoniques de la Société Radio-Canada.

En effet, la décision du CRTC ajourne indéfiniment la constitution d'un réseau de langue française de musique et d'émissions culturelles en modulation de fréquence (MF), ainsi que l'extension du réseau parallèle de langue anglaise. En outre, cette décision discrédite — ou tout au moins remet sérieusement en cause — l'évolution que la direction de Radio-Canada avait cru devoir faire subir, ces dernières années, à sa programmation radiophonique en modulation d'amplitude (MA), à la fois pour l'adapter aux goûts et besoins du temps et pour maintenir ses antennes en bonne place dans l'éventail d'écoute des auditeurs canadiens.

En plus longue période, enfin, la décision du CRTC paraît s'inspirer d'une philosophie de la radiodiffusion qui risque de scléroser la programmation de Radio-Canada (déjà suffisamment raidie, pourtant, par les lenteurs de l'appareil bureaucratique qui la gouverne) et d'interdire à la société toute espèce de concurrence efficace, côté style, techniques et formats, avec les radiodiffuseurs privés. La radio publique deviendrait alors pour de bon l'apanage d'un petit groupe d'initiés, qui en entretiendrait complaisamment la marginalité: en contrepartie, la majorité des auditeurs seraient privés, pour des motifs tout à fait accessoires, de la gamme d'informations et de divertissements que seule cette radio, de par ses ressources et son optique propre, est en mesure de mettre à leur portée. L'utilité et la pertinence d'un service radiophonique financé par l'Etat s'en trouveraient compromises dans l'esprit des contribuables et de leurs élus.

Impossible, néanmoins, de ne pas éprouver quelques sympathies à l'endroit de certains arguments avancés par le conseil dans sa décision du 29 juin. Le CRTC est vivement préoccupé par l'homogénéité de la programmation radiophonique au pays, une homogénéité qui, sous la pression des intérêts commerciaux, va chaque jour s'accroissant. Cette homogénéité sature les ondes de la même faconde, restreint l'éventail de choix et, partant les possibilités d'épanouissement des citoyens; il transforme cet instrument d'un nécessaire conditionnement social qu'est la radio en un système souvent répressif de manipulation et même d'abrutissement des consciences et des sensibilités. La structure et le fonctionnement de l'industrie radiophonique doivent donc être réformés; c'est là, selon toutes apparences, l'intention du CRTC et, à cet égard, il doit recevoir l'appui de tous.

Le Conseil juge, à bon droit, que l'existence d'un service radiophonique financé par l'Etat devrait être la garantie d'une diversité minimale dans la programmation (encore qu'il mise trop exclusivement sur ce facteur dans sa lutte contre l'homogénéisation des ondes). En conséquence, le Conseil estime que Radio-Canada devrait être affranchi complètement des impératifs commerciaux. La société ne devrait pas régler exclusivement sa programmation en fonction des styles et formats radiophoniques qui sont les "gros vendeurs" des postes privés; elle ne devrait pas, non plus, se laisser guider indûment dans ses choix par la volonté d'élever ses cotes d'écoute. Toutes positions qui, pour peu qu'on ne les érige pas en absolus et qu'on les interprète à la lu-

mière des données concrètes de la radio contemporaine, sont irréfutables.

A maints égards, toutefois, la décision du 29 juin indique que le CRTC menace de verser dans ces excès, en particulier par les jugements d'autant plus sommaires qu'ils demeurent abstraits portés par lui sur la programmation des réseaux MA de Radio-Canada — laquelle, à quelques ajustements près, aurait été celle de la première chaîne, "Radio un", dont la société d'Etat proposait l'institution. Ce faisant, le CRTC s'est fait, peut-être à son insu, le défenseur et l'apologiste d'une ère révolue du médium radiophonique; il favorise ainsi, à l'encontre de ses intentions déclarées, l'asservissement du plus grand nombre des auditeurs au brouet insipide et uniforme que les radiodiffuseurs privés déversent sur la plupart des fréquences disponibles.

Ces positions rétrogrades du CRTC sont rendues explicites par l'interprétation qu'il fait du premier alinéa du paragraphe (g) de l'article deux de la Loi sur la radiodiffusion: "que le service national de radiodiffusion devrait être un service équilibré qui renseigne, éclaire et divertisse des personnes de tous âges, aux intérêts et aux goûts divers, et qui offre une répartition équitable de toute la gamme de la programmation".

Il y a trente ans, avant l'avènement de la télévision et la multiplication des fréquences radiophoniques, alors que les habitudes d'écoute des Canadiens étaient encore sédentaires et continues, cet impératif pouvait imposer à Radio-Canada de programmer ses émissions en fonction de ce que l'on pourrait appeler "l'universalité consécutive". D'une heure à l'autre, on passait de la chronique de bridge au chant grégorien, en passant par Shakespeare et Rina Ketty et, en cumulant les auditeurs minoritaires, on espérait rejoindre le plus grand nombre, sachant d'ailleurs qu'une bonne partie de la troupe supporterait sans tourner le bouton le documentaire d'une heure et demie sur la carrière scientifique d'Henri Poincaré.

Mais les temps ont changé et avec eux les besoins; de sorte que pareille interprétation du mandat de Radio-Canada est aujourd'hui aberrante. Pour l'avoir compris sur le tard, pour avoir mis du temps à ranger aux archives les formats d'hier et négligé d'opter au moment opportun pour les techniques radiophoniques qui, même si elles sont souvent apparues d'abord sur les ondes privées, n'en étaient pas moins le reflet de nouveaux besoins et préférences, la Société d'Etat a perdu l'écoute d'une fraction inquiétante de la classe ouvrière, de la jeunesse et même de la petite bourgeoisie. La programmation publique demeure épidémiquement hétérogène; c'est son auditoire qui s'est homogénéisé; c'est pourquoi Radio-Canada est aujourd'hui en mauvaise posture pour assumer la fonction qui est celle de tous les moyens de communications de masse, soit le renforcement des solidarités sociales.

C'est ce dérapage que Radio-Canada voulait corriger en universalisant sur le mode contemporain sa programmation MA — "Radio un" — et en confiant à ses nouvelles chaînes MF — "Radio deux" — l'alimentation culturelle des auditeurs minoritaires. Mais le CRTC n'a pas vu l'ornière dans laquelle la société d'Etat est enlisée. Le Conseil affirme, par exemple, que Radio-Canada "ne peut pas, comme toute entrepri-

se privée, modifier et adapter ses services aux impératifs découlant des fluctuations du marché pour survivre en tant qu'institution". C'est confondre marché et auditoire, rentabilité privée et utilité sociale, appât du gain et souci de la pertinence.

Partant de ce postulat, le Conseil vient près d'enjoindre à Radio-Canada de n'avoir que souverain mépris pour sa cote d'écoute — donc, pour l'importance et la composition de son auditoire; étrange précepte, venant d'un organisme qui souhaite, par ailleurs, maximiser le rendement du dollar fiscal du contribuable radiophonique! Radio-Canada aura beau avoir la meilleure programmation du monde, selon les canons d'Harry Boyle, elle ne survivra pas longtemps en tant qu'institution si personne ne l'écoute; et, à vrai dire, elle ne méritera pas de survivre.

Le zèle "anti-commercial" du CRTC va jusqu'au puritanisme lorsqu'il se penche sur les formats et les styles de la programmation. "Le conseil est fermement convaincu qu'on doit résister énergiquement à toute tendance, de la part de Radio-Canada, d'obtenir de meilleures cotes d'écoute en imitant ou en se rapprochant de la programmation des postes commerciaux", lit-on dans la décision du 29 juin. C'est confondre substance et accident, comme dirait saint Thomas. Un format radiophonique n'est pas nécessairement mauvais parce qu'il est utilisé par les radiodiffuseurs privés. Il suffit de passer d'Yvon Dupuis à "Présent à l'écoute" ou d'écouter "Cross-country Check-up" pour découvrir ce que peut devenir un "phone-in", lorsque la radio publique s'en empare. L'homogénéité et la bêtise sont moins dans le contenu que dans le contenu; et plutôt que de chercher des puces à Radio-Canada, le CRTC ferait mieux de chasser la vermine qui pulule sur les ondes privées.

Signalons enfin que le CRTC, dans sa décision, a soulevé, sur la dépendance des réseaux publics de Radio MA à l'endroit des postes privés qui leur sont affiliés, des questions qu'il appartient à lui-même de trancher. Le conseil déplore en effet que les contrats d'affiliation puissent limiter à 14 ou 27 heures par semaine le quantum de programmation publique diffusé par l'affilié — une fraction trop faible des 130 heures hebdomadaires d'antenne de Radio-Canada. En même temps, le CRTC reconnaît par la bande que la nature de ces contrats est largement dictée par les impératifs commerciaux auxquels sont assujettis les postes privés en cause.

Cela étant, la régie est-elle disposée à recommander que ces postes soient intégrés aux réseaux publics, par voie de nationalisation ou autrement? Est-elle prête à sacrifier le compromis entre programmation locale et programmation nationale, contestable certes, qui s'est institutionnalisée au fil des années, au profit d'une extension des réseaux publics?

En attendant que le CRTC tranche ces questions — et toutes les autres posées par la fin de non-recevoir qu'il a opposé à la requête de Radio-Canada — les amateurs de musique et d'émissions culturelles du Canada français, hors de Montréal, et de régions entières du Canada anglais (les provinces de l'Atlantique, les Prairies) devront rester sur leur appétit ou se contenter de la "musaque" sirupeuse des postes MF privés.

C'est le prix qu'il nous faut payer pour un excès de zèle des anges gardiens de nos ondes...
Claude LEMELIN

La Fonction publique aux oubliettes?

par LAURENT LAPLANTE

Le courriériste du Devoir à Québec faisait état samedi de rumeurs alarmantes au sujet du ministère québécois de la Fonction publique. Du congé sabbatique que solliciterait le sous-ministre Roch Bolduc à l'abolition discrète du ministère tout entier, toutes les possibilités semblaient ouvertes. Pour peu qu'une partie seulement de ces rumeurs se confirme, on assistera tantôt à des négociations entre un Front commun qui ne l'est plus autant et un ministère qui n'a peut-être pas les promesses de la vie éternelle.

L'équipe gouvernementale avait pendant les premières phases des négociations, magistralement tenu son bout. Certes, la présentation des dossiers et même des arguments souffrait d'un excès de technocratie, mais, au moins, la position gouvernementale s'articulait à partir de données objectives. On pouvait contester certains des chiffres que l'argumentation gouvernementale sélectionnait sans motivation suffisante ou privilégiait indûment, mais on acceptait assez bien les principes mis de l'avant par les négociateurs patronaux. Il fallait, on en convenait volontiers, tenir compte de l'augmentation du PNB, du rognage exercé sur le pouvoir d'achat par l'inflation, etc. A partir de là, l'équipe gouvernementale avait procédé à certaines évaluations et avait conclu à la justification d'un taux d'augmentation de 4,8%. Les principes étaient sains, leur utilisation taillonnée et trop conservatrice, mais, au moins, la partie syndicale et le public savaient comment le gouvernement avait mis au point sa proposition.

Ce jugement vaut pour l'ensemble des positions gouvernementales de cette première époque. Elles brillaient par leur clarté,

si bien qu'elles demeuraient faciles d'accès, mais elles se déployaient parfois en applications discutables. A titre d'exemple, rappelons la caisse de retraite des enseignants qui fit l'objet de féroces affrontements. Le gouvernement affirmait, au niveau des principes, la nécessité de combler le déficit actuariel de la caisse de retraite. Il en déduisait l'urgence de majorer la cotisation des enseignants de 5 à 7%. Cependant, le gouvernement négligeait de fournir les chiffres sur sa propre cotisation au cours des premières décennies du régime. Le déficit était donc réel, mais on ne savait pas s'il fallait, en toute équité, en faire payer tous les frais par la partie syndicale. Ainsi, la clarté du principe cotoyait une fois de plus l'ambiguïté de la conclusion.

Il n'en fallait pas davantage pour que la partie syndicale se sente à l'étroit à l'intérieur des cadres technocratiques fixés par les négociateurs patronaux. Les représentants du Front commun pouvaient flâner l'équivoque, mais ils ne parvenaient pas toujours à en localiser la cause avec précision. Sur tout, ils éprouvaient des difficultés à exercer des pressions sur des technocrates serins et fort peu impliqués émotivement. Les dirigeants du Front commun exigeaient donc l'entrée en scène du ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, et, du même coup, la politisation du débat. Le ministre, fidèle aux principes établis publiquement dès le départ, résista constamment à cette tentation et permit aux négociateurs gouvernementaux de maintenir dans son intégrité la position de l'Etat et de conserver le plein contrôle de la stratégie patronale. Claires, technocratiques, rigides, les premières négociations correspondaient à ce que le gouvernement

avait voulu. Pour tous ces motifs, la première équipe de négociateurs gouvernementaux et l'ancien ministre de la Fonction publique méritaient, de la part du cabinet qui les avait mandatés, autre chose qu'un coup de pied au bas du dos.

Le gouvernement adopta pourtant d'autres vues dont il ne pouvait s'en rapprocher qu'à condition de pendre haut et court ses négociations de la première ronde. On avait ordonné à M. L'Allier et à son équipe de défendre une "ligne dure". On avait d'ailleurs engagé M. Choquette à agir de la même manière à l'endroit des policiers provinciaux. Lorsque d'autres intérêts et d'autres urgences convainquirent M. Bourassa des avantages d'une ligne plus souple, il ne s'embarassa pas, pour renvoyer ses premiers lanceurs aux douches et pour expédir au monticule son lanceur de relève, M. Jean Courmoyer. On sait comment celui-ci régla à grands frais le sort des policiers et on redoute ce qu'il peut faire dans le cas du Front commun.

Ces volte-face ne sont ni élégantes, ni rassurantes. Avec M. Bourassa, décidément, chacun fait mieux d'adopter la psychologie des agents secrets que met en scène "Mission impossible": "Dans cinq secondes, cette enregistrement contenant vos instructions va s'autodétruire. Si jamais vous êtes pris, nous déclarerons que vous avez toujours agi à l'encontre de nos instructions".

Les méthodes du premier ministre se caractérisent par leur froide et souvent efficace inhumanité et aussi par un abus systématique du recours proprement politique. M. Bourassa a toujours plusieurs cordes à son arc et il n'a visiblement pas d'objection à ce que ses mi-

nistres, à tour de rôle, lui servent ainsi de cordes de remplacement. D'autre part, à en juger par le sort qui est fait au ministère de la Fonction publique et par celui qu'a connu le ministère des Affaires intergouvernementales, on doit constater que le premier ministre concentre autour de sa personne et de collaborateurs libéraux demeurés à l'extérieur du gouvernement une part croissante de responsabilités et de décisions. Loin de se déconcentrer, le pouvoir se centralise.

Dans sa façon de manier ses ministres, M. Bourassa se révèle infiniment plus costaud et roublard qu'on ne l'aurait pensé. Il les jette devant lui comme autant d'écrans protecteurs et il parvient à se tirer de la plupart des crises sans avoir personnellement encaissé un seul coup. D'autres y ont laissé leur peau ou une part de leur crédibilité, mais lui est presque toujours demeuré à l'extérieur des câbles. Face à face avec une crise, il tergiverse, virevolte ou pleure dans le chandail de M. Trudeau; tant qu'il peut demeurer à l'arrière-scène, il tire ses ficelles et manie ses acteurs avec un art consommé. Dans le cas présent, les vagues du Front commun ne sont même pas parvenues jusqu'à lui.

D'autre part, les méthodes mises en oeuvre par M. Courmoyer depuis qu'il assume le ministère de M. L'Allier rappellent trop les penchants de M. Bourassa pour qu'il n'y ait pas profond accord entre les deux hommes sur le plan de la stratégie. Le nouveau ministre de la Fonction publique s'entoure d'hommes neufs et de collaborateurs issus de l'entreprise privée plutôt que de fonctionnaires et de cadres permanents. Il en résulte un renouvellement des figures dont les négociations peuvent, à court terme, bénéficier grandement. Les négociateurs syndicaux,

Suite à la page 6

Le mot du silencieux

Debout les mous

par ALBERT BRIE

Nous ne marchons pas. Nous nous asséons, nous nous accoupons, nous nous suspendons, nous nous alongeons, nous nous tenons sur la tête, mais nous ne marchons plus. C'est dépassé; c'est même un peu bête. Surtout, c'est si fatigant.

Le médecin ne recommandera plus à madame d'inscrire la marche dans sa cure d'amaigrissement. Il perdra sa clientèle et se fera une réputation de vieille barbe. N'allez pas répandre que la marche est un sport, on vous rira au nez. Il ne se peut pas qu'un sport ne coûte rien à son adepte. Seul le golf sauve la marche de la réprobation générale.

Moi-même, j'ai cessé de faire des promenades à pied. J'avais pris l'habitude, après déjeuner, de faire le tour d'un quadrilatère de ma banlieue. Les fournisseurs de l'arrondissement commencèrent à chuchoter entre eux que je ne devais rien foutre dans l'existence pour me balader de la sorte. Ensuite, les commerçants entrèrent dans la ronde allant répandant que je devais être malade et qu'il m'était sans doute prescrit d'aérer mon organisme atteint. Quand elles surent que je marchais pour marcher, elles se demandèrent si par hasard le mal dont je souffrais ne se situait pas au-dessus de mes épaules.

Pour mettre fin à la rumeur, je fixai un but à ma promenade, une motivation, comme il est de bon ton de dire. Je me rendais à la pharmacie acheter un paquet de cigarettes, dont j'avais pourtant ample provision à la maison, ou me procurer un magazine que je savais ne pas trouver là. Peut-être, était-ce mon imagination, toujours est-il que je soupçonnai les commerçants aux fenêtres de penser: "Faut-il être assez idiot pour faire tant de pas alors qu'il y a une voiture à sa disposition". Agacé de faire jaser, je renonçai à la promenade diurne.

Je reportai cet exercice pédestre au soir dans l'ombre propice, personne ne vous reconnaît, vagabond solitaire et libre, au fil des rues désertes. Du moins, je le croyais. Or le danger est encore grand de marcher dans la nuit. On vous prend pour un rôdeur. Il est déjà si peu naturel de marcher le jour que cela confine à la bizarrerie de

vous y mettre dans l'obscurité. Dans mon cas, les chiens se mirent à aboyer et les femmes à presser le pas. J'avais déjà assez souffert de passer pour un pitésiste ou un idiot; avant qu'on ne me range dans la catégorie des maniaques lubriques, je mis un terme à toute déambulation.

Combien y a-t-il de gens qui marchent encore pour le plaisir ou le bien que cela procure? N'y aurait-il que les facteurs? Je m'étonne que ces vaillants messagers n'aient pas encore exigé de l'Etat un moyen de locomotion de style vélo ou chaise roulante. Il n'en reste pas moins que ces professionnels du pedibus cum jambis ne sont pas ostracisés comme le sont ceux qui risquent l'aventure de la marche pour elle-même.

Chez les jeunes, la situation de la marche est encore plus navrante. Il vaudrait mieux que les enfants que feront nos enfants — s'ils en font — naissent culs-de-jatte. Car un fait creve les yeux: nos héritiers entraînent leurs appendices pédestres comme des membres parasitaires. Montrez-moi un garnement qui se sert de ses extrémités à d'autres fins que d'administrer des coups à son semblable.

C'est avec l'avènement de l'automobile que l'utilité des jambes a commencé d'être contestée. Chaque famille ou presque ayant son automobile, on peut se demander si l'excision de cette partie du corps ne sera pas pronée par un nouveau malhusien, favorable au raccourcissement.

Enfin, la télévision a consommé la disgrâce de la jambe et du pied. Les petits gamins en particulier ont adopté un mode de traction jamais pratiqué avant eux. Ils avancent ventre à terre, s'aidant des coudes et des genoux. Je doute que ces enfants devenus grands soutiennent comme beaucoup le prétendent que l'homme descend du singe. Ils opéreraient plutôt en faveur d'une origine crocodilienne.

Cette désaffection, cette excréation dont la marche est l'objet me fait craindre pour l'esprit humain. En effet, regardez-de près et vous constaterez qu'il se trouve de plus en plus de gens qui ont fait de leurs pieds et jambes le siège de leur intellect.

lettres au DEVOIR

Où les diplomates russes ont-ils appris la politesse et le français?

Le 21 août 1968, les Soviétiques entrent en force sur le territoire de la Tchécoslovaquie. Ils ont déclaré qu'ils ne laisseraient pas s'emparer d'une colonie qu'ils contrôlent à profit depuis 1948.

Cette même journée, je me trouve en touriste à Prague au volant d'une Renault, toute neuve, ma première voiture, que j'ai achetée depuis deux mois seulement et que je dois rapporter ici selon un plan spécial de la Régie Renault. Un char d'assaut russe crase complètement ma petite voiture. C'est une perte totale. Je prends des photos et réussis à obtenir d'un officier russe l'attestation écrite de cette destruction.

De retour au Canada, je confie l'affaire au Ministère des affaires étrangères. Ce dernier tente de réclamer indemnité des autorités tchécoslovaques en vertu d'un contrat d'assurance que j'avais contracté à la frontière. La tentative échoue, les Tchécoslovaques répliquent que ce contrat ne couvrait pas de tels risques. Même si ce ministère n'a pas fait tout ce dont sa position privilégiée au sein de la communauté diplomatique internationale lui aurait permis de faire, je dois cependant admettre que les diplomates canadiens se sont comportés à mon égard comme des gens "bien élevés".

Avant d'entendre conseil à un professeur de droit international privé à l'Université de Montréal, ce dernier, après m'avoir fait remarquer qu'un Etat étranger jouit d'une immunité particulière à l'encontre d'une action en justice, m'a plutôt suggéré de procéder par voie diplomatique en m'adressant au consulat ou à l'ambassade russe et en invoquant les règles

de l'équité universelle. Sur ce conseil, j'ai fait parvenir à l'ambassade, et au consulat, une réclamation par laquelle, en toute déférence, j'explique ma situation et demande réparation du préjudice. "Si un agent russe m'avait occasionné un préjudice ici même au Canada, si par exemple, une limousine de votre consulat était entrée en collision avec ma voiture à Montréal, leur ai-je entre autre expliqué, les règles de l'équité universelle reconnues aussi bien dans votre système de Droit que dans le nôtre, auraient exigé de nous qu'indemnité me soit versée. Le fait que tel préjudice ait été occasionné hors du territoire canadien ne justifie en rien le comportement contraire".

Quoi qu'il en soit de toute mon argumentation que je considère comme bien fondée et que je serais prêt à soutenir devant quiconque, la raison maîtresse qui a motivé la présente adresse au public, c'est l'impolitesse avec laquelle les autorités russes m'ont répondu. Pour faire suite à ma réclamation, les "diplomates" russes m'ont fait parvenir la courte missive que vous trouverez en annexe. Cette missive qui n'est pas datée, qui n'est même pas signée, qui m'est parvenue dans une enveloppe écrite à la main avec tous les documents que je leur avais fait parvenir est une insulte à tout notre peuple. Elle est écrite dans une langue qui n'est ni du français, ni de l'anglais, qui se rapproche peut-être de la syntaxe russe, je n'en ai aucune idée. Au surplus, elle constitue à sa face même un évitement enfantin. Sur aucun des nombreux points soulevés dans ma réclamation,

tion ne formule-t-elle de commentaires. Il me semble inconcevable qu'un Etat de l'importance de l'URSS maintienne au consulat de Montréal des "diplomates" de cet ordre là et au surplus que l'ambassade à Ottawa à qui j'avais fait parvenir également ma réclamation cautionne un tel comportement. Je considère tel comportement comme une insulte et un manque de respect et je suis convaincu que tous les lecteurs le considéreront également comme tel.

Si, après lecture de la présente, les autorités russes daignent excuser le comportement du dernier de leurs "diplomates" et daignent répondre convenablement à ma demande, je m'engage à en faire part publiquement. Si par contre, aucune suite n'est donnée publiquement à la présente et un bref délai, vous pourrez confirmer définitivement l'opinion que vous devez avoir des "diplomates" russes.
Michel DAGENAIS
Montréal, le 10 juillet 1972

P.S. Voici le texte de la réponse reçue du consulat de l'URSS à Montréal:

"Nous avons reçu votre lettre du 24 mai. En ce qui concerne votre problème nous ne pouvons vous donner aucun conseil car votre accident s'étant arrivé à la territoire de Tchécoslovaquie. Vous pouvez vous adresser aux autorités Tchécoslovaques pour faire savoir la possibilité de satisfaire votre réclamation.

Bien à vous
Secrétaire"

Pour sortir la SSJB de Valleyfield de la stagnation

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, regroupant près de 200.000 membres, a décidé de changer son nom en celui de Mouvement National des Québécois.

Par ailleurs, il existe cinq diocésaines dissidentes des S.S.J.B. regroupant environ 75.000 membres. Ces groupes s'étaient séparés de la Fédération à cause de partisanerie politique libérale. Ce sont Québec, Amos, Sainte-Anne de la Pocatière, Sherbrooke et Valleyfield. Or, des négociations sérieuses laissent entrevoir que les 4 premières reviendraient et se joindraient au Mouvement National des Québécois.

Il reste le cas de Valleyfield. L'attitude de l'exécutif de la S.S.J.B. de Valleyfield dans l'affaire du voyage dans l'ouest l'été dernier des "jeunes travailleurs" de la S.S.J.B. Valleyfield" dont la moyenne d'âge était de 35 ans environ, a laissé plusieurs de ses membres songeurs. Lorsque la S.S.J.B. de Valleyfield publie di-

manche dernier dans Québec-Press que elle n'a pas changé de nom parce qu'elle désire demeurer en dehors de toute alliance politique, on est porté à sourire, surtout lorsque l'on connaît la couleur libérale de plusieurs des membres de l'exécutif.

Il n'y a qu'une seule solution face au fait que Valleyfield sera bientôt isolé et que la S.S.J.B. locale risque d'être bientôt la seule à s'appeler encore S.S.J.B., les autres s'étant ralliées au Mouvement National des Québécois: il faut que des membres avertis et progressistes de cette société locale fondent la Section de Valleyfield du Mouvement National des Québécois, pouvant être même rattachée à la Section de Montréal, si c'est le vœu général. Ainsi les membres pourrions-ils se libérer de l'attaché politique partisan d'un exécutif qui a toujours régné en roi et maître au sein de la S.S.J.B. de Valleyfield.

Qu'a fait cet exécutif à part de déclarer pompeusement être d'ac-

cord pour le français langue de travail? Partout au Québec le M.Q.F. (Mouvement Québec français) du Mouvement National des Québécois met sur pied des équipes de gens qui recueillent des signatures, sur une pétition demandant au gouvernement Bourassa de déclarer le français langue du travail au Québec. Or à Valleyfield, aucune collaboration de l'exécutif de la S.S.J.B. à ce sujet, alors qu'il est évident possible de mobiliser des équipes de sollicitation de signatures à l'occasion des fêtes de la St-Jean. Où est la bonne volonté de la S.S.J.B. de Valleyfield, au-delà des grandes déclarations venant de gens habitués à des dialogues de sourds? Comment peut-on croire la S.S.J.B. de Valleyfield sincère lorsqu'elle souhaite aux Québécois une bonne fête nationale alors que dans les faits, par son immobilisme, elle contribue à affaiblir la cause nationale de notre collectivité?
Guy BLANCHARD, médecin
Valleyfield, le 12 juillet 1972

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 11 novembre 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année; six mois: \$19. À l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22; trois mois: \$12. Édition du 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste étrangère sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépot légal. Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

POINT DE VUE

La sécurité de l'emploi et la qualité de l'enseignement

par MARC-ANDRÉ LEMAY

La sécurité d'emploi constitue, à l'heure actuelle, un aspect de plus en plus important de la négociation des conditions de travail. Dans la conjoncture actuelle de relâchement des marchés et de surplus de l'offre de travail, il apparaît pour plusieurs groupes que la seule solution pour garantir un revenu constant consiste à prendre des dispositions pour protéger leur droit au travail de façon permanente.

Le secteur public n'échappe pas aux bouleversements que connaît le secteur privé en ce qui concerne les licenciements collectifs. Dans le contexte actuel de l'organisation scolaire, nous sommes condamnés à hurler à la lune à chaque mois de mai, de plus en plus fort à chaque année, afin de protester contre le massacre moral perpétré contre la profession enseignante. Et pourtant, il y a bien longtemps déjà que le Conseil supérieur

de l'Éducation a recommandé: "que, dans la mesure du possible, le ministère et les commissions scolaires prévoient les mécanismes assurant la sécurité d'emploi, la stabilité et le perfectionnement du personnel enseignant". (Conseil supérieur de l'Éducation, rapport 1965-66, 1966-67, p. 291).

Vers la même époque, l'U.N.E.S.C.O. faisait une recommandation dans le même sens: "la stabilité professionnelle et la sécurité d'emploi sont indispensables aussi bien dans l'intérêt de l'enseignant que dans celui de l'élève et elles devraient être garanties même lorsque des changements sont apportés à l'organisation de l'ensemble ou d'une partie du système scolaire."

"Les enseignants devraient être protégés efficacement contre les actions arbitraires de nature à affecter leur situation professionnelle ou leur carrière." UNESCO: confé-

rence intergouvernementale spéciale sur la condition du personnel enseignant, Paris, 5 oct.-1966, nos 45-46).

Voilà qui nous mène loin des 3.300 congédiements de l'an passé et des 5.400 de cette année!

Si, par le passé, les enseignants ont pu jouir d'une certaine sécurité d'emploi, c'est davantage dû à une pénurie de personnel qu'à des garanties juridiques ou contractuelles précises.

Malheureusement, le système d'éducation connaît un certain nombre de bouleversements dont les effets se font sentir de façon brutale sur la sécurité d'emploi des enseignants.

Principales causes de l'insécurité d'emploi

L'évolution démographique du Québec est caractérisée par une récente diminution brusque du taux de natalité qu'il serait facile d'imputer à la "pilule".

Cette chute dans le taux de natalité ne fait plutôt que vérifier la théorie en vertu de laquelle l'élevation du niveau de vie agit comme une sorte de frein à la natalité. De même, l'urbanisation croissante, avec son cortège de difficultés en ce qui touche la rareté, l'exécutif et les coûts excessifs des logements, constitue un autre frein à la revanche des berceaux. La généralisation du travail féminin est un autre facteur contribuant fortement à la baisse de la natalité.

Quelles qu'en soient les causes cependant, il n'en reste pas moins que cette baisse du taux de natalité se traduit présentement par une baisse dans les inscriptions qui se fait sentir dans l'immédiat aux niveaux maternelle et élémentaire et qui se fera sentir également plus tard aux niveaux secondaire et collégial.

De plus, le rythme de création de nouvelles unités sco-

laires, commissions scolaires régionales et CEGEP, est pratiquement nul. On assiste présentement au mouvement inverse par la généralisation des fusions ou annexions de commissions scolaires locales: la Loi 27 s'applique déjà dans l'ensemble du Québec et la faible protection qu'elle accorde aux enseignants quant à leur sécurité d'emploi n'est pas sans nous inquiéter sérieusement.

Avec l'utilisation optimale des locaux scolaires que permettra cette centralisation administrative de l'enseignement élémentaire, il est à prévoir des surplus de personnel à plusieurs endroits encore pour les années à venir.

A cette baisse des inscriptions et à la généralisation des fusions et annexions scolaires au niveau élémentaire il faut ajouter la disparition graduelle des classes de septième année qui se traduira sûrement par une baisse notable dans la demande d'enseignants pour le niveau

élémentaire.

Par ailleurs, le passage des enseignants de septième année qui suivent obligatoirement leurs élèves au secondaire, présente un certain nombre de problèmes, dont celui de la qualification légale exigée pour enseigner à ce niveau. Tous les enseignants de septième année possédant, par exemple, un brevet élémentaire ou un brevet C, risquent un non-renouvellement pour cause de non-qualification légale, s'ils sont appelés plus tard à enseigner à la deuxième ou troisième année du secondaire.

Il est aussi de plus en plus question de régionalisation des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) et de spécialisation des régions ainsi formées, ce qui signifie une baisse en perspective en ce qui concerne la demande d'enseignants à ce niveau.

• L'auteur de ce texte est conseiller en relations du travail à la Corporation des enseignants du Québec. L'article que nous publions ci-dessous est extrait de la livraison de juin de la revue "Action pédagogique", que publie cinq fois l'an la CEQ. Même si l'on comprend, en lisant le texte, qu'il a dû être rédigé avant certaines concessions récentes du gouvernement en matière de sécurité d'emploi des enseignants, on y trouvera un excellent résumé des arguments qui appuient les revendications présentées par la CEQ dans la négociation en cours.

Cours d'été TROIS-PISTOLES 40e Anniversaire

L'Université de Western Ontario a le plaisir d'inviter les anciens étudiants de l'École d'été de Trois-Pistoles à participer à la célébration du 40e Anniversaire de l'école. Les festivités auront lieu du 4 au 6 août 1972, à Trois-Pistoles.

Si vous désirez participer, nous vous demandons de bien vouloir retourner ce coupon dûment rempli afin de faire les réservations de logement requises.

Nom
 Adresse
 Année à l'école
 Date d'arrivée de départ
 Si possible, nous aimerions demeurer:
 chez une famille dans un hôtel dans un motel
 Nombre de chambres et lits requis
 Prière d'envoyer ce coupon aussitôt que possible à:
 Le directeur Cours d'été de Trois-Pistoles
 C.P. 1268
 Trois-Pistoles, Cte Rivière-du-Loup, P.Q.

La position de McGill dans l'affaire Loyola

par R. E. BELL

Il semble tout à fait légitime que l'avenir de l'enseignement postsecondaire des anglophones du Québec fasse l'objet de débats et que l'opinion publique ait un mot à dire avant que le gouvernement prenne une décision. Toutefois, la controverse créée par la publication prématurée du rapport du Conseil des universités, relativement à l'avenir de Loyola, a engendré de nombreuses critiques sur le "rôle de McGill" dans ce rapport. J'ai tenté dans le présent exposé d'expliquer la situation de la façon la plus simple et la plus réaliste possible. On pourra d'ailleurs facilement vérifier les affirmations énoncées dans ce texte.

Le Conseil des universités est un comité consultatif composé de

dix-sept (17) membres désignés par le ministère de l'Éducation et représentant l'administration publique, le corps enseignant, les étudiants et le public en général. Le recteur de l'Université Sir George Williams, M. John O'Brien, faisait partie de ce Conseil depuis sa création, il y a trois ans, ainsi que M. Leo Yaffe, professeur de chimie de McGill, qui a participé aux travaux du comité au cours des neuf derniers mois. Leur mandat a pris fin il y a quelques jours à peine. Le vice-recteur de McGill, M. Robert Shaw, en faisait également partie jusqu'à sa démission en février 1971.

Deux problèmes connexes sont apparus relativement à l'enseignement postsecondaire (C.E.G.E.P.

et universités) de langue anglaise au Québec. Tout d'abord, en raison du transfert de la première année scolaire de l'ancien système universitaire au niveau du C.E.G.E.P., ainsi que de l'introduction d'une nouvelle année scolaire dans les C.E.G.E.P., les établissements d'enseignement anglophones font face à une pénurie de locaux dans les C.E.G.E.P., mais accusent un surplus de locaux dans les universités. Ces constatations ont été rapportées par le comité "English Language Post-Secondary Institutions" ou "ELPSI" (Établissements anglophones d'enseignement postsecondaire) chargé de prévoir les effectifs scolaires des prochaines années. Le ministère de l'Éducation a déjà pris connaissance du rapport du "ELPSI" et de sa version révisée.

Le deuxième problème est celui de "l'avenir de l'Université Bishop et du Collège Loyola", ainsi désigné par le ministère de l'Éducation. Il est connu que Québec n'a jamais considéré le Collège Loyola comme une université et qu'il s'inquiétait du nombre important d'établissements anglophones d'enseignement supérieur dans la province par rapport à l'importance numérique de la population de langue anglaise.

Au début du mois de mai dernier, le Conseil des universités a présenté un projet de rapport intitulé "L'avenir de Bishop's University et de Loyola College" et a demandé aux établissements anglophones (y compris Loyola) de lui faire part de leurs remarques et commentaires. Quelques jours plus tard, soit le 17 mai, il y eut une réunion du Comité "ELPSI" à laquelle assista le Père Malone du Collège Loyola. Au cours de cette réunion, j'ai expliqué en détail la position que j'avais l'intention de soutenir devant le Conseil. Deux jours plus tard, j'ai exposé cette même position lors de la réunion du Conseil à Chicoutimi (de me suis même servi des mêmes notes manuscrites lors de ces deux réunions).

Un groupe de Loyola, dirigé par le père Malone, se présenta à cette réunion et s'y rendit un peu plus tôt que celui de l'Université McGill. Ainsi, ils purent à l'avance plaider contre la position de McGill. Mais quelle était donc notre position? En premier lieu, nous avons présumé que les pourparlers entre Sir George Williams et Loyola porterait fruit et se solderaient par la fusion des deux établissements d'enseignement. C'est ce que ces derniers avaient laissé entendre dans un communiqué conjoint paru il y a quelques mois. Nous ne pouvions donc penser autrement. Naturellement, l'Université McGill n'a pas pris part aux pourparlers. Nous en avons déduit que la nouvelle université assurerait une présence continue du niveau universitaire dans les deux établissements d'enseignement. Nous n'avons jamais recommandé la "disparition" de l'un ou l'autre de ces établissements.

PAESANO
 Le Restaurant Italien de Montréal - 731-8221

COLLÈGE AHUNTSIC
TECHNIQUES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE
 Programmes :
 310.01 Techniques policières;
 310.02 Techniques correctionnelles;
 310.03 Techniques judiciaires.

L'inscription des adultes pour les programmes déjà mentionnés se fera aux dates suivantes:
24 au 28 juillet 1972, de 9.00 h. à 19.00 h., au Collège Ahuntsic, 9155 Rue St-Hubert, MONTRÉAL

Les listes des cours offerts ainsi que le programme seront fournis lors de l'inscription. Les Techniques auxiliaires de la justice s'adressent aux policiers (310.01), aux agents de la paix, au personnel pénitencier (310.02), ainsi qu'au personnel para-judiciaire (310.03).

* Note : Dans le cas du programme 310.01, Techniques policières, une deuxième semaine d'inscription aura lieu du:
31 juillet au 4 août 1972, de 9.00 h. à 19 h., au Collège de la Police, 4375 rue Ontario Est, Montréal

un visage sans rides

avec le **lifting biologique** la séance \$15.00

josette ghedin
 2030 rue crescent
 téléphone 845 9323 845 7611

le Collège Macdonald étant le deuxième campus de McGill. Comme ébauche de solution au problème des locaux dans les C.E.G.E.P., nous avons proposé que le deuxième campus de chaque université soit mis à la disposition des C.E.G.E.P. Nous avons en outre indiqué que cela se faisait déjà sur le campus Macdonald dans le cas du John Abbot College (C.E.G.E.P.). Nous avons également soumis au Conseil un ensemble de notes portant sur quatre solutions possibles au problème de l'espace dans les C.E.G.E.P. Nous avons choisi d'en présenter une verbale devant le Conseil. De plus, nous avons ajouté qu'il n'y avait aucune raison, selon nous, qui empêcherait l'Université Bishop's de continuer d'enseigner les "Liberal Arts".

On blâme McGill d'avoir dit des choses qu'elle n'a pas dites en réalité. Cela peut provenir de ce que certaines personnes ont prétendu à tort que le Conseil des universités avait adopté la position de McGill, ou il peut s'agir tout simplement d'erreurs ou de fausses citations.

L'Université McGill n'a jamais suggéré "une fusion des deux campus en une seule université dans le centre-ville". Nous n'avons pas recommandé l'"abandon" du Collège Macdonald ou de Loyola. Nous n'avons pas laissé entendre que les étudiants de Loyola devraient venir à McGill; nous avons toutefois indiqué, en nous fondant sur les statistiques du Conseil que Sir George Williams pourrait recevoir tous les étudiants du niveau universitaire de Loyola et qu'ainsi ils n'auraient pas à venir à McGill. Nous n'avons nullement l'intention d'augmenter la population étudiante actuelle de l'Université McGill.

J'espère que les présents pourparlers aboutiront à d'heureuses solutions pour l'ensemble de la société.

VOLS CANADA-EUROPE CANADA
 Vers l'EUROPE aller-retour à partir de \$188 (selon la saison)
 DESTINATIONS Paris Bruxelles-Zurich Madrid-Geneve
 S.E.T.A. Vacances 1176 rue Drummond Montréal 107 Tél.: 861-0200

VOTRE CHEVELURE...LES CONSEILLERS IGNORANTS ET LES FAUSSES PROMESSES.

Il est aisé de comprendre que de nombreux malaises guettent la plus belle des parures. Le seul conseil valable que nous puissions donner, en cas de problèmes capillaires, est de ne jamais reporter la décision de se faire suivre par un spécialiste. Trop souvent il arrive que la personne atteinte se contente de conseils d'amis, ou de voisins. Elles utilisent des lotions anti-écou ou anti-écou qui peuvent causer une détérioration plus qu'importante. Avant d'appliquer un remède guérit tout, il est indispensable de déterminer l'infection en cause. Ne vous laissez jamais impressionner par les conseils qui, en fait ne possèdent aucune expérience valable. Ils ignorent le fonctionnement du cuir chevelu, les interventions possibles, et principalement la valeur des produits recommandés. A chacun ses connaissances, à chacun sa compétence. Ne vous adressez pas à n'importe qui: ne croyez pas AUX MIRACLES ET AUX FAUSSES PROMESSES. Les traitements du cuir chevelu sont souvent très longs. Ne dépensez jamais \$500 pour posséder après traitement une chevelure exceptionnelle?? Les traitements du cuir chevelu donnent dans beaucoup de cas de très bons résultats, mais jamais de miracles.

Après de nombreuses années d'expérience capillaire de contacts permanents avec les personnes qui nous accordent leur confiance, que peut conclure le Centre Capillaire Pierre des différentes difficultés rencontrées, les réussites obtenues, parfois les échecs subis? Quelles sont les espérances que nous pourrions lui accorder? Il est bien délicat de répondre catégoriquement à des questions aussi simples mais qui en réalité couvrent un immense terrain d'action et de soins; sans règles bien définies.

Il nous est très malaisé de tirer des conclusions concrètes desquelles chacun des individus pourrait tirer une panacée pour éviter dans l'avenir des difficultés capillaires. Le public perd très souvent de vue que la chevelure n'est pas uniquement un élément décoratif, mais au contraire une partie intégrée du corps humain qui est régie par les nombreuses lois de complexité connue ou inconnue.

Jugez par vous-même avant de suivre des conseils qui peuvent s'avérer fantaisiques et erronés. Prenez donc rendez-vous. Nos trichologues sauront vous conseiller.



P.S. Nous avisons notre clientèle de la province, que l'étude capillaire initiale se fait exclusivement à notre bureau de Montréal. Le Centre Capillaire Pierre n'a pas de délégués parcourant la province en son nom. Toute représentation utilisant le nom du Centre Capillaire Pierre s'avère frauduleuse.

par *Raymond Tienne*
 R.A.P. LD26A
 TRICHOLOGUE

Centre Capillaire Pierre
 EDIFICE PLACE CANADIENNE
 450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 - 288-1424
 Sortie de Métro Sherbrooke-Berri Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 8h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

Seulement Métropolitain peut vous offrir ces spéciaux
HARDING NYLON
 INSTALLATION ET SOUS-TAPIS INCLUS
 NOTRE PRIX **695** v.c.

C'est un tapis à la fois pratique et durable. Profitez du magnifique choix de couleurs dans les nouvelles teintes. A ce prix dérisoire vous ne pouvez manquer ce spécial.

Installation et sous-tapis inclus

TAPIS COMMERCIAL Idéal pour chalet. Salle de jeux et patio. Choix d'un magnifique coloris. NOTRE PRIX \$389 v.c.	ACRILAN Peluche • Ciselé • Velours HARDING ARMSTRONG DELANESE Faites votre choix parmi plusieurs tapis d'Acrlan de Monsanto facile d'entretien et durable. \$795 v.c.	DUPONT 501 Fait d'un filament continu de nylon, ce tapis bosselé résiste aux taches et est facile d'entretien. 495 v.c.	VÉRITABLE OZITE Tapis intérieur et extérieur. Choix de 6 couleurs populaires. \$238 v.c.
--	---	---	--

SERVICE A DOMICILE GRATUIT
254-6003
 FACILITÉS DE PAIEMENT
 *36 mois pour payer *
 Charge* 1er paiement en août 1972 * 90 jours sans intérêt.

LES DISTRIBUTEURS DE TAPIS METROPOLITAIN
5692 EST, JEAN-TALON (COIN LACORDAIRE) 254-6003

INSTALLATION DE GOUTTIÈRES HO-DO
 EMAILLES • CUIVRE GALVANISÉ • ALUMINIUM
 RÉPARATIONS ESTIMES GRATUITS
 MONTRÉAL 322-4160
 QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU MÉTAL Inc.
 Vous êtes bricoleur? Demandez les HO-DO spécial pour bricoleur chez votre marchand de matériaux de construction.

J.L. Chapdelaine
 Président des Distributeurs de Tapis Métropolitain.
 AUBAINES FANTASTIQUES SUR MARQUES RECONNUES
 Harding, Armstrong, Canadian Celanese, Burlington, Barrymore, Crossley Karastan, Kraus, Peerless, Ozite BMK, Firth, Coronet, Caravelle et plusieurs autres.

suites de la première page

BELFAST

entièrement bouché hier par des barrages de l'armée et de la police, des chevaux de frise barrent toutes les grandes artères menant au centre de la ville. L'objet de cette opération, selon l'armée, est d'interdire aux auteurs d'attentat à la bombe de s'échapper trop facilement du centre de la ville. Cinq chicanes d'entrée ont été aménagées; trois pour permettre aux ambulances, voitures de pompiers, de police, et véhicules militaires de pénétrer dans le centre, et deux pour laisser le passage des autobus. Ceux-ci sont arrêtés et soigneusement fouillés chaque fois qu'ils s'y présentent.

Cette opération a un caractère expérimental, a indiqué un porte-parole militaire qui a précisé que si l'expérience s'avérait efficace, sans toutefois provoquer trop d'inconvénients pour les usagers, il pourrait être envisagé de créer des barrages permanents. Le centre de Belfast deviendrait ainsi, sous la protection des forces de sécurité, une véritable zone interdite.

D'autre part, l'armée a retrouvé un obus de mortier au cours d'une opération de fouille dans le quartier catholique de Lower Falls. Après le premier tir de mortier essuyé samedi par un poste militaire dans le quartier catholique de Springfield Road, il se confirme que l'I.R.A. dispose maintenant de mortiers. Elle utilise déjà, depuis la rupture de la trêve, il y a une semaine, des bazookas. Un commissariat de police et un poste de l'armée ont d'ailleurs été attaqués au bazooka hier matin dans le quartier catholique d'Andersonstown.

La puissance accrue des armes utilisées par l'I.R.A. depuis la fin de la trêve est un des nouveaux sujets de préoccupation des forces de sécurité et des autorités britanniques en Irlande du Nord.

SECTEUR

employés soient heureux de travailler pour le gouvernement.

Depuis les débuts des négociations à la table centrale, les quatre points litigieux ont fait l'objet de discussions: l'assurance-salaire, le régime supplémentaire de retraite, les salaires et la sécurité d'emploi. Tout en faisant état de progrès sur la plupart des points, le ministre indique qu'il sera vraisemblablement obligé d'imposer le décret dans le secteur de l'éducation parce que les commissions scolaires ont refusé le point de vue du gouvernement au sujet de la priorité de l'emploi.

Quant au problème de l'assurance-salaire, M. Cournoyer indique que les progrès sont intéressants. Il croit que tenant compte de certaines modifications techniques indispensables, le syndicat a commencé sérieusement à comprendre le point de vue du gouvernement et qu'il sera possible de s'entendre dans les jours qui viennent.

Outre le quantum, le chapitre des revendications salariales implique en second lieu "l'appariement de fonctions" d'un secteur à l'autre à l'intérieur de la fonction publique. Après un départ pénible, M. Cournoyer rappelle que les deux parties se sont rapprochées après la formation d'un comité technique.

Au chapitre du régime supplémentaire de retraite, M. Cournoyer reconnaît que "c'est rigide". "Pour la raison simple, explique-t-il, que nous avons un déficit actuariel très fort."

Enfin, le ministre de la fonction publique fait observer qu'il faut pour toujours comprendre que les syndicats savent faire des propositions intéressantes, que leurs dossiers sont mieux préparés que jamais et que l'intelligence ne se trouve pas du même et seul côté gouvernemental.

VIETNAM

De plus, la défense anti-aérienne nord-vietnamienne rend les vols de l'aviation extrêmement dangereux. Durant un assaut lancé la semaine dernière contre le nord de Quang Tri, 21 hélicoptères américains ont été touchés ou abattus. L'un d'entre eux a tué en s'écrasant 60 Sud-Vietnamiens et deux Américains.

A Saigon, le porte-parole du haut commandement américain a déclaré hier que les B-52 avaient effectué 25 missions de bombardement au cours de la journée.

Six d'entre elles ont eu pour objectifs les lignes de communication et les zones de ravitaillement au alentours du port nord-vietnamien de Dong Hoi, situé à environ 70 km au nord du 17ème parallèle.

Le centre de la zone démilitarisée qui borde le 17ème parallèle a été également bombardé par les B-52, qui visaient un objectif nord-vietnamien installé à 30 km au nord-nord-ouest de Quang Tri.

Au Sud-Vietnam, les régions de Quang Tri et de Hué ont été bombardées par les B-52. Neuf missions ont eu lieu au nord-ouest, au nord-nord-ouest et au sud-ouest de la capitale de la province de Quang Tri, six autres ont attaqué des concentrations "ennemies" situées en arc de cercle au nord-ouest, à l'ouest et au sud-ouest de l'ancienne capitale impériale.

PATRIARCHE

re), ont déposé leur bulletin dans l'urne. Deux métropoles ont procédé au dépouillement du scrutin qui a établi l'élection de Mgr Dimitrios au trône patriarcal.

Une liste de 15 métropoles, tous membres de l'Endimoussa, avait été présentée au gouverneur d'Istanbul aux fins d'approbation. Onze d'entre eux avaient obtenu l'agrément des autorités.

Parmi les quatre non-agrés figure Mgr Meliton, métropolitain de Chalcédoine, ancien doyen du Saint-Synode.

Dimitrios Ier, né Dimitrios Papadopoulos, a vu le jour à Istanbul, en 1914. Il a été sacré évêque en 1964 par Athénaïos Ier. On croit généralement que le nouveau patriarche est très proche du tout-puissant doyen du Saint-Synode, Mgr Meliton. Outre le grec et le turc, le chef de 250 millions d'orthodoxes parle couramment le français.

TRUDEAU

C'est à Smith Falls que M. Trudeau s'est arrêté en premier lieu. Il a passé là une heure complète à répondre à des appels téléphoniques sur les ondes de la station locale CJET. De nombreux citoyens de l'endroit se sont adressés à lui comme à une sorte d'ombudsman, mais le dialogue qui a sans doute le mieux retenu l'attention a été celui qu'il a engagé avec une femme du nom de Joyce McGlade, qui s'intéressait d'abord à la progéniture du premier ministre qu'à M. Trudeau même.

Joyce McGlade a voulu savoir le poids actuel du jeune Justin Trudeau. "Ma réponse sera approximative, a répliqué le premier ministre. Il pesait 20 livres la dernière fois..."

Mme McGlade: "Et il a presque sept mois?"

M. Trudeau: "Presque sept mois en effet. Je ne sais si cela en fait un géant ou un pygmée, mais à mes yeux il est..."

Mme McGlade: "Encore une question. Combien de temps consacrez-vous à votre fils?"

M. Trudeau: "Jamais assez de temps. Comme la plupart des parents, des pères en particulier, je le vois le matin au lever et je joue un peu avec lui, et je le vois une fois encore à la fin de la journée, quand je reviens chez moi, pendant à peu près une heure. C'est tout."

A Prescott, le premier ministre a eu à peine le temps d'allumer un vieux canon bicentenaire pour donner le signal de départ d'un pageant militaire: la pluie s'est aussitôt mise à tomber, alors même que la fanfare jouait l'hymne national. Plusieurs spectateurs ont couru se mettre à l'abri, mais M. Trudeau est resté immobile, au garde-à-vous: la majorité des gens ont fait comme lui, et ont été mouillés. Mais la pluie devenant plus lourde, c'est à la fin tout le spectacle qui a été interrompu, et à son tour le premier ministre a fait comme les autres, et a cherché refuge sous la plate-forme des invités d'honneur.

A Brockville, peu après, au cours d'une réception organisée par les clubs sociaux de l'endroit, le premier ministre a prononcé une courte allocution et a répondu à plusieurs questions qui lui sont venues de l'auditoire.

Un guide en particulier a voulu savoir comment pouvait être résolu le problème des gens qui recevaient plus d'argent des services de bien-être qu'ils n'en pouvaient gagner en travaillant.

"J'ai entendu souvent parler de cette question, a répondu M. Trudeau. La chose est sûrement fréquente, je ne puis le contester. Mais je ne perds pas de vue que dans l'ensemble

notre régime de bien-être veille à donner une assiette vitale aux personnes qui se trouvent dans le besoin et qui sont vraiment incapables de travailler, pour une raison ou une autre..."

"Ce régime ne s'adresse manifestement pas aux gens qui peuvent travailler. Il faudrait rayer des listes de prestations les personnes qui refusent le travail qu'on leur propose. Mais pour le faire, il faudrait demander aux employeurs d'indiquer aux services de bien-être le nom des gens qui refusent l'embauche, et je crois que la majorité des employeurs n'aime pas jouer au panier percé."

HORIZONS

qu'elle dépassait celle du dollar américain pour la simple raison que l'économie canadienne est en excellent état de santé aux yeux des financiers internationaux.

Le premier ministre a par contre une fois de plus déclaré qu'il n'avait pas encore arrêté la date précise des prochaines élections fédérales.

WEEKEND

Suite de la page 3

William Louis Diabo, 27 ans, de Caughnawaga, s'est noyé en tentant de traverser le fleuve Saint-Laurent.

Nicole Létourneau, 24 ans, du 3816 rue Saint-Joseph, à Verdun, a été mortellement frappée par une automobile à Saint-Paul, Îles-aux-Noix.

Roger Côté, 26 ans, de Plessisville, et Léo Lemay, 33 ans, de Trois-Rivières, ont perdu la vie dans un capotage et un dérapage, survenus sur la route 34A, à Sainte-Eulalie, comté de Nicolet.

Adrien Poulin, 33 ans, du rang Saint Bruno, à Saint-Jules, a été tué par la foudre samedi soir.

Ange-Aimé Poulin, 41 ans, de Saint-Gédéon, comté de Frontenac, a perdu la vie dans une collision frontale, survenue sur la route 24, à Saint-Martin.

Donald Mailloux, 31 ans, de Rivière-du-Loup, est mort quand sa moto a été heurtée par une automobile.

Gilles Caron, 30 ans, de Rivière-du-Loup, est mort à la suite d'une collision frontale, survenue sur la route 132 A, à Saint-Patrice.

Donat Fradette, 24 ans, de Saint-Fabien, comté de Montmagny, a perdu la vie dans une collision frontale, survenue sur la route 26, à Saint-Paul.

Clément D'Astou, 31 ans, sa fille Nathalie, 7 ans, et Diane Lévesque, 9 ans, tous de Rimouski, ont péri noyés à la Chute-du-Bois-Brûlé, à Rimouski.

Mme Donald Dubé, 21 ans, de Princeville, comté d'Arthabaska, s'est tuée dans un capotage à Cabano.

Henri Gilbert, 47 ans, de Sainte-Germaine, comté de Dorchester, a mortellement été frappé par une automobile sur la route 53, à Sainte-Germaine.

Renaud Croteau, 13 ans, de Stratford, comté de Wolfe, s'est pendu accidentellement en jouant dans le grenier de la maison de ses parents.

LA FONCTION

Suite de la page 4

qui se sont butés constamment à la fermeté et même à l'intransigeance de l'ancienne équipe, peuvent en effet considérer comme une concession majeure le remplacement de certains de leurs vis-à-vis et y voir de la part de M. Cournoyer un geste d'apaisement.

Cependant, le recours à des équipes temporaires et à des conseillers politisés compromet le programme de rationalisation élaboré sous la direction de M. Bolduc. De 1965 à 1968 et de 1968 à 1971-72, une équipe stable est parvenue à définir clairement les différentes tâches, à constituer des échelles comparatives entre nombre de secteurs gouvernementaux et privés, à créer de nouveaux outils statistiques et à élaborer les principes qui sous-tendent les relations d'un Etat avec ses collaborateurs. Remplacer cette équipe permanente et aguerrie par des nomades, même très

compétents, prive l'Etat d'une continuité qu'on pensait avoir enfin trouvée. Au départ de l'équipe libérale, faudra-t-il recommencer à pied d'oeuvre? Devra-t-on, parce que des concessions à courte vue auront été consenties, reprendre le laborieux processus de "construction d'escaliers" sur lequel gouvernement et Front commun se sont épuisés depuis des mois?

Certains bruits qui circulent font simplement écho à la réalité. En effet, les changements survenus au niveau des négociateurs gouvernementaux traduisent la volonté de modifier, même au prix de quelques têtes, la proposition gouvernementale. Il en résulte, dans certains cas, un assouplissement appréciable et heureux des positions gouvernementales, mais il était parfaitement possible au gouvernement de modifier le mandat confié aux négociateurs sans étrangler les négociateurs. On ne l'a pas voulu. Les nouvelles rumeurs inquiètent donc doublement.

Hydro-Québec: le médiateur attend le mémoire des deux parties avant le sept août

Le médiateur spécial dans le conflit qui oppose l'Hydro-Québec à ses quelque 8.500 employés affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) a demandé à chacune des parties de lui remettre d'ici le 7 août un mémoire qui précisera notamment les motivations de ses exigences à l'égard de l'autre partie.

M. Yvon Dansereau compte ensuite rencontrer les parties séparément "pour évaluer les positions prises ainsi que les buts recherchés en utilisant ces deux mémoires comme instrument de travail". C'est ce qu'indique un communiqué de

l'Office d'information et de publicité du Québec, publié hier.

Selon ce communiqué, le médiateur est assuré que les deux mémoires "pourront jeter un éclairage complet et constructif sur un nouveau départ", maintenant que sont connus le nombre et l'importance des questions qui font l'objet du litige entre les parties.

Les trois syndicats impliqués dans le conflit (employés de bureau, hommes de métier et techniciens) avaient débrayé le 21 juin puis repris le travail le lendemain en échange de la désignation du médiateur spécial.

Deux gros incendies à Montréal

Deux violents incendies ont fait rage hier matin dans la métropole, causant des dommages matériels importants à une fabrique de toitures métalliques et à une maison de trois étages, à Outremont.

Le premier incendie s'est déclaré peu avant 9h au 836 avenue Dollard, à Outremont. L'immeuble a été évacué par les pompiers qui ont mis près de six heures à maîtriser des flammes.

Devant l'importance du sinistre les pompiers d'Outremont ont d'ailleurs dû faire appel à leurs confrères des villes de Westmount, Saint-Laurent et Mont-Royal. Le feu a complètement détruit

l'étage supérieur de la maison et gravement endommagé les deux autres.

Au cours de l'opération, trois pompiers ont été légèrement incommodés par la fumée et ont dû être conduits à l'hôpital.

Par ailleurs, quelques minutes plus tard, les pompiers de Montréal, répondant à trois alertes, se sont rendus à l'usine de la firme H. B. Beloff Roofing située au 5.700 rue Christophe-Colomb, où le feu s'était déclaré à l'arrière de l'édifice.

L'incendie a duré là aussi plusieurs heures et les dégâts matériels sont considérables. Personne toutefois n'a été blessé.

La sécurité de l'emploi et la qualité de l'enseignement

suite de la page 5

trices de St-Octave de l'Avenir constitue une illustration flagrante de cette donnée sociale du Québec.

Il ne faudrait pas passer sous silence le phénomène des Drop Out: on sait que plusieurs élèves s'empresent de quitter l'école dès qu'ils ont atteint la limite de l'âge de fréquentation scolaire obligatoire. A Montréal seulement, on perd annuellement l'équivalent d'une polyvalente à cause de ce phénomène. Ailleurs, au Québec, la situation est tout aussi dramatique.

A ces changements quantitatifs, il faut ajouter un phénomène qui a produit des changements qualitatifs importants, au niveau secondaire surtout. Il s'agit du déplacement de la demande de professeurs de l'enseignement "général" vers le secteur "professionnel", par suite de l'intégration de ce secteur dans les commissions scolaires régionales et les CEGEP.

Ce déplacement de la demande, créé délibérément par une décision du ministre de l'Éducation, en vue de rendre polyvalent le système public d'enseignement se traduit par une diminution

relative de la demande de professeurs pour le secteur "général" et d'une augmentation extraordinaire de la demande de professeurs d'un type nouveau pour le secteur professionnel.

Pendant ce temps, certaines commissions scolaires régionales doivent recruter des enseignants dans les chantiers de construction, les stations de service, les hôtels ou restaurants, les bureaux, etc., pour remplir des postes de professeurs de menuiserie, de soudure, de plomberie, de mécanique-automobile, de pâtisserie, de boucherie, de technique commerciale, etc.

C'est donc la ronde de l'émission de tolérances d'engagement qui risque de recommencer, suivie de la ronde annuelle de congédiement de N.L.Q.

Il ne faut pas ignorer non plus l'incidence de la législation linguistique sur la demande de travail. Des études préliminaires nous indiquent que le réseau scolaire francophone compte 400 professeurs en moins à cause de la fameuse Loi 63, et ce, depuis deux ans seulement.

Depuis longtemps, la C.E.Q. affirme que la formation

des maîtres souffre d'un manque flagrant d'orientation. Dans le contexte des bouleversements actuels, cette carence se fait sentir avec encore plus d'acuité.

Présentement, le système continue à produire des maîtres condamnés au chômage dans des secteurs où il y a des surplus notoirement. Par ailleurs, rien ne semble devoir être fait pour combler les besoins les plus criants provoqués par la polyvalente de l'enseignement secondaire.

Il n'est évidemment pas question de recommander de contingerter les admissions à la formation des maîtres, ni de forcer le choix de carrière. Il nous semble cependant, que nous pourrions atteindre une certaine planification de la formation des maîtres par des mesures d'incitation (bourses, abattements des frais de scolarité) et d'information sur les opportunités de carrières.

Remplacer les "vides" par les "surplus"

L'objectif d'une politique de main-d'œuvre pour l'enseignement peut difficilement être atteint dans les conditions actuelles: plusieurs facteurs qui influencent l'offre et la demande de travail sont peu connus ou hors de contrôle pour l'instant et plusieurs partenaires "tripotent" dans le décor avec des pouvoirs,

des devoirs et des responsabilités différents.

Le fonctionnement du marché du travail dans l'enseignement est anarchique et incohérent, parce qu'il n'existe aucun carrefour pour étudier le fonctionnement, pour centraliser les informations sur ce marché et pour récupérer les différents éléments d'une politique de main-d'œuvre qui ne sont pas déjà disponibles ou applicables aux enseignants.

La fonction placement de l'actuel B.Q.P.I. (ou B.Q.P.E.) n'a pas empêché le système de produire un grand nombre de chômeurs réels ou camouflés au cours des dernières années.

Le gouvernement du Québec contrôle pratiquement tous les leviers qui affectent l'offre et la demande de travail dans l'enseignement, par le pouvoir qu'il possède de fixer les objectifs en éducation; maintien d'écoles normales d'Etat, reconnaissance d'écoles normales privées, certification des maîtres, subvention aux institutions, bourses d'études, création d'unités scolaires, fusions, polyvalence, etc. et ce. C'est donc au niveau du gouvernement, en tant que tel, que nous devons faire porter l'essentiel de nos revendications en matière de politique de main-d'œuvre.

C'est pourquoi nous demandons une clause de sécurité d'emploi visant à combler les "vides" par les "surplus" et prévoyant le maintien du revenu. De plus, afin de régler les problèmes en longue période, nous demandons la création d'un centre de planification des ressources humaines dont les objectifs sont les suivants:

- a) veiller à l'application des stipulations concernant la sécurité d'emploi;
- b) organiser et administrer un service de placement;
- c) faire ou susciter des recherches relatives au fonctionnement du marché du travail dans l'enseignement, ou collaborer à de telles recherches avec d'autres organismes;
- d) servir de carrefour de référence et d'information pour aider les enseignants à bénéficier des services à la main-d'œuvre qui leur sont disponibles et applicables;
- e) fournir aux enseignants certains services spécifiques qui ne leur sont pas disponibles en vertu des régimes d'assistance à la main-d'œuvre. (v.g. recyclage)

La conception de cet organisme émane de la convergence d'études, de recherches de réflexions et d'expérimentations diverses en matière de politique sectorielle de main-d'œuvre. De plus, ce centre devrait constituer la charnière indispensable pour articuler l'ensemble de nos revendications et de nos actions en matière de sécurité d'emploi.

Malheureusement, l'attitude du gouvernement, face à cette demande, est plutôt déconcertante.

Il est inconcevable que des employés fassent seuls les frais des réorganisations administratives ou des bouleversements structurels qu'aucune école, aucune expérience ne les a préparés à affronter, d'une part, et pour lesquelles aucune compensation n'existe, d'autre part.

Les enseignants ne doivent pas être des outils que l'on "stoke" sur les tablettes en fonction des besoins que l'on

a ou que l'on cesse d'avoir. En cette matière, comme en bien d'autres, l'Etat doit être à l'avant-garde et assurer le maintien en emploi et, conséquemment, le maintien du revenu des employés qui l'ont servi et qui sont encore disposés à le faire.

Le droit de l'enfant

Si le droit de l'enfant signifie encore quelque chose, on peut raisonnablement supposer que l'enfant a aussi droit à des maîtres chargés de lui dispenser cette éducation.

Pour que des maîtres compétents puissent dispenser sereinement l'éducation à des enfants, il faut qu'ils soient assurés, jusqu'à un certain point, d'une sécurité d'emploi et d'une sécurité du revenu.

Si le droit de l'enfant signifie réellement quelque chose, il faut assurer à ceux qui leur procurent cette éducation les garanties contractuelles et juridiques requises pour leur permettre de dispenser un travail de qualité, dans un climat de sécurité.

Des études psychologiques démontrent que la sécurité d'emploi et la sécurité de revenu contre les risques sociaux se reflètent sur la qualité du travail des salariés. Nous prétendons que ces observations scientifiques valent également dans le cas des enseignants.

Lorsqu'on se sait en sécurité, on peut plus facilement se concentrer sur son travail. La tâche quotidienne devient plus légère, les élèves profitent d'un meilleur enseignement. C'est une réaction en chaîne qui s'amorce au bénéfice de toutes les parties en cause.

ACADÉMIE ET ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DANSE DES GRANDS BALLET CANADIENS
Directrice: Ludmilla Chiriaeff
COURS D'ÉTÉ
Ballet classique, danse moderne et Jazz
à Montréal du 24 juillet au 26 août
Renseignements: 4848 boul. St-Laurent, Tél.: 849-8024
à Québec du 17 juillet au 11 août
Renseignements à Québec: Mme R. Lesage, 653-7791

DÉCÈS
Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4.30 p.m. heure de tombée.

C'est toute une vente!
NOTRE FAMEUSE VENTE D'ÉTÉ MAINTENANT EN COURS NE LA MANQUEZ PAS!
Max Beauvais de la rue St-Jacques
383 RUE ST-JACQUES • 288-9261

LUSSIER. A Montréal, le 16 juillet 1972 à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Louis Philippe Lussier née Cécile Viel. Elle laisse dans le deuil outre son époux, 3 enfants, Jean-Pierre, Raymond, Monique (Mme Maurice Lacoste). Les funérailles auront lieu mercredi 19 courant. Le convoi funéraire partira des Salons Urzel Bourge Ltee blvd Décarie et Notre-Dame à 10 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer.

Carrière au Secrétariat
★ Dactylographiez 75 mots-minute
★ Sténo + 200 mots-minute
SPÉCIAL: RECYCLAGE EN DACTYLO \$89.50
Institut de Sténotypie International Inc.
1015 BEAVER HALL HILL, MTL.
(Métro Victoria, sortie Belmont) **878-9186**

Ultime Rappel
le cours de la dernière chance:
Anglais*
A PRIX REDUITS
Nombre d'élèves limité
APPELEZ: 288-3111
Montréal, 50 Place Crémazie 387-2566
Sherbrooke, 1845 o., rue King 569-9179
Trois-Rivières, Edifice Place Royale 378-2811
Montréal, 2055 rue Peel 288-3111
Berlitz
Cours de traduction et service de traduction
*Aussi: Espagnol — Italien — Allemand

Chacun à sa façon de voyager.
Moi j'aime les hôtels Sheraton.

Peu importe la période de l'année ou la destination, que ce soit par affaires ou par plaisir, Sheraton saura toujours vous plaire. Vous trouverez les meilleures chambres, d'excellents repas et une atmosphère agréable à travers le monde.
À Montréal appelez le numéro ci-dessous ou consultez votre agence de voyages.
Pour service immédiat 842-5861

Sheraton Hotels & Motor Inns
A WORLDWIDE SERVICE OF I.T.T.

arts

Poésie

Ces jeunes recueils qui sont

par Jean-Guy Pilon

Dans l'attente d'un commencement COMME POUR RENAISSANCE A travers les corps Pour la première fois Mutuellement embrasés par le feu

Ces quelques lignes sont extraites du recueil d'un jeune poète, Georges Noël, et elles me semblent s'appliquer fort bien non seulement au recueil de ce poète de Québec, non seulement à un de ses émules de Montréal, Robert Lalonde, mais également à beaucoup (sinon la majorité) des premiers recueils qui paraissent. Les mots dans l'attente d'un commencement, les mots embrasés par quelque feu intérieur, par quelque désir et quelque espoir, les mots qui parviennent mal à sortir de la gorge pour nommer et désigner, pour créer autour de celui qui parvient à la dire, une atmosphère, un lieu, un décor, une vie. C'est en cela, me semble-t-il, que la très jeune poésie mérite d'être lue: elle naît,

se forme, se fait. Elle tente avec toutes les maladroites possibles et toutes les naïvetés de trouver sa place, son rythme, la portée de sa voix. Elle cherche son être, avec cœur et confiance, avec crainte aussi.

Oh! ils mériteraient souvent d'être oubliés les premiers recueils, ils n'ont parfois aucune raison d'être reconnus par un chroniqueur de poésie dans un journal, mais ils existent. Ils sont. Ils sont à la recherche d'eux-mêmes, ils sont des objets nouveaux et à ce titre, ils sont dignes d'attention.

POEMES DES ETRES SENSIBLES de Georges Noël et KIR-KOUBA de Robert Lalonde appartiennent à cette catégorie. Dans ces deux petits livres on retrouve une présence, une fraîcheur, une présence au monde qu'il fait bon de souligner. Les deux recueils sont imparfaits: beaucoup de prosaïsmes, des naïvetés dans l'écriture et les images, des simplifications mais... il y a la vie.

Une vie qui se manifeste par des poèmes ouverts, limpides, dégagés. Des poèmes un peu faciles hélas, mais qui témoignent d'une générosité. Ainsi Robert Lalonde intitule un poème "Hommage à l'homme rapaillé" dont j'extrait ces quelques lignes finies: "Certains s'ancrent à leurs bourgeons les mors-aux-dents Certains s'ancrent aux racines de leurs saisons L'aube à venir est à la source des forêts

de terre ferme Selon les racines qui la fécondent." Que nos villes soient habitées de poètes, que nos vies soient de poésie.

● POEMES DES ETRES SENSIBLES, poèmes de Georges Noël, Chez l'auteur, 2033 boulevard Benoit XV, Québec 3, Sans pagination. ● KIR-KOUBA (Incantations) par Robert Lalonde, Editions Atys, Montréal 1972, 24 pages.

Radio CBF ira du rock au baroque

Après le succès remporté en '71 par Vive sa ville, la radio présente maintenant le week-end musical du rock au baroque, une nouvelle expérience dans l'histoire de la radiophonie mondiale. Environ dix-neuf heures d'antenne où les radios nationales de quatre pays (Belgique, France, Suisse, Canada), des Alpes aux Rocheuses, écoutent et analysent ensemble de la musique de toutes les époques et de tous les genres.

En direct, et le plus souvent en "multiplex", de la musique, des dialogues entre Canadiens et Européens et des chroniques vivantes faites par des collaborateurs prestigieux des quatre pays concernés sur l'importance qu'a, dans notre société contemporaine, la musique sous toutes ses formes. Enfin, des experts viennent résumer tout ce qui a été discuté durant les deux jours et proposent des solutions que le public est appelé à entériner ou à contredire par téléphone.

Du rock au baroque, une expérience radiophonique vécue en commun par les auditeurs des quatre principaux pays francophones. Rappelons qu'une émission présentée en "multiplex" peut diffuser des conversations entre personnes se trouvant dans des villes ou même dans des pays différents, ou encore faire entendre des oeuvres musicales exécutées par des musiciens disséminés de la même façon. La liaison entre l'émetteur et les divers participants est, selon le cas, assurée par les lignes téléphoniques par câbles coaxiaux, par relais hertziens ou par des émetteurs de radiodiffusion.

Amateur l'an dernier de vivre sa ville, Raymond Charrette est, cette année, l'amateur international de l'émission Du rock au baroque.

Message de Paul VI Vrais et faux loisirs

En s'adressant, pour la première fois cette année, aux fidèles réunis à Castelgandolfo pour l'angélus dominical, Paul VI a déclaré: "ne vous contentez pas de romans policiers et de best-sellers, souvent d'une valeur morale humaine et même littéraire très douteuse, ou ce qui est pire, d'illustres mondains et des tristesses pages de revues indignes, qui maintenant, on peut le dire, envahissent et infestent tous les lieux."

"Sachez plutôt, à poursuivre le pape, vous défendrez de productions aussi fraternelles. Choisissez de belles et bonnes pages, d'agréable lecture et d'étude facile. Nourrissez votre esprit de pensées claires et élevées.

En souhaitant bonnes vacances à tous, le souverain pontife a également invité les fidèles à profiter de cette période de repos pour retremper non seulement leurs forces physiques, mais aussi leurs forces spirituelles, et retrouver un nouvel équilibre entre la vie extérieure et la vie intérieure.

spectacles

Festival du film science-fiction

À Trieste, on a fait peur au monde

Le film américain Silent Running (La course silencieuse) de Douglas Trumbull, interprété par Bruce Bern, a remporté l'Astéroïde d'or, grand prix du dixième festival international du film de science-fiction de Trieste, décerné samedi à l'issue de huit jours de projection. Le jury a accordé un prix spécial au film scientifique-didactique italo-yougoslave "Ecce Homo" de Massimo Garnier et Alexander Marks. Le Sceau d'or de la ville de Trieste, prix du meilleur court-métrage, a été attribué au film "Het laatste oordeel" (Le Jour du Jugement) du Belge Guido Henderickx.

Dominique Erlanger a reçu l'Astéroïde d'argent d'interprétation féminine pour son jeu dans le "Seuil du vide" de Jean François Davy (France), tandis que l'Astéroïde d'argent pour le meilleur acteur revenait à Mita Nikolaiev pour son interprétation dans "Shag S Kryshi" (A quelques pas du toit) un Soviétique Radi Pogodine. Les prix spéciaux ont été attribués à "Beware the Blob" (Attention la Goutte) de Larry Hagman (Etats-Unis) et à "Divka Na Kosteti" (La Jeune Fille à Cheval sur le Balais) de Václav Vorlíček (Tchécoslovaquie).

"La fraternité de Satana", de l'Américain Bernard McEveety, a été le dernier long-métrage projeté au festival. Le film réalisé par McEveety narre l'histoire d'un groupe

de sorcières qui enlève de jeunes enfants afin de renaitre en eux. La journée de samedi a comporté également la présentation de trois court-métrages: "Le rouge, le rouge et le rouge", du Belge Jean-Jacques Andrin, décrit le comportement d'une femme placée devant la possibilité de concrétiser une pensée, un désir, et une image.

"Putovanje" (Le Voyage), des Yougoslaves Marjan Arhanic et Bogdan Zizic, se déroule dans le compartiment d'un wagon où ont pris place sept voyageurs. A chaque passage dans un tunnel, l'un d'eux disparaît et les autres tentent en vain de s'échapper. Enfin, "Flight" (Le Vol) de l'Américain Robert Dalzell, met en scène un ballet d'avions sur une musique de Jamey Abersold.

Le festival de Taormine en marche

TAORMINE (AFP) — La France, avec "nous n'irons plus aux bois", de Georges Dumoulin, en version française avec des sous-titres italiens, a fait son entrée au festival de Taormine. "Nous n'irons plus aux bois", histoire du temps de la Résistance, en France, pendant l'été 1944, a étonné la critique italienne par son aspect "longues vacances en plein air". En effet, les extérieurs du film, qui constituent la partie la plus importante, ont été tournés dans une forêt verdoyante avec des sous-bois remplis de fougères. L'action se déroule dans la forêt de la Woivre. Les douze jeunes maquisards, dont une seule femme, Lisi, voient arriver la fin de la tranquillité relative dans laquelle ils ont vécu pendant trois ans avec l'apparition de quatre déserteurs allemands, qui pourraient bien être des espions. Or, l'un d'eux, l'officier allemand Warner, tombe amoureux de Lisi...

Les prix qui récompenseront le meilleur film, le meilleur acteur et la meilleure actrice seront attribués par un référendum auquel participent tous les journalistes accrédités auprès du festival. Cette solution, adoptée à l'unanimité, avait été proposée par le président de l'exposition cinématographique de Taormine, M. Eugenio Longo, en raison de la démission de l'ancien directeur artistique du festival, M. Guglielmo Biraghi et de l'absence du jury prévu.



Un OSM viennois

Les Concerts d'été de la Banque de Montréal, présentés avec la collaboration de CKAC, proposent au public montréalais une "Soirée viennoise" qui mettra en vedette la soprano COLETTE BOKY et le ténor JOHN VAN KESTEREN (nos photos) à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, mardi et jeudi, les 25 et 27 juillet à 20.30 hres.

Pour la circonstance, le directeur artistique de l'OSM Franz-Paul Decker a choisi un répertoire de valses, polkas et mélodies des compositeurs viennois les plus populaires, ainsi qu'un choix d'Ouvertures et airs d'opérettes de Johann Strauss, Franz von Suppé et Franz Lehár.

télévision

CBFT 2

10.40 Ouverture et horaire	
11.00 En mouvement	
11.10 La vie qui bat	
11.30 Un taxi dans les nuages	
12.00 Le monde en liberté	
"Les géants"	
12.30 Le Gourmet farfelu	
13.00 Cinéma: "Fra Diavolo" (aventures franco-italien 1950)	
2.30 Réseau-soleil	
3.30 Le travail à la chaîne	
4.00 Ulysse et Océar	
4.30 Au pays de l'arc-en-ciel	
5.00 Dakarti	
6.00 Techno-Flash	
6.30 Téléjournal	
6.54 Nouvelles du sport	
7.00 Format 30	
7.30 Donald Lautrec "chaud"	
8.00 Aux frontières du possible	
9.00 Vers l'an 2000	
9.30 Marcus Welby M.D.	
10.30 Téléjournal	
10.50 Nouvelles du sport	
11.00 Le monde de la caricature	
11.30 Dessins: "Les péchés"	
12.00 Cinéma: "Le bourreau de Venise" (aventures - italien 1963)	
1.30 Téléjournal	

CBMT 6

9.55 News, Weather and Community	
10.05 Annoncements	
10.15 Mr. Dressup	
10.30 Friendly Giant	
10.45 Chez Hélène	
11.00 Sesame Street	
11.30 Edwood Glover's luncheon date	
1.30 The Gallipoli Gourmet	
2.00 Paul Bernard, psychiatrist	
2.30 Sea Hunt	
3.00 30 From Ottawa	
3.30 The Edge of Night	
4.00 Family Court	
4.30 Drop-In	
5.00 H.R. Pufnstuf	
5.30 That Girl	
6.00 Mothers-in-Law	
6.30 Summer Hourglass	
7.00 What on Earth	
7.30 Five Years in the Life	
8.00 The Partridge family	
8.30 Cannon	
9.00 This is the Law	
9.30 Of all People	
10.30 Distinguished Canadians	
11.21 The National	
11.30 Night Report and Sports final	
11.48 CineSix	
1.05 Final report and Weather	

CFTM 10

7.25 Horaire Bienvenue	
7.30 Les P'tits bonshommes	
8.00 Bonjour Montréal	
8.30 Les "lammans" de chez-nous	
8.40 Pour vous mesdames	
11.00 L'Arnaque	
11.30 Mon ami Fleka	
11.55 Le 10 vous informe	
12.00 Le 10 vous informe	
1.00 Cinéma: "La kermesse héroïque (comédie - français 1935)"	
2.00 Cinéma: "Le manoir du mystère" (drame - britannique 1957)"	
4.30 Le cirque du capitaine	
5.30 Studio 10	
6.00 Madame est servie	
7.00 Le 10 vous informe	
7.30 Les Berger	
8.00 Claude Blanchard	
9.00 Les Envahisseurs	
10.00 Au secours mon amour	
10.30 Les nouvelles TVA	
11.00 La couleur du temps	
11.15 En pantoufles	
12.45 Le 10 vous informe	
12.50 Fin des émissions	

CFCF 12

11.52 Montreal Bulletin Board	
12.00 Hercules	
12.30 Magic Tom	
1.00 The Lucille Rivers Show	
1.10 Afternoon News	
1.30 Edith Sevel	
2.00 All about Faces	
2.30 What's the Good Word	
3.00 Another World	
3.30 Anything you can do	
4.00 The Dick Van Dyke Show	
4.30 Lassie	
5.00 Truth or Consequences	
5.30 Beat the Clock	
6.00 Pulse	
7.00 The Doris Day Show	
7.30 Medical Center	
8.30 Monique Leyrac magnifique	
9.30 Pig N Whistle	
10.00 Inmaide	
11.00 The CTV National News	
11.15 Pulse	
12.00 Monday Night Feature Movie: "Botany Bay" (drame 1953)	
2.00 Montreal Bulletin Board	

cinéma

ALOUETTE: "Top sensation" 2.45, 6.05, 9.25 et "La révolution" 1.10, 4.30, 7.50. ARIELQUIN: "Garde bébé pour papa" 1.15, 5.35, 7.55, "Cindy et Donna" 2.55, 6.20, 9.40. ATWATER: (Cinéma D) "Duck you, sucker" 12.00, 1.00, 4.20, 7.40. ATWATER: (Cinéma D) "The French Connection" 7.25, 9.30. AVENUE: "A Clockwork Orange" 2.00, 4.20, 7.00, 9.30. BERRI: "L'insurge" 2.30, 4.10, 9.50 et "Bonjour et au revoir" 12.00, 6.20, 8.00. BIJU: "Justine de Sade" 12.25, 3.32, 6.19, 9.28, "Lettre à la bête croquée" 2.04, 5.11, 8.18. BONAVENTURE: "Butterfly" 12.50, 2.30, 4.00, 5.30, 7.40, 9.30. CANADIEN: "La possédée" 12.00, 3.20, 6.45, 10.05 et "Bonjour lunettes, Adieu filles" 1.20, 4.50, 8.15. CAPITOL: "Ben" 12.30, 2.10, 3.55, 5.45, 7.30, 9.30. CHAMPLAIN: "Trois sœurs au Plaza" 2.20, 6.05, 9.55 et "L'ultime randonnée" 12.30, 4.15, 8.05. CHATEAU: "Poupe d'amour" 2.45, 6.05, 9.35 et "Patrouille des sept dames" 1.00, 6.20, 7.45. CHEVALIER: "Névrose" 12.45, 4.21, 8.01 et "La vraie nature de Bernadette" 2.25, 6.03, 9.41. CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma D) "And now for something completely different" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25. CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma D) "Easy rider" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. CINEMA DE PARIS: "Sacco et Vanzetti" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15. CINEMA V: "Sacco et Vanzetti" 7.00, 9.15. COMEDIE CANADIENNE: "Quebec Du-pluss et après" 4.30, 7.00, 9.15. CREMAZIE: "Le roi des distraits" 2.15, 6.15, 10.15 et "Ving mille lieues sous les mers" 12.00, 4.00, 8.00. DAUPHIN: (Renou) "Le bon, la brute et le truand" 6.00, 9.00 (McLaren) "Symphonie pathétique" 7.30, 9.30. ELAETRA: "Poupe d'amour" 1.00, 4.20, 7.40 et "Garingo" 2.45, 6.10, 9.30. ELYSEE: Salle Renaux "Un peu de soleil dans l'eau froide" 7.30, 9.30, "Salle Elysee" "La vieille fille" 7.30, 9.30. FESTIVAL: "Viva la muerte" 7.30, 9.30. FLEUR DE LYS: "Vive cinéma des arts". IMPERIAL: "La maison sous les arbres" 12.15, 3.25, 6.40, 9.50 et "Les bidasses en folie" 1.55, 5.10, 8.20. JEANTALON: "Saco" 6.20, 9.45 et "Les sept Ecossais exploités" 8.10. KENT: "Hoffman" 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.10. LOEWS: "The Godfather" 10.15, 1.30, 5.00, 8.30. LUCERNE: "Bananas" et "Cold turkey" 6.35. MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon. MERCIER: Voir Cremazie. MIDY-MENNET: "M de 5 à sexe" 12.30, 3.00, 6.30, 9.30 et "Piles faciles" 2.00, 5.00, et 8.00. MONKLAND: "30" 1.00, 4.30, 8.15 et "The graduate" 1.50, 4.20, 8.05. OUTREMONT: "Un homme qui me plait" 7.00 et "A bout de souffle" 9.30. PALACE: "Skyjacked" 12.55, 3.05, 5.15, 7.25, 9.35. PAPINEAU: "La comtesse nue" 2.55, 6.20, 9.45, et "Viens mon petit osseau"

échos

Depuis le premier juillet, les détenteurs de la carte Chargex peuvent au Canada défrayer à l'aide de cette carte leurs billets d'avion Air France, ainsi que les voyages à forfait vendus par Air France et comportant 50 pour cent ou plus du transport aérien sur les lignes de cette compagnie. La carte Chargex sera également acceptée en paiement à Air France des frais d'excédent de bagages et de fret aérien. L'accord intervenu avec le groupe Chargex implique également qu'Air France acceptera au Canada les autres cartes de crédit portant les bandes distinctives Bleu Blanc et Or qui appartiennent à ce même groupe mais portent un autre nom à l'étranger, comme la carte Bankamericard aux Etats-Unis, la Barclaycard en Grande-Bretagne etc.

Les Etats-Unis participeront cette année à trois grandes expositions canadiennes dans le cadre de la vaste campagne de promotion touristique lancée au Canada sous le slogan "Visitez les USA". Les trois expositions choisies sont Terre des hommes à Montréal, du 20 juillet au 4 septembre; l'Exposition canadienne nationale à Toronto, du 16 août au 4 septembre, et le Salon du tourisme qui se tiendra du 24 novembre au 1er décembre à la Place Bonaventure, à Montréal.

Festival

des GRANDES PRODUCTIONS
17-18 JUILLET 1972 - 14 ANS
LES DOUZE SALOPARDS
Un film-couleur de Robert Aldrich avec Lee Marvin - Jim Brown
LES COMÉDIENS
Un film-couleur de Peter Glenville avec Richard Burton - Elizabeth Taylor
19-20 juillet 1972
GRAND PRIX en français
Un film-couleur de John Frankenheimer avec Yves Montand - James Garner
MONTROSE 722-0302, 3180 BELANGER E.

LE FESTIVAL DES FILMS à 99c
CE SOIR LUNDI, 17 JUILLET de Claude Lelouch
7:00 UN HOMME QUI ME PLAÏT
Annie Girardot, J.-P. Belmondo
de J.-L. Godard
9:30 A BOUT DE SOUFFLE
J.-P. Belmondo, Jean Seberg
DEMAIN MARDI, 18 JUILLET
7:00 A BOUT DE SOUFFLE
9:30 ANTOINE ET COLLETTE et BAISERS VOLES (de Truffaut)
OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145

Un histoire d'amour impudique comme l'innocence
18 ans
PARISIEN 480 Oue St. CATI. 861-2697
12.25, 2.15, 4.05, 5.55, 7.50, 9.50 Der Rep. Com/9.35

16e SEM. POUR TOUS
AUSSI REMARQUABLE QUE Z
SACCO & VANZETTI
CE SOIR LUNDI, 17 JUILLET de Claude Lelouch
7:00 UN HOMME QUI ME PLAÏT
Annie Girardot, J.-P. Belmondo
de J.-L. Godard
9:30 A BOUT DE SOUFFLE
J.-P. Belmondo, Jean Seberg
DEMAIN MARDI, 18 JUILLET
7:00 A BOUT DE SOUFFLE
9:30 ANTOINE ET COLLETTE et BAISERS VOLES (de Truffaut)
FLEUR de LYS 650 STE-CATHERINE, EST
CINEMA DE PARIS 696 STE-CATHERINE, OUEST

18 ans Adultes
UN ÉVÈNEMENT UNIQUE DANS L'HISTOIRE DU CINÉMA! MAINTENANT UN FILM
Oh! Calcutta!
NEWSWEEK MAGAZINE
Un événement théâtral révolutionnaire Brillant
100, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20
LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

CE SOIR! Lundi 17 juillet à 7:00 (v.o.s.-t.a.)
TOUTES SES FEMMES (all these women)
à 9:30 (v.o.s.-t.a.)
TOUTES SES FEMMES (all these women)
en sem. \$1.25
sam. & dim. \$1.50 chacun
5380 St-Laurent 277-3233

Un histoire d'amour impudique comme l'innocence
18 ans
PARISIEN 480 Oue St. CATI. 861-2697
12.25, 2.15, 4.05, 5.55, 7.50, 9.50 Der Rep. Com/9.35

16e SEM. POUR TOUS
AUSSI REMARQUABLE QUE Z
SACCO & VANZETTI
CE SOIR LUNDI, 17 JUILLET de Claude Lelouch
7:00 UN HOMME QUI ME PLAÏT
Annie Girardot, J.-P. Belmondo
de J.-L. Godard
9:30 A BOUT DE SOUFFLE
J.-P. Belmondo, Jean Seberg
DEMAIN MARDI, 18 JUILLET
7:00 A BOUT DE SOUFFLE
9:30 ANTOINE ET COLLETTE et BAISERS VOLES (de Truffaut)
FLEUR de LYS 650 STE-CATHERINE, EST
CINEMA DE PARIS 696 STE-CATHERINE, OUEST

18 ans Adultes
UN ÉVÈNEMENT UNIQUE DANS L'HISTOIRE DU CINÉMA! MAINTENANT UN FILM
Oh! Calcutta!
NEWSWEEK MAGAZINE
Un événement théâtral révolutionnaire Brillant
100, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20
LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

FESTIVAL des grands WESTERNS
CE SOIR: 7.30 et 9.40
"L'HOMME DE LA SIERRA"
DE SIDNEY FURIE
AVEC MARLON BRANDO
STUDIO B
STUDIO A
La Salamandre d'ALAIN TANNER 8e SEM.
BULLE OGIER SEMAINE: 7.30 - 9.40; SAM. et JEAN-LUC BIDEAU DIM.: 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40
Les Cinémas du Vieux Montréal 861-7863
136 est. St-Paul (Place Jacques-Carrier)

CINÉMAS FRANCE FILM
centre de cinéma st-denis
LA MAISON DE CAMPAGNE POUR TOUS
JEAN RICHARD DANIELLE DARRIEUX
aussi EN COULEUR
névrose MAURICE RONET CLAUDIA NORI
1594 ST-DENIS 849-4211
METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY
st-denis

Prix spécial pour les moins de 14 ans - \$0.75
Micheline Lanctôt - Donald Pilon
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE BROWN
Gilles Carle EN COULEUR
névrose GERARD BARRAT EN COULEUR
1590 ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY
chevalier

Cinéma ODEON
festival SERGIO LEONE
Renou CLINT EASTWOOD
LE CLASSIQUE DU GENRE...
le bon, la brute, et le truand
en couleurs
CE SOIR 6:00 - 9:00
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000

7e MOIS RECORD!
14 ANS
SON en couleurs
CHEF-D'OEUVRE
"IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"
CE SOIR 8:00
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577

LA SYMPHONIE PATHÉTIQUE 18 ANS
le DAUPHIN film de KEN RUSSELL en couleurs
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000
CE SOIR 7:30 - 9:30

fluctuations

Revue boursière

Le mouvement de baisse à Wall Street a pesé lourd sur les marchés canadiens

par la PC

Considérablement influencés par une forte baisse à New York, les prix sur la plupart des grands marchés canadiens ont fortement baissé cette semaine. Et les transactions sur ces marchés ont été relativement lentes.

Lundi, les marchés ont monté un peu, mais par la suite ils ont fléchi. Les industriels et les pétroles de l'Ouest sont parmi les plus grands perdants.

Un peu partout, les prix ont souffert notamment de la menace d'une grande grève de l'acier, du fait qu'une importante compagnie minière n'a pas payé de dividendes et du fait aussi que beaucoup d'investisseurs se montraient très prudents.

A Toronto, l'indice des industrielles, indicateur des tendances, a subi un recul de 2,09 points au cours de la semaine. Il a fermé à 200,55.

A New York, Wall Street a eu sa pire semaine de l'année et les transactions y ont été modérées.

À la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, l'indice composé a fait un plongeon de 2,78 points, fermant à 208,29. Le volume combiné sur ces deux bourses a toutefois été plus élevé que la semaine précé-

dente, soit de 5,91 millions d'actions, au regard de 4,39 millions.

A Toronto, le virage a été de 9,16 millions d'actions, au regard de 8,48 millions la semaine précédente.

C'est Falconbridge Nickel qui n'a pas payé de dividendes, en l'occurrence un dividende trimestriel. Les raisons sont une baisse des bénéfices de la compagnie ainsi qu'une diminution des prix du cuivre. Cette absence de dividendes a apporté des pertes dans tout le secteur des métaux de base.

Durant la semaine, l'indice des métaux de base à la Bourse de Toronto a baissé de 1,66, fermant ainsi, vendredi, à 91,66, son plus bas niveau depuis le 25 février.

À New York, la moyenne industrielle de Dow Jones pour 30 des valeurs les plus sûres a plongé de 17,80 points, fermant ainsi, vendredi, à 922,26. Le volume, à Wall Street, a été de 69,33 millions d'actions, contre 55,27 millions la semaine précédente.

À Toronto, l'indice des actionnaires a reculé de ,09 et fermé à 221,59.

Enfin, l'indice des pétroles de l'Ouest a reculé de 2,87 points à Toronto, y fermant à 237,27.

hebdomadaires

new york

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.		Ventes Haut Bas Ferm. Ch.	
Abdlb	110 717 831 801 +112	Combustion	371 257 734 741 +11
Adrs	40 157 464 424 45 +214	CMG 220	659 344 332 344 +14
Admin	78 191 181 184 -14	ConEd	180 576 258 254 +14
Airco	806 265 713 711 +14	C. Freight	1668 246 239 234 +14
Aican	40 204 204 202 -14	ConCan	140 343 300 294 +14
Alleg	206 289 191 191 -14	C. Freight	1668 246 239 234 +14
Allegh	132 284 279 281 +14	ConOil	150 194 264 254 +14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	ConData	2405 762 709 711 +14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	ConTel	170 364 284 284 +14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	Cr Zell	120 365 284 284 +14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	ConTel	170 364 284 284 +14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	CurtW	1200 47 361 42 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	ConTel	170 364 284 284 +14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/4	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 3/8	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14
Allegh 1/2	132 284 279 281 +14	DanR	11 32 31 31 -14

LES SPORTS À LA PIGE

SONNY WADE, le vétéran quart-arrière des Alouettes de Montréal, sera échangé très bientôt. Ce n'est plus qu'une question de temps. Nos Alouettes sont à la recherche de demi-défensifs canadiens et seraient intéressés à faire un échange impliquant Wade avec les Eskimaux d'Edmonton ou les Bombardiers Bleus de Winnipeg, qui sont à la recherche d'un substitut de calibre pour Don Jones. La lutte pour le poste de quart-arrière chez nos Alouettes se fera donc entre Steve Livas, Jim Chasey et King Corcoran. Par ailleurs le second-eurole Mil Widger, 24 ans, a finalement renouvelé son contrat, et ce pour une période de plusieurs saisons.

CAROLINE DUFRESNE, jeune et prometteuse skieuse de 17 ans de Saint-Sauveur s'est noyée tôt samedi matin dans un lac artificiel situé près de la station de ski Mont-Habitant. Malgré son jeune âge, elle présentait un palmarès impressionnant. Elle avait déjà été invitée au camp d'entraînement de l'équipe canadienne pour la série Can-Am. On l'a déjà qualifiée de future Nancy Greene. L'équipe féminine de ski du Québec vient donc de perdre un de ses plus grands espoirs.

EDDY MERCKX conserve toujours le maillot jaune après la 13ème étape du Tour de France, et il possède maintenant une avance de 4'43" sur son principal rival, l'Espagnol Luis Ocaña, et de 5'32" sur le Français Cyrille Guimard. Merckx a d'ailleurs remporté cette 13ème étape hier celle d'Orcières-Merlette-Briançon (201 kms) en 6 heures, 26 minutes et 12 secondes. L'Italien Felice Gimondi a terminé en deuxième position en 6:27:43. Ocaña est arrivé au 9ème rang en 6:27:53.

ALBATROSS, un cheval de quatre ans, est devenu le plus jeune trotteur à avoir remporté un million de dollars de prix, à l'hippodrome newyorkais de Saratoga Springs samedi, en enlevant le prix Bret Hanover (une somme de \$16,000). Il a couru le mille en 1:57.3, le meilleur temps jamais enregistré pour un quatre ans. Albatross sera définitivement envoyé au haras à la fin de la saison.

ROBERTO CLEMENTE, le voltigeur de champ droit des Pirates de Pittsburgh, reviendra au jeu ce soir contre Atlanta après avoir été absent une semaine à cause d'un virus intestinal. Il ne manque que 40 coups sûrs à Clemente pour atteindre le chiffre magique des 3,000 coups sûrs. Quant au troisième-mêtré Richie Hebner, il sera absent de l'alignement pour plus d'une semaine à cause d'une blessure à une cheville. Il s'est blessé lors du match de vendredi dernier contre les Astros de Houston.

MICKEY MANTLE et Joe DiMaggio, deux anciens joueurs étoiles de Yankees de New York ont accepté l'invitation de participer le 22 juillet à la journée des anciens au Stadium des Yankees. Egalement, lors de cette journée, le numéro 8 qui a été porté par les receveurs Yogi Berra et Bill Dickey seront retirés à tout jamais.

WILF HOMENUK a remporté les honneurs du championnat de golf invitation de Winnipeg et la somme de \$1,500. Il a terminé les 54 trous du tournoi avec un total de 211. Le champion défendant John Elliott, de Fort Lauderdale, a terminé avec 213, soit le même total que John Morgan, de Victoria, et Al Kietzmann, du Lac Bononi en Afrique du Sud. Tom McGinnis, de Memphis, a terminé lui aussi avec 213 mais a été disqualifié pour avoir signé incorrectement sa carte.

DAVE BEDFORD, d'Angleterre, a réussi les 10,000 mètres les plus rapides au monde jusqu'ici. Il a couru cette distance en 27 minutes et 52.8 secondes lors d'une compétition ouverte à tous les athlètes britanniques, samedi devant une foule de 30,000 spectateurs au stade de Crystal Palace. Il n'est plus maintenant qu'à 13.4 secondes du record de tous les temps qui est détenu par Ron Clarke d'Australie, avec un temps de 27:39.4 établi en 1965.

MANUEL ORANTES, d'Espagne, a remporté son premier championnat international de Suède en battant le finaliste de Wimbledon, le Roumain Ilie Nastase, par 6-4, 6-3 et 6-1 hier. Orantes a reçu \$5,000 pour cette victoire facile et a maintenant 370 points dans la série des Grand Prix. Nastase est en deuxième place avec 320 points tandis que l'Américain Stan Smith, qui l'a défait dans la finale de Wimbledon, est en troisième place.

CIACOMA AGOSTINI, d'Italie, a remporté sa 95ème victoire de Grand Prix de courses de motocyclettes, en gagnant le championnat du monde dans la classe des 500 cc hier à Venise. Il a complété les 113 milles de l'épreuve sur sa MV Augusta en une heure et 7 minutes, battant Jack Findlay, d'Australie, sur une Jada, par deux minutes. Jarno Saarinen, de Finlande, a remporté la victoire dans les classes des 350 et 250 cc, et Bjørner Jansson, de Suède, s'est mérité la victoire dans la classe des 125cc.

LES TORNADOS de Dallas ont défait les lanceurs de Rochester par 2-0 samedi, dans une partie régulière de la ligue Nord-américaine de soccer.



TEL MAÎTRE, TEL CADET! Le porteur de bâtons Willy Aitchison exprime sa joie comme son golfeur Lee Trevino après que celui-ci eut gagné, pour la 2ème fois d'affilée, l'Omniium Britannique. Le jeune Aitchison avait aussi été le cadet de Trevino l'an dernier. (Téléphoto PA)

Lee Trevino a tenu promesse!

MUIRFIELD, Ecosse (PA) — Après que Jack Nicklaus eut gagné l'Omniium American, suite au Tournoi des Maîtres, et qu'on se mit à dire qu'il pourrait devenir le premier golfeur à ajouter à ces deux titres prestigieux ceux de l'Omniium Britannique et du championnat PGA et ainsi réaliser un Grand Chelem du golf jamais réussi jusqu'ici, le pittoresque Lee Trevino, entre autres et nombreux commentaires, déclara: "S'il y a un gars qui peut le faire, c'est bien Jack car il est un golfeur qui fait classe à part. Mais si je peux l'empêcher d'accomplir l'exploit, eh! bien, comptez sur moi!"

En fin de semaine, plus précisément vendredi et samedi lors des deux dernières rondes de l'Omniium de Grande-Bretagne, celui que l'on surnomme le "Super-Max" a tenu promesse, aidé par un "Dieu... qui est Mexicain", comme il le déclarait après son éclatant triomphe, son 2ème d'affilée à l'Omniium Britannique.

Vendredi, Trevino joua des oiseaux sur les 5 derniers trous, soit du 14ème au 18ème inclusivement, dont un, au 16ème trou, tenant du miracle. Il était dans une trappe de sable sur ce trou à normale-3 lorsqu'il sortit la balle beaucoup trop fortement. Mais elle frappa le poteau indiquant le trou et y tomba!

Samedi, au 17ème trou à normale-5, Trevino envoya son coup de départ dans une petite trappe et en sortit péniblement (il tomba à la renverse le coup trappé) avant de diriger son 3ème coup dans de l'herbe longue. Il approcha ensuite un peu trop fort et se retrouva sur le collier du vert à 30 pieds du trou. Il avait un coup d'approche difficile puisqu'il était dans de l'herbe un peu longue et devait faire rouler sa balle sur un vert qui penchait en s'éloignant de lui. On

l'aura deviné: Trevino envoya la balle dans le trou pour sauver une normale-5 certes laborieuse!

Ce fut le coup de grâce non seulement pour un Jack Nicklaus qui joua une merveilleuse ronde de 66 pour, à un moment, effacer l'avance de 6 coups que Trevino détenait sur lui avant la dernière tournée; mais aussi pour Tony Jacklin. Sur le même trou, celui-ci était à quelque 16 pieds du trou en trois coups. Après que Trevino eut réussi son coup sensationnel, Jacklin prit 3 coups roulés... au lieu de la tête du peloton, un trou avant la fin!

Trevino a gagné \$14,300 avec ses rondes de 71-70-66-71-278; Jack Nicklaus \$10,400 avec 70-72-71-66-279; Tony Jacklin \$8,450 avec 69-72-67-72-280. Suivaient ensuite: Doug Sanders, \$7,150, 71-71-69-71-281; Brian Barnes, \$6,370, 71-72-69-71-283; Gary Player, \$5,530, 71-71-76-67-285; et Arnold Palmer, \$4,322, 73-73-69-71-286, sur un pied d'égalité avec Guy L. Hunt, David Vaughn et Tom Weiskopf.

Parmi les autres golfeurs connus qui termineront l'épreuve (jouée, du moins samedi, devant la princesse Margaret), signalons les bourses et pointages de: Dave Marr, \$3,510, 70-74-71-72-287; Peter Townsend, \$2,990, 70-72-76-70-288; Bob Charles \$2,205, 75-70-74-70-289; Frank Beard, \$1,219, 70-76-74-70-290; Bruce Devlin, \$702, 75-70-77-78-292; Kel Eagle, \$531, 79-72-74-69-294; Peter Thomson, \$531, 71-72-74-77-294; Liang-Huan Lu, \$436, 77-73-71-74-295; et Billy Casper \$436, 72-74-74-75-295.

Disons enfin que le meneur de la 1ère journée, Peter Tupting, a gagné \$346 en finissant avec 68-74-73-81-296.

Deux belles victoires des Expos en fin de semaine

LOS ANGELES (Le Devoir) — Après avoir écrasé les Dodgers de Los Angeles au compte de 9-1, vendredi soir, en réussissant un total de 17 coups sûrs, soit un nouveau record d'équipe, les Expos de Montréal ont continué de surprendre les joueurs de Walter Alston, samedi soir, alors qu'ils ont gagné 3-2 une partie qui dura 2h:46 à comparer à 2h22 pour celle de vendredi.

Si Balor Moore, le jeune gaucher, fut le héros du triomphe de 9-1, c'est le lanceur de relève Mike Marshall qui a été celui de la victoire 3-2 de samedi soir. En trois manches, le lanceur droitier n'accorda qu'un coup sûr et 2 buts sur balles pour enregistrer sa 7ème victoire contre 2 défaites après avoir remplacé Mike Torrez au début de la 7ème manche. Depuis le 20 juin dernier, Marshall n'a accordé à ses adversaires qu'un point mérité en 23 manches de relève.

Les Dodgers ont pris les devants 1-1 à la toute 1ère reprise grâce à des simples consécutifs de Lee Lacy et Manny Mota, les deux premiers frappeurs à affronter Torrez, le premier comptant sur un double de Wes Parker après que Willie Davis eut frappé dans un double-jeu.

Montréal nivela le pointage à la 4ème à la suite de simples consécutifs de Ken Singleton, John Boccabella et Terry Humphrey, les deux derniers se faisant ensuite prendre en souricière et dans un double-jeu sur les sentiers lorsque Torrez frappa un roulant au monticule.

À la manche suivante, la 5ème, les Expos marquèrent un 2ème point grâce à une erreur de 2 buts de Jim Lefebvre, le 3ème but des Dodgers. Le vétéran Ron Hunt commença avec un simple, son 3ème coup sûr d'affilée mais fut retiré sur un roulant jeu facultatif de Clyde Mashore. Celui-ci a ensuite volé le 2ème coussin et lorsque Lefebvre lança mal au ter but sur le roulant de Ron Woods. Mashore se rendit jusqu'au marbre.

Los Angeles a égalé 2-2 à sa demie de la même reprise de la façon suivante: BB à Mota après un retrait, double de Davis au champ droit, Mota arrêtant au 3ème coussin, roulant-retrait (bon pour un point) de Parker.

Les Expos réussirent le point vainqueur à la 8ème reprise contre les lanceurs de relève (à Al Downing) Bill Singer et Jim Brewer et, cela, après 2 retraits. Tim McCarver et Tim Foli ont reçu des BB et lorsque Boots Day, frappeur gaucher, s'amena au bâton, le gérant Alston remplaça Singer par le gaucher Brewer. Le gérant Mauch laissa Day frapper et, sur un premier lancer, celui-ci eut un simple

MONTRÉAL (D)		LOS ANGELES (D)	
ab	ps	ab	ps
Hunt, 2b	5 0 0 0	Lacy, 2b	4 1 2 0
Foli, cf	3 0 0 0	Mota, cf	3 1 1 0
Mashore, cf	3 1 0 0	Davis, cf	3 0 1 0
Day, cf	2 0 1 1	Parker, lb	4 0 2 2
Woods, cf	2 0 0 0	Buckner, cf	4 0 0 0
Marshall, 1b	1 0 0 0	Stimler, 1b	4 0 0 0
Singleton, cf	3 1 1 0	Lefebvre, 3b	4 0 1 0
Raley, 3b	3 0 0 0	Valentine, cf	4 0 2 0
McCarver, 1b	1 0 0 0	Singer, 1b	4 0 0 0
Boccabella, 1b	0 2 0 0	Downing, 1b	1 0 0 0
Humphrey, r	3 0 1 1	Crawford, cf	1 0 0 0
Torrez, r	1 0 1 0	Moore, 1	1 0 0 0
McCarter, lf	0 1 0 0	Singer, 1b	4 0 0 0
Fairly, lf	0 0 0 0	Robinson, cf	1 0 0 0
Totaux:	36 3 10 2	Totaux:	35 2 11 2

MONTRÉAL (D)		LOS ANGELES (D)	
ab	ps	ab	ps
Hunt, 2b	5 1 5 0	Lacy, 2b	4 0 0 0
Jorgensen, 1b	1 0 0 0	Davis, cf	4 0 0 0
Forbes, 2b	0 0 0 0	Mota, cf	3 1 1 0
Foli, cf	3 0 0 0	Robinson, cf	2 1 1 0
Mashore, cf	4 2 1 0	Parker, lb	3 0 0 0
Woods, cf	1 0 0 0	Valentine, cf	3 0 0 0
Day, cf	2 1 1 1	Cannizzo, r	4 0 1 0
Singleton, cf	3 2 2 1	Mikkelsen, 1b	0 0 0 0
Raley, 3b	2 2 3 0	Garvey, cf	1 0 1 0
Fairly, 3b	3 0 1 1	Stabler, 1b	0 0 0 0
Humphrey, r	3 0 1 1	Richert, 1b	0 0 0 0
Moore, 1	1 0 2 1	Lefebvre, lf	1 0 1 0
Totaux:	42 9 17 8	Totaux:	31 15 0

MONTRÉAL (D)		LOS ANGELES (D)	
ab	ps	ab	ps
Hunt, 2b	5 1 5 0	Lacy, 2b	4 0 0 0
Jorgensen, 1b	1 0 0 0	Davis, cf	4 0 0 0
Forbes, 2b	0 0 0 0	Mota, cf	3 1 1 0
Foli, cf	3 0 0 0	Robinson, cf	2 1 1 0
Mashore, cf	4 2 1 0	Parker, lb	3 0 0 0
Woods, cf	1 0 0 0	Valentine, cf	3 0 0 0
Day, cf	2 1 1 1	Cannizzo, r	4 0 1 0
Singleton, cf	3 2 2 1	Mikkelsen, 1b	0 0 0 0
Raley, 3b	2 2 3 0	Garvey, cf	1 0 1 0
Fairly, 3b	3 0 1 1	Stabler, 1b	0 0 0 0
Humphrey, r	3 0 1 1	Richert, 1b	0 0 0 0
Moore, 1	1 0 2 1	Lefebvre, lf	1 0 1 0
Totaux:	42 9 17 8	Totaux:	31 15 0

au champ droit pour le point décisif. Vendredi-soir-nuit, Moore a limité les Dodgers à 5 coups sûrs pendant que ses coéquipiers tombaient à bras raccourcis sur les lanceurs de 5 lanceurs californiens.

Samedi dans les majeures

Une manche: 11 points, 15 frappeurs et victoire 11-4

SAN FRANCISCO (PA) — Les Phillies de Philadelphie ont compté 11 points dans la seule 7ème manche de leur match de samedi contre les Géants de San Francisco, battant leurs rivaux de la côte du Pacifique au compte de 11-4. Ces 11 points représentent évidemment un sommet cette saison dans les majeures.

Oscar Gamble a fait produire deux points à la suite d'un triple et il a lui-même compté deux fois, tandis que Willie Montañez y est allé d'un double bon pour deux points et il a lui aussi enregistré deux points. Cinq lanceurs des Géants ont paré au monticule dans cette manche qui a duré 48 minutes!

L'heureux lanceur des Phillies qui a bénéficié de cette étourdissante attaque fut l'artilleur Darrell Brandon, qui prit la relève du débutant Steve Carlton à la 5ème après que celui-ci eut donné des circuits à Bobby Bonds et Chris Speier. Fait assez curieux, les Phillies n'ont pas cogné un seul circuit au cours de cette 7ème reprise. Le vétéran Don McMahon a été débité de la défaite, sa 3ème cette saison contre trois victoires.

Ailleurs dans la Nationale, des circuits de Willie Stargell et Jose Pagan ont permis aux Pirates de Pittsburgh de vaincre les Astros de Houston 5-1, tandis qu'à Chicago, des circuits de Darrell Evans et Earl Williams ont donné une victoire de 4-2 aux Braves d'Atlanta sur les Cubs de l'endroit.

Enfin, les Mets de New York ont difficilement battu les Padres de San Diego 2-1, Gary Gentry n'accordant que quatre coups sûrs aux perdants, tandis qu'à St-Louis, les Reds de Cincinnati infligeaient un cinglant revers de 12-2 aux Cardinals.

Dans l'Américaine, les Athletics d'Oakland ont défait les Yankees de New York 6-2, les Orioles de Baltimore ont eu raison des White Sox de Chicago 6-3, les Anges de la Californie ont vaincu de justesse les Brasseurs de Milwaukee 4-3, les Twins du Minnesota ont érasé les Red

Fresh Yankee battue

WESTBURY, N.Y. (AFP) — Speedy Crown, un quatre ans américain conduit par Howard Beissinger, a remporté le Grand Prix international de trot attelé, samedi à l'hippodrome de Roosevelt, redonnant aux États-Unis une victoire qui leur échappait depuis huit ans dans cette annuelle grande classique newyorkaise. Le vainqueur a rapporté \$62,500 à ses propriétaires, portant ses gains à \$176,000 pour la saison et ceux de sa carrière à \$365,344.

Quelque 35,000 spectateurs ont assisté, par beau temps, au succès de Speedy Crown qui a couvert la distance (1 1/4 mille) de l'épreuve de \$125,000 en 2:35, pour battre de trois-quarts de longueur la jument canadienne de neuf ans Fresh Yankee — la seule jument parmi les six partants — conduite par Joe O'Brien. Favorite, Fresh Yankee a ajouté \$31,250 à son actif, poussant ses gains à \$1,251,195, somme excédée par la seule Une de Mai (\$1,545,740).

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS
DESIRONS ACHETER livres canadiens et revues canadiennes de tout genre. Tél. 844-1816. 2-10-72
ACHETERAIS caméra Hasselblad. Tél. 774-5153 à l'heure des repas seulement. 19-7-72

AMEUBLEMENT A VENDRE
MEUBLES NON PEINTS, vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abbaine. 212 Beaubien est. Tél. 276-9067. 1-8-72

ANTIQUITES DEMANDEES
ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251, soir 667-0774. J.N.O.

ABSOLUMENT besoin toutes sortes d'antiquités, meubles, petits pianos, objets d'arts, horloges, etc. Tél. 374-1224. 25-7-72

AUTOS A VENDRE
MEILLEURE ALLOCATION POUR VOTRE ÉCHANGE
VOLVO 1970, 142S. Toute équipée \$2495.
VOLVO 1970, St-wagon. Très propre \$2795.
VOLVO 1968, 142S. En bonne condition \$1595.
VOLVO 1967, 144S. Automatique, radio \$1295.

400 boul. DÉCARIE, (Nord boul. Métropolitain) 748-8807 22-7-72

VOLVO 164-1970, overdrive, Michelin, radio AM-FM. 28,000 miles, parfaite condition. Prix: \$3,500. Tél. (jour) 761-2330 (soir) 679-4830. 20-7-72

VOLKSWAGEN Station, 1965, excellent état. \$500. Tél. 697-6493. 18-7-72

VOLVO 71-144 automatique, 6,000 milles; Prix demandé: \$2,500. Tél. 728-9005. 21-7-72

ARTISANAT
MAÎTRE EBENISTE FRANÇAIS vous fera meubles-bibliothèques de style ou moderne, démontables. Décapage et réparations de vieux mobiliers, travail très soigné assuré. Tél. 467-2223 20-2-72

A VENDRE
MOTOCYLETTE YAMAHA — En dur 125cc, 1971, presque neuve, seulement 1200 milles, cause maladie. \$400. Prix d'achat \$739.00. Tél. 334-5003. 22-7-72

COURS PRIVÉS
COURS de guitare classique donnés par un étudiant de l'École de Musique Vincent-d'Indy. Tél. 272-0308. 18-7-72

DONNERAIS des cours, dessin, peinture, adultes et enfants. Références. Tél. 276-4462. 19-7-72

CHALET SUISSE neuf, 3 chambres, 2 foyers, un salon, cuisine et salle de séjour, 3 salles de bains chauffage électrique, lave-vaisselle, cuisinière, réfrigérateur, congélateur, sècheuse, tapis mur à mur. Occupation fin octobre jusqu'à fin avril. Ste-Agathe Sud, près de monte-pente, etc. Prix: \$2,800. Tél. 1-819-326-1156. 18-7-72

DIVERS
PROFESSEUR féminin désire compagnie de voyage pour l'Alaska via les Rocheuses, qui partagerait les dépenses de voiture. Tél. 254-6204. 19-7-72

FEMMES DEMANDEES
COMMIS de bureau bilingue demandé, travail dans domaine médical. Tél. 849-6311. Poste 47, Mile Lapointe. 18-7-72

VENDEUSE BILINGUE pour restaurant-cinéma. Travail de jour à plein temps. Appelez M. Cadieux. Tél. 849-2384. 20-7-72

CAISSIERE bilingue pour cinéma; travail de jour à plein temps. Appelez M. Cadieux. Tél. 849-2384. 20-7-72

LOGEMENTS A LOUER
OUTREMONT, avenue Wiseman, haut de duplex, 7 pièces, foyer naturel, cuisine moderne, eau chaude, chauffé, libre le 15 août. \$250. Tél. 272-6971. 19-7-72

PERDU
CHIENNE blonde-roux, pattes et poitrine blanches. Tél. 486-6759. 24-7-72

MAISONS DEMANDEES
COUPLE, professionnels, à louer une maison seule pour 4 ans et plus. Avec terrain à l'arrière, 3 chambres, sous-sol fini, foyer. Outremont, Prévile, St-Lambert ou Westmount. Bonnes références. Tél. 467-0823. 18-7-72

Encouragez nos annonceurs

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement
1—Nom donné aux patriotes juifs exaltés qui déchaînaient la révolte de la Judée (70 après J.-C.). — Plante d'Afrique.
2—Caractère des corps isomorphes.
3—Très petits, — Nom scientifique du chervin.
4—Cuivre. — Image de la Madone. — Roi d'Israël.
5—Hargneux.
6—Fabriquera. — Saint Père.
7—Expulsion de quelqu'un hors de sa patrie. — Iridium. — Adverbe de lieu.
8—Dore de nouveau. — Artère principale.
9—Erbium. — Au Canada, on l'appelle caribou.
10—Ville de Hongrie. — Serpent à lunettes.
11—Point cardinal. — Faire partie d'un tribunal.
12—Faire des créneaux. — Obtenir.

Verticalement
1—Qui renferme du zinc. — Scandium.
2—Frère de Jacob. — Direction générale. — Ouvrage de maçonnerie.
3—Règle obligatoire. — Qui a une saveur aigre. — Petit cube.

Solution d'hier
DISCORDANTE
ONTARIO
MAERL
USAI
ECRIERA
USAI
SBA
STE
AORI
STES
TIRANT
LE
FRAEDER
ER
QUAIVEMENT
UNISSON
MISE
EO
FNOEUIL
RURIFUSEIL
STAL
ETRIVE

ESPACE LIBRE POUR COMMERCE DE DÉTAIL
PLACE du PORTAGE
DANS LE CADRE DU NOUVEAU DÉVELOPPEMENT URBAIN DE HULL-OTTAWA

- Ensemble commercial sur cinq niveaux reliés entre eux
- Un marché concentré

ESPACE DISPONIBLE POUR LES COMMERCE SUIVANTS:

- rideaux et tentures • centre de couture • maroquinerie • articles de passe-temps • jouets • agence de voyages • pub • laveries • chandeliers • magasin à rayon pour jeunes gens, etc.

COMPTOIRS POUR artisanat • cravates • cadeaux • produits de beauté et parfums • timbres et pièces de monnaie • portraits • parapluies • foulards, etc.

LOCAUX À LOUER DÈS MAINTENANT

AGENT DE LOCATION: INTERCONTINENTAL REALTY CO 6999, CHEMIN DE LA COTE-DES-NEIGES, MONTRÉAL 249, QUÉBEC TEL. (514) 731-2721

Travaux publics Canada Public Works Canada
JEAN-EUDES DUBE, MINISTRE

18-7-72

BUREAU A LOUER
DANS LE VIEUX-MONTRÉAL
Édifice commercial nouvellement renové. Idéal pour professionnels, agences de presse ou autres.
211 du St-Sacrement
Tél: 844-3361
poste 238
J.N.O.

COURS PRIVÉS
ATELIERS LITTÉRAIRES, septembre: inscription immédiate requise. Pratiquez l'art d'écrire avec le romancier Yves Thériault. Horaires faciles, jour ou soir. 486-6679. J.N.O.

LOGEMENTS A LOUER
LONGUEUIL, spacieux, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, à partir de \$97, sortie laveuse, sècheuse, incluant chauffage, eau chaude, y compris compte d'électricité personnel. Pour renseignements Tél. 677-0995 ou 679-3050. 1-8-72

PRES UNIVERSITE de Montréal, luxueux, grand haut duplex, détaché, tapis, 3 chambres, bouillir, salle à manger, salle de lavage, 2 salles de bain, garage, service conciergerie, rue McKenna, ler août \$325.00 Tél.: 737-

Devant sa famille, Stoneman perd 4-2 contre les Dodgers

LOS ANGELES (Le Devoir) - Bill Stoneman, marié à une Montréalaise, avait bien des raisons de battre les Dodgers de Los Angeles, hier après-midi. Il lançait en effet devant ses parents, deux frères et un beau-frère, sans oublier un journaliste sportif de la métropole en voyages de noces (notre propre Réjean Brodeur) et une cinquantaine de partisans des Expos en excursion de baseball sur la Côte du Pacifique.

Mais à cause d'un début chancelant, il devait perdre 4-2. C'était son 9ème échec, à comparer à 2 victoires, contre les joueurs de Walter Alston depuis 1969. D'autre part, son rival Don Sutton enregistrait, lui, un 9ème triomphe, contre 3 défaites, aux dépens des Expos depuis leur existence. Il est ainsi devenu l'un de deux lanceurs à avoir vaincu le Montréal aussi souvent en 3 saisons et demie, l'autre étant nul autre que son coéquipier Claude Osteen.

Le sort du match se dessina dès la 1ère manche.

Après le retrait de Lee Lacy sur un roulant, Manny Mota frappa un simple au champ gauche et avança jusqu'au 3ème but sur le coup sûr de Willie Davis au champ droit. Lorsque le lanceur du voligeur Ron Fairly roula dans l'abri des joueurs-Dodgers parce qu'il était imprécis, Mota compta et Davis se retrouva au 3ème coussin. Après un but sur balles à Wes Parker, le jeune Bill Buckner y alla d'un triple au champ centre-gauche, la balle roulant jusqu'à l'aîche de 380 pieds... et de 3-0 Los Angeles. Le pointage passa à 4-0 lorsque Buckner compta à son tour sur la chandelle-sacrifice de Bob Valentine.

Après cela, Sutton domina les frappeurs-Expos. En cours de route, il enregistra 6 retraits au bâton tout en n'accordant pas un seul but sur balles. Sa victime préférée fut Ron Fairly qui, à ses 3 premières présences au marbre, fut retiré sur des prises. L'erreur de Fairly à la 1ère manche, incidemment, était sa toute première de l'année. L'arrêt-court Tim Foli, qui quittera le célibat aujourd'hui alors qu'il épouse Patricia Ann Drew à Encino, a participé à pas moins de 12 des 24 retraits obtenus par les Expos contre les Dodgers en cours de match, le voligeur Fairly en ayant quatre. Les 31,823 spectateurs présents ont porté à 112,991 le total des assistances des trois parties disputées ici, les dernières de la saison entre les deux clubs. En 12 matches, ils ont chacun enregistré 6 victoires ce qui, pour les Expos, est très bien. Lee Lacy a eu un double à la 7ème manche, ce qui veut dire qu'il a frappé en lieu sûr

MONTREAL (2)	LOS ANGELES (4)
ab p cs pp	ab p cs pp
McCarver, 3b 4 1 2 0	Lacy, 2b 4 0 1 0
Hunt, 2b 4 0 2 1	Mota, ed 4 1 1 0
Jorgensen, 1b 4 0 1 0	Davis, cf 4 1 2 0
Fairly, cf 4 0 0 0	Parker, 1b 2 1 0 0
Singleton, cf 4 0 0 0	Buckner, ed 4 1 1 2
Day, cf 4 0 0 0	Valentini, ac 3 0 0 1
Foli, ac 4 0 0 0	Sims, r 3 0 1 0
Humphrey, r 2 0 0 0	Garvey, 3b 3 0 1 0
Stoneman, 1 2 1 1 0	Sutton, 1 3 0 1 0
Frey, 1b 1 0 0 0	
Walker, 1 0 0 0 0	
Totaux 34 2 7 1	Totaux 30 4 8 2

MONTREAL	LOS ANGELES
002 000 000 2	000 000 000 2
000 000 000 2	000 000 000 2
E-Montreal, Fairly; Los Angeles, Valentini	E-Los Angeles, Lacy, 3b; Buckner, 1b; Los Angeles, Valentini
DJ-Montreal, 1. BV-Jorgensen	
	ML CS P BB AB
Stoneman (9-7)	5 7 4 3 2
Walker	2 1 0 0 1 0
Sutton (11-5)	5 7 1 3 2
Mi par Sutton, Assistance - 31,823.	

dans 14 des 16 parties auxquelles il a pris part dans les ligues de calibre majeur. Disons encore que le triple de Buckner était son tout premier de la saison. Après un jour de relâche, aujourd'hui, les Expos seront à San Francisco demain et mercredi soir avant de se rendre à San Diego vendredi pour une série de 4 matches, dont 2 dimanche prochain.

Colbert gagne difficilement

MILWAUKEE (PA) - Jim Colbert, un ancien joueur de football à l'Université du Kansas, a réussi une ronde de 69 hier, deux coups sûrs la normale, et a résisté à la poussée de George Johnson et de Chuck Courtney, pour remporter les honneurs du tournoi de golf du grand-Milwaukee riche de \$125,000 en bourses. Agé de 31 ans et auteur d'une seule victoire jusqu'ici sur le circuit professionnel, soit lors de l'omnium Monsanto en 1969, Colbert a terminé avec un total de 271 coups pour 72 trous, 13 sous la normale du parcours Tripoli long de 6.514 verges.

Grier Jones, Johnson, Bud Allin et Courtney (ce dernier avec une ronde finale de 64, la meilleure du tournoi) ont tous quatre terminé exæquo au 2ème rang, un seul coup derrière le vainqueur. Colbert et Johnson ont entrepris la dernière ronde égaux en tête, 11 coups sûrs la normale. Mais pendant que le premier jouait prudemment, le second, qui perdait cinq coups sur les tous premiers trous, revenait de l'arrière de brillante façon mais trop tard.

Colbert et Johnson ont entrepris la dernière ronde égaux en tête, 11 coups sûrs la normale. Mais pendant que le premier jouait prudemment, le second, qui perdait cinq coups sur les tous premiers trous, revenait de l'arrière de brillante façon mais trop tard.



BELLE VICTOIRE - Green Belt (no 2) s'apprete à franchir la ligne d'arrivée devant Sky Cast Double alors qu'il remportait le Prix de Montréal, hier après-midi, à la piste Blue Bonnets. William Parsons, le meilleur jockey de la présente réunion, a bien guidé son cheval qui l'a emporté par deux longueurs et demie.

Green Belt remporte le Prix Montréal

Quand le pur-sang Green Belt vient à Blue Bonnets, sa présence ne passe pas inaperçue. L'an passé, il gagnait le Derby du Québec avec le jockey Wayne Green aux guides. Hier après-midi à la piste du boulevard Décarie, le coursier de la ferme Kinghaver y est allé d'une étourdissante performance devant 10,650 personnes pour remporter les grands honneurs du Prix Montréal d'un enjeu global de \$19,030.

Négligé des parieurs, Green Belt, entraîné par A.G. Smithers, a fait fi de la compétition et a devancé au fil d'arrivée, de façon assez serrée toutefois, Sky Cast Double et Cool Moon montés respectivement par les jockeys Georges Gubbins et Avelino Gomez.

Il s'agissait de la deuxième victoire pour Green Belt cette année en huit départs seulement. Notons que pour le jockey Bill Parsons, il s'agissait de sa 72ème victoire de la saison à Blue Bonnets. Green Belt a retourné \$26,10, \$7,30 et \$4,90 tandis que Sky Cast Double de Bobby Holland payait \$4,40 et \$4,00 et Cool Moon, \$3,20.

Par ailleurs, Over The Limit, un pur-sang de l'entraîneur Emile Allain a remporté la première course pour retourner le montant populaire de \$4,30 au mutuel. Dans la seconde, le duo Edamsbee-Terry Dadswell a uni ses efforts pour finalement produire un pari-double de \$26,20. Il s'agissait de la neuvième victoire pour le jeune et prometteur jockey Terry Dadswell.

Hier dans la ligue Américaine: Tigres et Orioles gagnent

DETROIT (d'après PA) - Les Tigres de Détroit et les Orioles de Baltimore ont poursuivi leur lutte de tous les instants pour le sommet de la section Est, hier dans la ligue Américaine de baseball, les premiers battant les Royals de Kansas City 2-0 à domicile, les seconds l'emportant 6-1, à domicile également, sur les White Sox de Chicago, dans un match arrêté par la pluie à la 7ème manche. La 2ème partie de ce qui devait être un programme double a forcément été contrariée. Les Orioles perdaient ainsi une chance, eussent-ils gagné les deux rencontres, de se hisser à seulement une demi-partie des Tigres.

A Détroit, Norm Cash et Aurelio ont réussi des circuits pendant que le lanceur-recrue Bill Slayback limitait les Royals à cinq coups sûrs.

A Baltimore, Boog Powell et Brooks Robinson ont fait compter chacun deux points, le second avec son 3ème circuit en quatre parties, dans la victoire des champions de l'an dernier. La pluie s'est mise à tomber alors que les Orioles étaient au bâton en 7ème manche. L'orage ne dura que 10 minutes mais il fut soudain et violent qu'il prit les préposés au terrain complètement par surprise, les empêchant de recouvrir le losange de la toile protectrice, ce qui força l'arbitre Larry Napp à mettre fin aux hostilités pour la journée.

Milwaukee battu 1-0
A Milwaukee, Rudy May a limité les Brasseurs à seulement deux coups sûrs, des simples par Tom Reynolds, pour permettre aux Angers de la Californie de triompher 1-0, dans le match initial d'un programme double.

Les Brasseurs se sont toutefois repris, l'emportant 2-1 dans le 2ème match, grâce à George Scott qui a fait compter leurs deux points avec un simple opportun en 8ème manche.

Les Red Sox 6-1

A Bloomington, Marty Pattin a limité les Twins du Minnesota à quatre coups sûrs, tandis que Danny Cater faisait compter trois points à l'aide d'un circuit et d'un ballon-sacrifice, dans une vic-

Munroe sur Bobby Hull:

Aucune entente secrète

OTTAWA (PC) - Le ministre de la Santé John Munro a insisté hier sur le fait que l'entente entre Hockey-Canada et la LNH afin de pourvoir des joueurs pour la série Canada-Russie n'avait pas été cachée intentionnellement au public.

Selon lui, l'entente a été conclue environ 20 mois avant la création de l'association Mondiale de hockey et cette entente n'était pas considérée assez importante pour être révélée au public. Mais, parce que Bobby Hull a signé une entente avec l'AMH à Winnipeg, la LNH refuse de l'aligner contre les Russes en septembre.

A la suite d'un tollé public de protestataires, le premier ministre Trudeau et M. Munro ont fait parvenir, vendredi, un télégramme au président de la LNH, Clarence Campbell, au président de Hockey-Canada, Charles Hay, et au président de l'Association des joueurs de la LNH, Gordon Berenson, leur demandant de tout faire pour assurer la présence de Hull au sein de l'équipe canadienne contre les Russes.

Talbot 5ème

à Winnipeg

WINNIPEG (d'après CP) - Daniel Talbot, 19 ans, champion junior du Québec l'an dernier et déjà considéré comme l'un des meilleurs joueurs amateurs au Canada, a réussi une brillante ronde de 70 coups, deux sous la normale du club Glendale, samedi à Winnipeg, lors de la 3ème et dernière journée de l'omnium de golf du Manitoba riche de \$8,500 en bourses. Talbot terminait ainsi à 214, trois coups seulement derrière le vainqueur Wilf Home-niuk, et en 3ème position sur un pied d'égalité avec trois autres professionnels, dont le réputé Moe Norman. Talbot évidemment se classa facilement comme meilleur amateur du tournoi.

Hier dans la ligue Nationale:

Robertson fait gagner les Pirates

PITTSBURGH (d'après PA) - Bob Robertson, qui avait annulé le compte grâce à un double en 8ème manche, a été atteint d'un lancer alors que les bûts étaient remplis à la 10ème manche, pour permettre aux Pirates de Pittsburgh de vaincre les Astros de Houston 3-2, dans la première partie d'un programme double de la ligue Nationale de baseball hier.

Willie Stargell avait débuté cette 10ème manche en héritant d'un but sur balles, puis en filant au 3ème coussin sur le simple de Manny Sanguilene. Le lanceur Dock Ellis a alors couru pour Stargell, puis Rennie Stennett a reçu un "bb" intentionnel pour remplir les buts. C'est alors que l'arbitre de relève Fred Gladding a donné la victoire aux meneurs de la section Est en atteignant Robertson.

Atteint à un poignet, Robertson fut transporté à l'hôpital où un examen aux rayons x s'est avéré négatif. Plus tôt dans sa carrière, il s'était fracturé ce même poignet à deux reprises. C'est Jose Pagan qui a remplacé le blessé au 3ème coussin pour le début de la 2ème rencontre. Les Pirates comptent déjà un grand nombre d'absents, soit: Roberto Clemente (virus), Richie Hebner (cheville), Bill Mazeroski (elongation musculaire), Milt May et Dave Cash (service militaire). Les Pirates ont aussi triomphé 3-2 dans la 2ème rencontre (leur 9ème en 12 rencontres avec Houston), grâce à une partie de 5 "cs" par Bruce Kison et Dave Giusti.

Les Cubs par 5-3
CHICAGO - Jose Cardinal, qui avait cogné un circuit plus tôt dans le match, a fait compter le point qui brisait l'égalité lors d'une remontée de trois points des Cubs de Chicago en 8ème manche, lors d'une victoire de 5-3 sur les Braves d'Atlanta.

Cardenal, qui permettait aux Cubs de supplanter les Cardinals au 3ème rang dans l'Est, a frappé un simple à la suite de coups sûrs par Ron Santo et Joe Peptonne.

Autre marathon
SAN FRANCISCO - Les Géants de San Francisco et les Phillies de Philadelphie se sont livrés un autre marathon hier, les premiers l'emportant 10-7 grâce à un circuit de quatre points par Tito Fuentes, son premier grand chelem au baseball majeur, et

conduite. Il s'est arrêté à son puits mais le défaut était irréparable. C'est alors que Fittipaldi, toujours en 2ème position, sauf entre les 24ème et 36ème tours (il a cédé cette place à Jackie Stewart quand il a dû freiner brusquement au virage Druids pour éviter Ickx, qui était en difficultés à cause de cailloux sur la piste), a pris la tête pour ne plus la perdre. C'est alors que le Brésilien, qui est âgé de seulement 25 ans, a dû faire appel à tout son brio pour rester en tête, résistant à une puissante remontée de Stewart. Ce dernier pilotait l'ancien modèle de la Tyrrell-Ford (ayant sévèrement endommagé le dernier modèle au cours de la 2ème séance d'essais). Mais néanmoins il s'est lancé à la chasse du meneur, faisant appel à toute son expérience, il a deux fois bouclé le circuit de 2,65 miles en 124,0 (113,57 mph).

Nouveau pas en avant pour Fittipaldi

BRANDS HATCH (AFP) - Le Brésilien Emerson Fittipaldi s'est plus ou moins assuré du titre de champion du monde des conducteurs en enlevant brillamment, samedi, le Grand Prix d'Angleterre sur le circuit de Brands Hatch, dans le Kent, à quelque 50 kilomètres au sud-ouest de Londres. C'était son 3ème succès, et il s'est aussi classé 2ème à deux reprises.

Fittipaldi a maintenant 16 points d'avance sur le tenant du titre, l'Ecossais Jackie Stewart, qui ne participera peut-être pas à toutes les six dernières épreuves du championnat à cause de son ulcère. Les seuls autres aspirants sérieux sont le Néozélandais Dennis Hulme et le Belge Jackie Ickx, mais ils ont plus de 20 points de retard sur le Brésilien qui, ainsi, pourrait devenir le premier sud-américain à enlever le titre mondial depuis le célèbre argentin Juan Manuel Fangio. Ickx a été le grand malchanceux samedi. Le Belge s'était montré le plus rapide aux essais, réduisant officiellement le record du circuit de Fittipaldi (123,8, soit 113,84 mph) dans sa Ferrari. Abandon d'Ickx Ickx a pris la tête des débuts et l'a maintenue jusqu'au 48ème tour quand sa voiture a commencé à perdre de l'huile, à la suite d'une fuite d'une

BASEBALL

CLASSEMENTS	
LIGUE NATIONALE	
Est	Ouest
Pittsburgh 52 30 634	Los Angeles 48 38 558
New York 47 34 580 4/5	Los Angeles 43 40 518 8/5
Chicago 44 40 524 9/5	Atlanta 38 46 452 14/5
St-Louis 42 59 519 9/5	San Francisco 38 50 432 17/5
Montréal 36 45 444 15/5	San Diego 31 52 373 20/5
Philadelphie 29 54 349 23/5	
Cincinnati 51 31 622	

Ligue de l'Est	
Nationale	Americaine
Sherbrooke 47 30 510	West Haven 38 39 494
Québec 43 36 544 5/5	Pittsburgh 40 44 476 11/5
Reading 44 38 537 5/5	Elmira 24 46 343 10/5
Trois-Rivières 40 38 513 7/5	

AUJOURD'HUI	
Nationale	Americaine
Cincinnati, Simpson (5-3) à Chicago, Reuschel (3-2), 2h30.	California, Barber (2-1) à Boston, Curtis (5-3), 7h30.
Atlanta, Schuler (3-4) à Pittsburgh, Walker (3-5), 8h20.	Oakland, Horien (2-1) à Milwaukee, Stephenson (2-1), 8h30.
St-Louis, Gibson (9-5) à Houston, Roberts (8-4), 8h20.	Baltimore, Dobson (10-8) à Texas, Hand (7-4), 8h30.
(Seules parties à l'affiche)	Chicago, Bradley (10-7) à Detroit, Loich (15-6), 9h.

À Blue Bonnets	
HIER APRES-MIDI	SAMEDI
Pari double: Over The Limit (4) et Edamsbee (1): \$26,20.	Pari double: North Cote (9) et Tamps Seng (3): \$19,41.
1ère quintela: Father Hsia (2) et Sterling Cedar (1): \$41,80.	1ère quintela: Peaceful Valley (1) et Nat King (5): \$9,10.
2ème quintela: Mastermind (2) et Tulran (5): \$19,60.	2ème quintela: Rushin Red (2) et Clinton Chief (5): \$28,70.
3ème quintela: Royal Parent (2) et Finnian (4): \$30,00.	3ème quintela: Pretty Nellie (3) et Mary Maxime (6): \$32,00.
Exacta: Sylvan (6) et Noticia B (1): \$79,30.	Exacta: Pyarco Jr (6) et Cheri Nar (5): \$80,50.
Mutuel: \$522,580. Assistance: 10,604.	Mutuel: \$448,868. Assistance: 8,573.

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"

Samedi soir, notre sélectionneur n'a désigné qu'un seul gagnant mais a par contre choisi les deux premières quintelas (\$9,10 et \$23,70). Il a maintenant un total de 93 vainqueurs en 378 courses pour une moyenne de 24,6%. Voici ses choix pour le programme de ce soir: 1ère course: 1-Enly Sue (4); 2-Buster's Mark (7); 3-Best Fortune (5). 2ème: 1-North Cote (8); 2-Cheri Nar (1); Ky Mooshine (9). Paris doubles suggérés: 4-8, 4-1, 4-9, 7-8, 7-1 et 7-9. 3ème: 1-Foreign Express (5); 2-Mura's Blend (10); 3-Princess Lil (1). Quintelas suggérées: roulette 1-5-10. 4ème: 1-Lili Gribouille (2); 2-Joyen B. Good (5); 3-Chario Race (6). 5ème: 1-Argenteuil (3); 2-St-Chapel (4); 3-Nashalma (9). Quintelas suggérées: roulette 3-4-9. 6ème: 1-Seven Sails (6); 2-Chinookan (3-A); 3-Hot Corned (7-A). 7ème: 1-Grey Benny (5); 2-Monde Bianco (1); 3-Esculor (7). Quintelas suggérées: roulette 1-5-7. 8ème: 1-Rain In The Face 11 (7-B); 2-High Tander (2); 3-Victor (1). 9ème: 1-Sarson (2); 2-Enly Sue (3); 3-Thinkknow (7). Exactas suggérées: 2-3, 2-7, 3-2, 3-7.

DESIGNER D'INTERIEURS

YVON VALLÉE
Consultant en décoration
Designer d'intérieurs
336-5877
Spécialiste du design de meuble résidentiel et commercial

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIME-RENAUD
ST-LEONARD Mtl. 38
324-2580

ARCHITECTES

LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER
QUÉBEC 10-P.Q.
TEL.: 651-0982

ARCHITECTES

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTREAL - 866-9854

ARCHITECTES

ROLAND DUMAIS
ARCHITECTE
3995 est. Sherbrooke
MONTREAL 46
Tel.: 255-3611

ARCHITECTES

Les architectes
LONGPRE MARCHAND
GODREAU DOBUSH
STEWART BOURKE
MONTREAL - 842-1401
Ottawa St-Jean, T.-N.

Votre discours a-t-il fait bon effet à Toronto, M. Bechard?

informations

Une révélation à Ramparts

Les Américains connaissent tous les codes secrets des Soviétiques

SAN FRANCISCO (d'après AP et AFP) — Les porte-parole officiels américains ont refusé de commenter un article paru dans le magazine Ramparts affirmant que les services secrets américains connaissent tous les codes secrets militaires soviétiques, y compris ceux de leurs véhicules spatiaux, de leurs avions et de leurs sous-marins nucléaires.

Ramparts affirme avoir obtenu ses renseignements d'un ancien agent de la NSA (National Security Agency).

Dans une interview qui couvre 16 pages du magazine l'ex-agent qui a décidé de se retirer après avoir découvert au Vietnam que "ce n'est plus un jeu passionnant d'écouter mais un instrument qui sème la mort", démonte le mécanisme de la NSA qui, selon lui, est le plus puissant, le plus perfectionné au monde.

Plus de 15.000 spécialistes travaillent au quartier général de cet organisme à Langley (Virginie) à décrypter les codes les plus secrets — aussi bien ceux des

alliés que des "ennemis" — et à analyser les enregistrements les plus complets faits à travers le monde par des stations d'écoute électroniques dont la technologie surpasse tous les moyens d'espionnage jusqu'ici connus.

"Il n'y a pas de chiffre qui résiste à nos méthodes", déclare l'ex-agent. Il affirme que, grâce à l'équipement ultra-perfectionné et aux milliers d'agents spécialisés (3.000 en Europe seule) éparpillés à travers le monde, les Etats-Unis connaissent — par exemple — l'indicateur radio de chaque avion soviétique, le numéro de chaque appareil, le nom du pilote. Ils connaissent la position exacte de chaque sous-marin atomique de l'URSS, de chaque base de missiles terrestres, les allées et venues de chaque dirigeant soviétique, les mouvements de chaque division.

Egrenant ses souvenirs, l'ex-agent déclare que c'est la NSA qui a retrouvé Che Guevara en Bolivie, que l'entrée de troupes soviétiques en Tchécoslovaquie était connue à Washington bien avant qu'elle ne se produise. L'ex-agent de la NSA révèle qu'il était membre de l'équipe d'analystes qui avait prédit plu-

sieurs mois à l'avance la Guerre de six jours au Moyen-Orient.

Dès le début de février, dit-il en substance, nous fournissions des indications sur une intensification des préparatifs du côté israélien. En même temps, les ordres de Moscou destinés à un certain général dans une certaine région s'accéléraient. Des parachutistes soviétiques étaient envoyés en Bulgarie. Certaines unités suivaient des cours accélérés d'hébreu et d'arabe.

Il raconte ensuite que, la guerre déclenchée, les parachutistes soviétiques ont décollé de Bulgarie avec l'intention visible de sauter en Israël.

"Johnson a pris le téléphone rouge et leur a dit (aux Russes) que nous allions vers un conflit mondial s'ils ne rappelaient pas leurs avions. Ils l'ont fait".

Lorsque Moshe Dayan a manifesté l'intention de pousser jusqu'à Damas et au Caire, il a été rappelé à Tel-Aviv, reprenant, et ses pouvoirs ont été limités. Il y a eu à ce sujet une certaine pression américaine.

internationales

Le sort d'Okamoto préoccupe Tel Aviv

TEL AVIV (AFP) — La vie ou la mort de Kojo Okamoto, un des responsables de l'attentat de Lod, qui attend le verdict de la cour militaire, constitue une véritable source de préoccupation pour les responsables israéliens. Son exécution pourrait faire de lui un martyr pour les mouvements révolutionnaires internationaux, mais sa présence dans une prison israélienne constituerait un danger tout aussi grand, car on devrait craindre constamment des attentats terroristes ou des enlèvements destinés à contraindre Israël à le libérer.

Certains observateurs qui se réjouissaient du fait que la capture du jeune Japonais permettrait de dénoncer la collaboration entre les Palestiniens et les mouvements terroristes un peu partout dans le monde, en viennent à se demander s'il n'aurait pas été préférable qu'il ait perdu la vie au cours de l'attentat comme ses camarades.

Okamoto, pour sa part, attend du verdict du tribunal militaire qu'il le transforme, selon ses propres paroles, en "étoile de l'Orient" qui ira rejoindre ses camarades et ses victimes eux aussi transformés en

étoiles dans le firmament. C'est ce qu'il a souhaité au cours de sa déclaration de jeudi dernier, dont la teneur décousue et le lyrisme ont convaincu son avocat, Me Max Kritzman, de redemander une expertise médicale sur l'état mental de l'accusé.

Le jeune Japonais est passible de la peine de mort. Il a reconnu tous les chefs d'accusation, dont trois entraînent la peine capitale. Le tribunal, selon les milieux militaires israéliens, est habilité à prononcer un verdict de mort; la législation militaire selon laquelle il faut au moins deux juristes parmi les juges militaires pour prononcer une sentence de mort, n'est valide que dans les territoires occupés. Ce n'est pas le cas pour le procès d'Okamoto, dont les actes ont eu lieu en Israël proprement dit.

Toutefois, le tribunal pourrait seulement condamner Okamoto à la réclusion à perpétuité, le procureur n'ayant pas requis contre lui la peine de mort et ayant seulement affirmé que sa culpabilité avait été prouvée sans le moindre doute et dans les moindres détails de l'acte d'accusation.

Waldheim à Moscou

MOSCOU (AFP) — M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, est attendu aujourd'hui à Moscou pour une visite officielle d'une durée indéterminée. Les entretiens qu'il aura avec les dirigeants soviétiques porteront essentiellement sur le Proche-Orient, l'Indochine, ainsi que sur la préparation de la session de septembre de l'Assemblée générale, croit-on savoir.

C'est la première fois que M. Waldheim se rend dans la capitale soviétique. Son prédécesseur, U Thant, y avait effectué de fréquentes visites, au cours desquelles une amitié et une compréhension s'étaient manifestées entre l'ancien secrétaire de l'ONU et la direction soviétique. Le premier contact de M. Waldheim avec Moscou sera, pense-t-on, plus officiel et réservé mais, comme l'indique la presse soviétique, rien dans l'activité de M. Waldheim, depuis qu'il a remplacé U Thant, ne semble avoir pu déplaire au Kremlin.

C'est apparemment l'affaire du Proche-Orient qui sera au centre des entretiens. Le Kremlin, qui maintient déjà de bons contacts avec M. Gunnar Jarring, (qui réside à Moscou dans ses fonctions d'ambassadeur de Suède), sera probablement désireux de passer en revue la situation, au lendemain de la visite à Moscou du président Hafez el Assad de Syrie et du premier ministre Aziz Sidki d'Egypte.

À l'eau comme Mao

PEKIN (AFP) — Des milliers de nageurs ont célébré hier matin à Pékin le sixième anniversaire du jour où le président Mao avait affronté, à l'âge de 72 ans, les eaux du fleuve Yang Tsé. Selon la presse officielle, il avait alors parcouru 15 kilomètres en 65 minutes.

Dans l'intense lumière de l'été torride de Pékin, un millier d'adolescents des écoles secondaires de la capitale se sont donc lancés dans les eaux verdâtres du Lac du Palais d'été. Ils ont parcouru environ un kilomètre, nageant en bon ordre, au rythme de sifflets, derrière des barques arborant des dizaines de drapeaux rouges que précédait une vedette portant un portrait géant du président Mao.

McGovern après la convention

Sera-t-il possible de battre Nixon?

WASHINGTON (AFP) — Les fanfares se sont tues à Miami Beach, les projecteurs se sont éteints et la fête est finie. Maintenant qu'il a conquis le parti démocrate, George McGovern fait face à la tâche immense de le mener à la victoire contre Richard Nixon et le parti républicain en novembre.

Est-ce possible? Il y a six mois, personne ne lui donnait aucune chance de battre Edmund Muskie ou Hubert Humphrey dans la course à l'investiture du parti. Il l'a fait haut la main, pulvérisant toute la logique et tous les arguments de la politique traditionnelle. Rien n'est donc impossible à priori.

Il n'est pas trop tôt pour essayer de voir quels sont aujourd'hui ses atouts et ses handicaps dans la lutte contre Richard Nixon.

Ses atouts d'abord:

- 1) Le parti démocrate est traditionnellement majoritaire dans l'électorat américain.
- 2) Richard Nixon n'est pas un homme populaire même si les sondages montrent qu'une majorité des Américains se sont satisfaits de sa gestion.
- 3) Moins de quatre mois avant les élections le conflit d'Indochine n'est pas réglé et l'économie américaine est loin d'être stabilisée.
- 4) Les jeunes légions activistes, disciplinées, qui ont organisé le succès de McGovern dans les élections primaires vont se répandre sur le pays pour soutenir sa candidature à la présidence avec un enthousiasme accru par la victoire de Miami Beach.
- 5) Une grande partie des électeurs in-

décis, surtout parmi les indépendants, ont l'habitude de voter au secours de la victoire et pourraient se laisser séduire par McGovern maintenant qu'il a fait ses preuves devant tous les autres candidats démocrates coalisés contre lui.

Mais pour le moment ses handicaps sont encore plus impressionnants:

- 1) Malgré la manifestation de réconciliation que les candidats malheureux ont faite autour de George McGovern à la séance de clôture de la convention de Miami, le parti démocrate a été traumatisé par le coup d'Etat des jeunes

Turcs et il est plus profondément divisé qu'il n'y paraît.

- 2) McGovern a été élu par une convention dont il avait déterminé lui-même la composition en 1970 alors qu'il présidait une commission de réforme du parti: davantage de jeunes, davantage de féministes militantes, davantage de noirs, davantage de mexicano-américains. C'est la nouvelle aile marchante du libéralisme démocrate, mais cela ne représente sans doute pas la majorité de l'électorat américain.

La nouvelle équipe prête serment devant Kadhafi

LE CAIRE (AFP) — Les membres du nouveau gouvernement libyen, présidé par le commandant Abdel Salam Jalloud, ont prêté serment hier soir devant le colonel Mouammar Kadhafi, président du Conseil du commandement de la révolution libyenne.

Après avoir reçu le serment constitutionnel, le colonel Kadhafi a salué les membres du nouveau gouvernement. Il a ensuite présidé une réunion plénière groupant les membres du Conseil de la révolution et du nouveau gouvernement.

Les ministères des affaires étrangères et de l'information, et de la culture, que le colonel Kadhafi désirait unifier avec ceux de l'Egypte et qui restaient vacants depuis près d'un an, ont été attribués à deux nouveaux venus au sein du cabinet libyen.

Pour sa part, Kadhafi présidera l'organisme groupant le conseil du commandement de la révolution et le conseil des ministres. Il gardera également le commandement en chef des forces armées.

Voici peut-être vos billets pour une partie Canada/U.R.S.S.

Je veux voir les Canadiens affronter les Soviétiques!
Important—n'envoyez ni argent comptant, ni chèques, ni mandats-postes.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Zone _____ Province _____

Seules peuvent participer à ce tirage les personnes résidant au Canada.
Je veux voir la partie suivante!

Note: n'indiquez qu'une partie par bulletin de participation.

Partie à Montréal	Partie à Toronto	Partie à Winnipeg	Partie à Vancouver
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le 2 septembre	Le 4 septembre	Le 6 septembre	Le 8 septembre

Où envoyer votre coupon-réponse

Faites parvenir ce coupon à l'adresse de la ville où aura lieu la partie que vous avez choisie.

Partie à Montréal C.P. 2110 Toronto 1, Ont.	Partie à Toronto C.P. 8180 Toronto 1, Ont.	Partie à Winnipeg C.P. 8122 Toronto 1, Ont.	Partie à Vancouver C.P. 2193 Toronto 1, Ont.
---	--	---	--

Voici comment faire:

1. Remplissez le coupon-réponse ci-haut, ou un fac-similé adéquat en prenant soin d'y indiquer la partie pour laquelle vous désirez des billets. Faites-le ensuite parvenir à l'adresse appropriée.
2. Les billets seront attribués par groupe de deux, au coût de \$15.00 pour deux. Vous ne pouvez acheter qu'un seul billet. Vous pouvez améliorer vos chances d'en obtenir en envoyant autant de coupons-réponse que vous voulez, mais n'en mettez qu'un par enveloppe. Personne ne recevra plus de deux billets.
3. Les coupons-réponse seront tous placés dans un grand baril. Le tirage aura lieu le 31 juillet.

- Chaque bulletin de participation tiré vaudra deux billets à son expéditeur.
4. Les participants dont le bulletin sera tiré recevront un certificat indiquant leurs places et l'adresse de l'aréna. Ils pourront obtenir les billets en présentant ce certificat et en payant quinze dollars au guichet de ladite aréna, ou encore, en expédiant le tout par la poste. Tous les certificats doivent ainsi être échangés avant le 19 août, quelle que soit la partie à laquelle ils donnent accès.
5. Date-limite de remise des bulletins de participation: les bulletins de participation doivent être rendus dans les casiers postaux avant minuit, le 29 juillet 1972.



Une voiture flambant-neuve c'est à considérer; mais une presque neuve c'est à regarder de plus près.

Regardez et économisez chez



FRAK, c'est quoi?

C'est une nouvelle division de Hertz-Canada, mettant à votre disposition des voitures presque neuves, au prix qui tient compte d'une dépréciation maximale. D'excellentes voitures vous sont offertes grâce aux exigences de Hertz-Canada, selon lesquelles les derniers modèles doivent venir s'ajouter régulièrement aux voitures disponibles. Une variété infinie de modèles, dans un état de voiture neuve. Ce qui fait qu'elles sont toutes des presque neuves.

"Presque neuve" de FRAK, ça signifie quoi?

Ça signifie que toutes les voitures de FRAK ont moins d'un an. Plusieurs jouissent encore de la garantie du manufacturier. Le nombre de milles de chaque voiture n'est pas élevé. Il est véritablement tel que l'odomètre l'indique. Chaque voiture est munie de tous les accessoires et certaines ont même des accessoires supplémentaires appréciables.

Se fier aux voitures FRAK, pourquoi?

Parce que seuls des spécialistes de la mécanique s'occupent de l'entretien systématique de chaque voiture. Hertz exige qu'un contrôle d'entretien en 19 points précède chaque location. Au cours des premiers 1,000 milles, un tel souci d'excellence ne peut qu'assurer une longue performance de qualité.

Les voitures FRAK disponibles dès maintenant, quelles sont-elles?

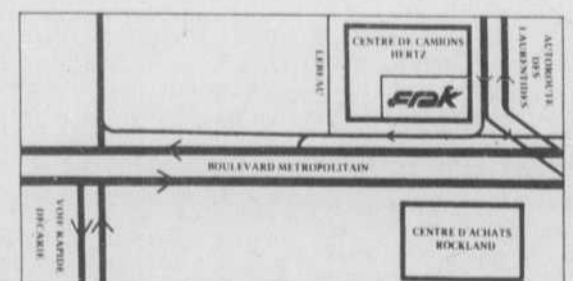
Une vaste gamme de modèles Ford et d'autres

marques reconnues — en provenance de Hertz. Vous trouverez sans doute le modèle que vous désirez, dès maintenant. Nous disposons aussi de quelques camions ayant bénéficié de l'entretien Hertz.

Les prix de FRAK, comment sont-ils?

En achetant directement de FRAK, vous bénéficiez du haut taux de dépréciation sur les voitures de l'année. Vous pouvez facilement vous rendre compte à quel point une presque neuve peut être étonnamment neuve. Tout en constatant que celle qui vous plaît peut vous surprendre par son prix. Quel que soit votre choix, nous sommes à votre service pour convenir des termes de financement bancaire.

Heures d'affaires: de 9 h à 21 h, du lundi au vendredi inclusivement. Passez nous voir — nous ne sommes qu'à quelques minutes du centre-ville. Ou bien téléphonez dès maintenant au 332-4472.



FRAK est une filiale de Canamerican Auto Lease & Rental Ltd.

2105 chemin de la côte de Liesse Montréal Tél: 332-4472